



HAL
open science

Les guerriers et l'armement celto-italique de la nécropole de Monte Bibeale

Thierry Lejars

► **To cite this version:**

Thierry Lejars. Les guerriers et l'armement celto-italique de la nécropole de Monte Bibeale. Daniele Vitali e Stéphane Verger. Tra mondo celtico e mondo italico: la necropoli di Monte Bibeale: atti della tavola rotonda, Bologna: Università di Bologna, Dipartimento di archeologia, pp.127-222, 2008. hal-00340166

HAL Id: hal-00340166

<https://hal.science/hal-00340166v1>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les guerriers et l'armement celto-italique de la nécropole de Monte Bibele

Thierry Lejars

L'habitat perché de Monte Bibele domine le cours supérieur de la vallée de l'Idice (1). Orienté au sud-est, il fait face à la ligne de crête qui sépare la plaine padane de l'Etrurie septentrionale. Cette situation sur un des axes permettant de franchir l'Apennin suggère pour ce genre d'établissement une double vocation, économique et militaire. Cette position de "verrou" semble confirmée par les recherches archéologiques qui ont révélé, avec l'exploration de la nécropole, la présence d'une population où les guerriers occupent une place tout à fait prépondérante. Un établissement de même nature, localisé cette fois sur le versant oriental, a été identifié à Monterenzio Vecchio (VITALI 1991; VITALI 1996); les deux sites sont distants d'une demi-douzaine de kilomètres seulement.

(1) Ce travail doit beaucoup à Daniele Vitali qui m'a ouvert les collections de Monte Bibele et Monterenzio Vecchia et a tout mis en œuvre pour que ce travail puisse être mené à bien dans les meilleures conditions possibles. A travers cette étude, j'ai plaisir à le remercier pour sa disponibilité et son accueil chaleureux lors des différents séjours effectués en 1996, 1997 et 1998. Mes remerciements vont également à Venturino Naldi et aux étudiants de l'Université de Bologne pour l'aide qu'ils nous ont apporté au cours de ces différentes missions, Laura Bertaccini, Anna Dore, Federica Guidi et Laura Minarini. Je remercie également pour leur aide les restaurateurs de l'IRRAP à Compiègne et plus particulièrement Pascale Gardin qui a participé à l'un de ces séjours d'étude. Enfin, je tiens à remercier Christian Peyre pour ses encouragements et J.-L. Brunaux qui m'a accueilli dans son équipe dès 1991 pour participer au programme de fouille mené sur l'habitat, en collaboration avec Daniele Vitali.

La dimension guerrière de ces populations n'est perceptible, du point de vue de l'archéologie, que dans la mesure où l'on a éprouvé le besoin de perpétuer l'image du guerrier jusque dans la tombe. Cette fonction guerrière dont témoignent par exemple les stèles qui signalaient les tombes étrusques du V^e s. à Bologne (2), est signifié ici par le dépôt des armes que le défunt utilisait de son vivant; on peut, tout au moins, le supposer avec une certaine vraisemblance dans la plupart des cas. Si cet armement est bien celui dont usaient les combattants, rien n'indique qu'il soit complet et qu'il faille réduire celui-ci à ces quelques pièces. La prépondérance de l'épée laténienne laisse même supposer qu'il s'agit d'un matériel sélectionné à dessein pour l'au-delà. Il nous faut aussi insister sur un autre fait significatif qui a trait au caractère composite des équipements. Cet aspect essentiel, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, repose sur l'utilisation conjointe de l'épée de type celtique et d'armes d'hast de tradition italique. Cet ensemble prend un relief particulier compte tenu de l'époque de fonctionnement de la nécropole et du fait qu'elle appartient à la sphère d'influence boïenne, un peuple celte d'origine nord-alpine qui, aux dires des auteurs anciens, se serait fixé au cours du IV^e s. av. J.-C. dans la région de l'an-

(2) La représentation des scènes de combat sur les stèles felsinées est interprétée dans le sens d'une évocation des jeux funèbres célébrés à l'occasion de la cérémonie funéraire. SASSATELLI 1983, p. 174-177.

tique Felsina. Les ensembles avec armes découverts dans la nécropole sont attribués à une période qui couvre la seconde moitié du IV^e siècle et le début du III^e (3).

La découverte d'armes de type laténien, traditionnellement associées aux Celtes, ne constitue pas une première en Cisalpine. C'est précisément à partir de ces objets que furent identifiées, il y a maintenant un peu plus d'un siècle, les premiers signes archéologiques tangibles d'une présence celtique en Italie, qui n'était jusqu'alors documentée que par les seuls textes anciens. Depuis l'identification de ces premiers indices, les découvertes d'objets laténiens n'ont cessé de se multiplier sur le sol italien (4). A tout égard, les épées sont, avec les fibules, les témoignages artistiques et les images monétaires, les vestiges les plus significatifs de cette civilisation gauloise qui s'est épanouie au sud des Alpes. Pour les autres aspects de la culture matérielle, il faut croire que les nouveaux venus se sont pleinement satisfaits des usages locaux et ont su s'adapter, en partie tout au moins, au mode de vie des peuples d'Italie, qu'il s'agisse de l'habitat ou des ustensiles du quotidien (vaisselle, etc...). De ce fait, le domaine funéraire reste notre principal pourvoyeur en matériel archéologique laténien. A cela, on peut ajouter un certain nombre de découvertes en contextes culturels, en particulier dans des régions situées en dehors du domaine traditionnellement attribué aux Celtes (chez les Vénètes, à Este et Lagole, ou encore chez les Samnites comme à Pietrabbondante, etc...) (5). Les trouvailles en habitat sont plus rares (fibules et éléments de parure) (6). De ce point de vue, notre percep-

(3) Pour la présentation et la chronologie générale de la nécropole nous renvoyons aux différentes études publiées par, en particulier: VITALI 1987a; VITALI 1998.

(4) Pour les épées laténiennes en Italie, voir: REINECKE 1940; STARY 1979; KRUTA POPPI 1986; et en dernier lieu DORE 1995, pp. 37-45.

(5) Pour la Vénétie, et plus particulièrement Este et Lagole, référence dans CALZAVARA CAPUIS, RUTA SERAFINI 1987; Pietrabbondante dans *Sannio, Pentri e Frentani* 1980.

(6) C'est également le cas à Monte Bibele, comme l'ont montré les fouilles de l'habitat (le matériel laténien, limi-

tion des Celtes d'Italie se confond pour l'essentiel avec celle d'une aristocratie guerrière.

Le problème lorsqu'on aborde la question du peuplement celtique en Cisalpine est de faire coïncider les données de la culture matérielle avec celles de la linguistique et les sources anciennes. Il n'est pas sûr qu'il y ait, dans un cas comme celui-ci, une stricte correspondance entre les notions de culture, de langue et d'ethnie. L'histoire mouvementée des Celtes d'Italie montre que cette notion de Celtes recouvre en fait une réalité extrêmement complexe où les réseaux d'alliances aristocratiques prennent souvent le pas sur l'appartenance ethnique. Cet aspect composite se retrouve dans la plupart des ensembles avec armes datés du IV^e s. av. J.-C.: gaulois au combat, ils apparaissent tantôt étrusques, tantôt grecs, pendant le banquet ou dans les exercices athlétiques, alors que la référence est manifestement locale dans les activités domestiques. Rappelons que ce mobilier caractéristique de la culture de La Tène est également fort bien représenté dans des régions peuplées par des groupes non-celtiques comme les Ombriens, les Picéniens, les Samnites, les Ligures ou les Vénètes. Dans la plupart des cas, l'ethnicité reste un domaine de recherche pratiquement inaccessible.

Jusqu'à présent, on ne disposait que de données de fouilles anciennes, la plupart remontant à la fin du siècle dernier ou aux toutes premières décennies de celui-ci (7). C'est sur ces données plus ou moins bien documentées que se fonde aujourd'hui encore l'essentiel de nos connaissances de la culture matérielle des Celtes d'Italie. Or, beaucoup de ces découvertes sont incomplètement publiées, voire inédites. Comme il arrive fréquemment avec les objets en fer, ces mobiliers se sont détériorés avec le temps; la restauration, loin d'être une panacée, a eu parfois des effets désastreux, provoquant

té à quelques fibules et bracelets de verre, est commune mesure avec ce que l'on découvre à travers l'analyse des dépôts funéraires): VITALI 1985. VITALI 1990.

(7) Pour les nécropoles "gauloises" de Bologne, Marzabotto, Montefortino et Filottrano voir: BRIZIO 1899; DALL'OSSO 1915.

des dommages nombreux et des pertes irréparables, c'est le cas en particulier de beaucoup de pièces des ensembles funéraires de Bologne et Ceretolo (KRUTA POPPI 1979; VITALI 1992). Les travaux de ces dernières années ont permis, fort heureusement, de renouveler cette documentation avec la mise au jour de nouveaux ensembles comme ceux de Monte Bibele, Ameglia et plus récemment Casalecchio di Reno (DURANTE 1987; ORTALLI 1995). Ces derniers n'ont fait l'objet jusqu'ici que de publications préliminaires. Leur examen devrait être déterminant dans la mesure où il nous éclaire sur le début du IV^e s, une période encore mal connue.

Avec la nécropole de Monte Bibele, nous avons la chance de disposer pour la première fois d'un vaste ensemble, d'une grande richesse et parfaitement documenté, qui couvre la majeure partie du IV^e s. et le début du siècle suivant.

Dans cette étude, nous essaierons de définir quelques uns des traits essentiels qui font l'originalité de la population guerrière de l'habitat de Monte Bibele. Pour cela, nous envisagerons successivement l'examen des différents types d'armes qui ont été sélectionnés et déposés avec le défunt dans la tombe, leur typologie, les associations et leur chronologie. Nous nous attarderons également sur la nature et la variété des équipements. Enfin, nous reviendrons sur la tombe elle-même pour envisager la place des armes dans les usages funéraires et mieux cerner l'identité de ces guerriers.

1. MÉTHODE

Cet ensemble est également exceptionnel par les moyens mis en œuvre pour étudier les mobiliers exhumés. L'armement se composant presque exclusivement d'objets en fer, rares sont les pièces qui n'ont pas souffert de la corrosion. Celle-ci est souvent la cause de dommages importants. Les concrétions qui se forment à la surface des objets masquent non seulement leur forme véritable, mais également la modifie

de façon très sensible. La qualité de l'information et les conclusions qui en résulteront dépendent étroitement du travail de restauration. Cette étape essentielle de la recherche n'a rien de définitif et peut être poursuivie et améliorée tant que la surface originelle est préservée. Ce travail a été confié à différentes équipes de restaurateurs de Gênes et Bologne (8). Nous avons nous-même, à la suite d'André Rapin, été amené à intervenir sur le matériel, les fourreaux d'épée en particulier et certaines fibules en fer. Cette série d'interventions avait pour objectif de vérifier et préciser certains détails essentiels pour comprendre les procédés de fabrication et les modes de fonctionnement et rechercher d'éventuelles traces d'ornements.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien s'il l'on n'avait pris soin de procéder à une couverture radiographique de l'ensemble du mobilier (9). L'efficacité de cette méthode n'est plus à démontrer. Elle est facile et rapide à mettre en œuvre et n'altère nullement l'objet. Plusieurs clichés, avant et en cours de restauration, sont parfois nécessaires pour rendre compte de l'ensemble des informations.

Pour la constitution du dossier iconographique, il nous a semblé préférable de représenter les armes, qui pour la plupart ont été pliées et déformées au moment de leur inhumation, sous une forme aussi proche que possible de leur état initial. Cette " mise à plat " de la documentation a pour objectif de rendre clair l'ensemble des caractères morphologiques et faciliter la comparaison d'objet à objet. Pour ne pas alourdir le dossier documentaire, seules les pièces se rapportant à l'armement et les fibules associées sont ici prises en compte. Les dessins ont été réalisés à partir des objets et complétés avec les données de la radiographie. Pour une vision des objets dans leur état actuel, on se reportera au catalogue des tombes réalisé par Daniele Vitali (VITALI 2003).

(8) Pour le détail de ces différentes opérations, voir la présentation générale de D. Vitali dans ce volume.

(9) Les objets métalliques ont été radiographiés avec un équipement médical à l'hôpital de Loiano.

2. DES GUERRIERS

A Monte Bibebe, on dénombre actuellement 47 ensembles avec armes sur un total d'environ 160 tombes. Le guerrier se signale dans 39 cas par la présence de l'épée laténienne. L'importance numérique des ensembles avec armes est tout à fait exceptionnelle et ne trouve aucun équivalent dans le domaine nord-alpin. Les nécropoles les plus importantes ne comprennent ordinairement guère plus de 10 à 15 individus armés et souvent moins. Celle d'Ensérune dans le midi de la France, autre ensemble périphérique, est la seule qui déroge à cette règle puisqu'on dénombre une centaine de sépultures avec armes pour un peu plus de 500 tombes fouillées (10); c'est de loin, parmi les nécropoles connues, l'ensemble le plus riche en tombes de guerriers avec équipements de types laténiens. A Monte Bibebe, ce nombre paraît plus considérable encore si l'on considère cette fois l'importance relative du groupe des guerriers. Si l'on fait abstraction de la série de tombes anciennes -environ une trentaine- où l'armement ne joue visiblement aucun rôle dans le rituel, on constate que les ensembles avec armes représentent à peu près 40% de l'effectif total. Ce chiffre est proche de celui obtenu à Montefortino, tel qu'on peut aujourd'hui l'établir à la lumière des données de fouilles anciennes (11). Dans les nécropoles nord-alpine, cette catégorie de mobilier ne représente jamais plus de 10 à 20% du total (BRUNAU, RAPIN 1988).

L'étude anthropologique livre une précision supplémentaire dans la mesure où il ne semble pas qu'il y ait d'hommes âgés parmi les guerriers inhumés. Sur la vingtaine d'individus recensés, de plus 50/60 ans, figurent un certain nombre d'hommes, mais aucun ne semble pourvu des attributs qui rappellent de près ou de loin la fonction guerrière. Avant que l'on ne

dispose de ces données, il était admis que les hommes sans armes représentaient la composante " étrusque " de l'habitat " celto-italique " de Monte Bibebe (VITALI 1987a, p. 375; VITALI 1998). Nous savons maintenant qu'il n'en est rien et que seuls les individus âgés de 10 à 40/50 ans sont dotés de tout l'équipement nécessaire aux hommes d'armes. S'il faut établir une distinction d'ordre ethnique, ce n'est certainement pas dans ce type d'opposition.

Sur 47 tombes qui contenaient des armes, 25 sont à inhumations tandis que les incinérations sont au nombre de 22. Il s'agit de sépultures individuelles, sauf dans un cas, l'incinération 121, où l'on a retrouvé les restes d'au moins deux équipements distincts (12). Le pourcentage de guerriers incinérés est de 46%, alors qu'à l'échelle de la nécropole les crémations représentent un peu moins de 30% de l'effectif total -on ne tient pas compte ici des inhumations anciennes, seul rite attesté pour la phase initiale. Une telle différence n'est certainement pas anodine!

Si l'on examine le plan de répartition des tombes, on remarque que les sépultures de guerriers couvrent l'ensemble de la surface à l'exception du sommet de la nécropole (*fig. 1*). Les incinérations sont plus nombreuses en périphérie, dans la pente sur le versant nord-ouest notamment. Quelques unes sont implantées dans la partie haute comme les tombes 6, 8, 14 et 33. D'autres se superposent parfois, comme les tombes 31 et 126, à des inhumations légèrement plus anciennes. Les guerriers inhumés sont présents dans les différentes files qui structurent l'organisation topographique de la nécropole, sur les versants nord-ouest et sud-est. On ne constate, a priori, aucun regroupement particulier.

La présence de pièces surnuméraires est attestée dans plusieurs sépultures (dans les tombes 45, 102 et 120 en particulier). Réduits à l'état de fragments, ces vestiges distincts du

(10) Pour le nécropole d'Ensérune voir JANNORAY 1955.

(11) Montefortino: BRIZIO 1899; KRUTA 1981; VITALI 1991.

(12) Cette hypothèse paraît confirmée par l'examen des restes osseux incinérés; voir la contribution de L. Usai dans VITALI 2003.



Fig. 1. Nécropole de Monte Bibele. Répartition des sépultures à inhumation et incinération, avec armement.

mobilier de la tombe, sont peut-être à mettre en relation avec la destruction d'ensembles plus anciens. La tombe 45, à inhumation, présente des indices évidents d'une perturbation ancienne. Pour les deux autres, s'agissant d'incinérations, on ne peut pas totalement exclure un ramassage accidentel au cours du nettoyage du bûcher funéraire dans la mesure où la crémation n'était pas effectuée sur place. Cependant, le fait que ces résidus de fourreaux ne correspondent à aucune arme connue, plaide plutôt en faveur

d'un plus grand nombre de tombes de guerriers.

3. ARMEMENT, TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE

L'armement déposé auprès des morts se compose avant toutes choses de pièces offensives. Il est parfois complété par le dépôt d'un casque. L'équipement défensif n'apparaît guère à travers la documentation archéologique. Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où ces éléments étaient le plus souvent confectionnés à partir de matériaux périssables, il en va ainsi des boucliers et peut-être aussi de certaines protections de corps. A Monte Bibele, la présence du bouclier est archéologiquement attesté dans deux cas seulement, les tombes 107 et 132. Dans la première, il est matérialisé par un fragment d'orle en fer d'une dizaine de centimètres de long. Situé à la base du bouclier, il s'agit peut-être d'une pièce de réparation compte tenu de sa longueur (environ 17 cm) et son caractère exceptionnel. Dans la seconde tombe, la présence d'un bouclier est probable si l'on interprète comme telles les importantes traces ligneuses repérées au moment de la fouille (13). L'armement offensif se compose quant à lui de l'épée, avec son étui et son harnais, de lances et d'armes de jet.

Le nombre de pièces disponibles est suffisamment important pour que l'on puisse envisager leur analyse du point de vue technique et morphologique, et définir pour chaque catégorie d'objet les grandes lignes de leur évolution. Pour les armes de type laténien, on se référera volontiers aux séries des régions nord-alpines avec lesquelles elles présentent nombre de caractères communs. Pour les autres et plus particulièrement pour tout ce qui concerne les armes de jets, on se fierà aux comparaisons régionales tout en tenant compte du jeu des associations à l'intérieur des différentes tombes examinées. Ce cadre typo-chronologique s'ap-

(13) Bouclier de la tombe 132, cfr. VITALI 2003.

puie également sur l'examen des fibules lorsque cela est possible. Présentes dans 17 tombes seulement, dont 6 incinérations, elles sont aussi du point de vue chronologique irrégulièrement réparties. Elles sont toutes de type laténien, à l'exception de trois exemplaires trouvés dans les tombes 117 et 132. De façon générale, elles sont en fer et le plus souvent fortement corrodées et fragmentaires, ce qui ne facilite pas toujours leur identification.

Dans le cas de Monte Bibebe, nous nous trouvons dans une situation particulièrement favorable dans la mesure où l'analyse des vestiges archéologiques peut être utilement enrichie par l'apport des données de l'historiographie ancienne et replacée dans une perspective historique relativement bien documentée (PEYRE 1979; PEYRE 1992). Si les dates qui ont été proposées jusqu'ici pour fixer les principaux moments de l'occupation du site sont toujours valides, il reste à en préciser le détail et discuter leur ancrage en chronologie absolue. Se pose à nous, dès lors, le choix d'opérer par datation directe comme il est d'usage dans les régions méditerranéennes ou de procéder de manière plus indirecte, en faisant le détour par une chronologie relative, comme on le fait généralement en protohistoire. Naturellement, les deux systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Le premier suppose que les mobiliers archéologiques, qui s'inscrivent dans la durée et le rythme lent de la vie quotidienne, sont parfaitement connus et datés. Or, pour la période qui nous intéresse, les IV^e et III^e siècles, il n'en va pas toujours ainsi; les datations qui sont avancées sont loin d'être aussi précises qu'on pourrait le souhaiter. Il n'est pas non plus toujours aisé de mettre en relation un ensemble archéologique avec un événement ou une période précise de l'histoire. L'abondance des mobiliers qui caractérisent beaucoup d'ensembles funéraires de cette période en Italie ne se traduit pas nécessairement par une datation fine des ensembles. Cela tient en partie au fait que beaucoup de ces mobiliers ont été trouvés dans des ensembles funéraires à dépôts multiples; dans

bien des cas, la datation donnée est celle envisagée pour la fermeture du caveau. On peut se demander, en outre, si la richesse en mobilier ne nuit pas parfois à la qualité de l'information dans la mesure où il n'est pas toujours possible de procéder à un examen aussi détaillé qu'on le souhaiterait pour certaines catégories d'objets. Ces datations, on le voit bien avec les productions métalliques en bronze (vaisselle, armes et accessoires divers) et dans une moindre mesure la céramique à vernis noir (14), sont données sous forme de fourchettes qui atteignent et dépassent même parfois le demi siècle.

A cet égard, il est remarquable que beaucoup d'ensembles avec épées laténiennes et céramiques à vernis noir sont datées, en Italie septentrionale, de la transition IV^e - III^e s. av. J.-C. Cela signifie-t-il que nous manquons de données archéologiques fiables pour tout le IV^e siècle et plus particulièrement pour la première moitié de ce siècle? Même si les lieux de vie des Celtes des deux ou trois premières générations sont difficiles à localiser (PEYRE 1992, pp. 24, 36), il leur a bien fallu trouver quelques endroits pour honorer leurs morts. La difficulté n'est pas tant de les découvrir que de les reconnaître comme tels. Force est de constater que nous ne sommes pas toujours en mesure d'identifier correctement les marqueurs pour une époque donnée. C'est parce qu'elles sont associées à des céramiques attiques tardives à figures rouges, datées de la première moitié du IV^e siècle, que la datation haute des sépultures de guerriers des nécropoles " sénones " de Filottrano et de Moscano di Fabriano est généralement acceptée (BAUMGÄRTEL 1937; LANDOLFI 1991a; LANDOLFI 1991b).

Dans le domaine nord-alpin, la chronologie de La Tène ancienne (une période longue d'un peu plus de deux siècles qui va du milieu du V^e aux premières décennies du III^e siècle) repose essentiellement sur l'analyse d'une partie des mobiliers funéraires: la céramique et la parure

(14) MOREL 1987, p. 127. Voir également la contribution d'A. Rabin dans ce volume.

en bronze principalement. L'armement et de façon plus générale l'ensemble du mobilier métallique en fer n'est que très rarement pris en compte et lorsqu'il l'est, c'est souvent sur la base de considérations stylistiques. De fait, notre connaissance de l'armement laténien des deux premiers siècles est encore à bien des égards mal assurée. Néanmoins, des progrès considérables ont été accomplis en une dizaine d'années. Le corpus des objets restaurés s'enrichit progressivement, mais nous sommes encore loin de pouvoir disposer de séries aussi fournies que pour les III^e et second siècles avant notre ère. Cette difficulté est compliquée par le fait que les ensembles funéraires avec armes de cette période se limitent généralement à l'épée et éventuellement la lance. Les éléments du ceinturon ne sont pas toujours présents tandis que le bouclier paraît inexistant faute de garnitures métalliques. Le dépôt de vases et de parures est loin d'être systématique (15). Les fibules, généralement en fer, sont rarement conservées dans le cas des découvertes anciennes. Dans ces conditions, il nous faut admettre qu'il est encore souvent difficile de relier les données obtenues par l'analyse des armes avec celles relevant des autres catégories d'objets. De ce point de vue, un ensemble comme celui de Monte Bibele revêt du fait des associations de mobiliers une importance capitale pour poser les bases d'une chronologie relativement fine.

Chronologie absolue (16):

La Tène A - 475/450 à 410/380

La Tène B1 - 410/380 à 350/325

(15) Dans le cas de Münsingen, une des nécropoles les plus importantes du monde celtique, la chronologie est uniquement fondée, en l'absence de vase, sur l'analyse de la parure. Les armes et les fibules en fer, non restaurées, ne sont pas pris en compte: HODSON 1968. Il en va de même de la célèbre nécropole autrichienne de Dürrenberg près de Hallein: MOOSLEITNER ET ALII 1974.

(16) L'ancrage en chronologie absolue est un exercice toujours périlleux. Dans le cas présent, nous nous alignons sur les propositions de G. Kaenel, établies pour une région proche de la Cisalpine, même si l'armement occupe ici, comme toujours, une place relativement faible dans l'argumentation: KAENEL 1990.

La Tène B2 - 350/325 à 280/260

La Tène C1 - 280/260 à 225/200

Les acquis de ces dernières années ont permis d'insister sur le caractère extrêmement homogène de l'armement celtique. Cette uniformité, visible jusque dans le détail, montre qu'il existe au niveau des élites guerrières une communauté d'esprit qui se traduit aussi bien dans leur équipement que dans leur manière d'être et très certainement d'envisager la guerre. Cette homogénéité ne se limite pas à une période donnée, mais concerne l'ensemble des cinq derniers siècles avant notre ère. Au delà des similitudes, il conviendra de mettre en évidence, dans les années à venir, les signes distinctifs qui permettront de définir pour chaque type des faciès "régionaux". L'évolution de l'armement telle qu'elle se dessine aujourd'hui paraît relativement continue et progressive. Le passage d'un type à l'autre n'a rien de brutal, il serait plus juste de parler à ce propos d'une modification de la forme et d'une adaptation aux réalités du combat. Elle reflète d'une certaine manière les mutations en cours dans les usages de la guerre et il n'est donc pas étonnant de suivre la trace de ces changements dans l'ensemble des territoires concernés. Une telle évolution, bien compréhensible pour les armes et les techniques de combats, ne se justifie nullement dans les autres domaines de la vie quotidienne, comme la parure et la vaisselle, qui ont leur rythme propre. De façon générale, on peut distinguer pour chaque phase chronologique l'utilisation conjointe de deux ou trois types d'armes.

Dans le cas de Monte Bibele, la richesse des mobiliers devraient permettre de cerner au mieux la datation de différents ensembles. Or, la multiplication des données fait également apparaître certaines incohérences. Si une sépulture est un ensemble clos, il convient d'établir une distinction très nette entre la date proposée pour l'enfouissement et la datation retenue pour chacun des éléments qui composent le mobilier. De ce point de vue, connaître l'âge du défunt, tout au moins savoir si l'on a affaire à un individu jeune ou vieux, est de la plus grande impor-

tance. Il est également souhaitable d'établir une distinction entre les effets personnels (parure et armement notamment) et le mobilier d'accompagnement qui n'ont pas nécessairement la même durée d'utilisation. La prise en compte de ces différents paramètres est importante si l'on veut éviter le risque d'aboutir à une chronologie exagérément concentrée. De tous les mobiliers réunis dans les tombes de guerriers, l'épée et son fourreau sont certainement les pièces les plus anciennes. C'est l'arme emblématique du guerrier; une arme qu'il peut conserver dans certains cas sa vie durant, même si ce n'est pas nécessairement l'arme la plus utile et la plus utilisée au combat, à la différence de la lance et du javelot qui sont de ce fait plus facilement interchangeables.

4. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ARMES: ÉPÉE, FOURREAU, LANCE, *PILUM* ET CASQUE

L'épée forme avec l'étui et son système de suspension un ensemble unitaire et original qui ne rencontre guère d'équivalent dans le monde méditerranéen. Gainée dans sa protection métallique, l'épée laténienne était portée à la taille sur le côté droit. Fabriqué sur mesure, le fourreau était tout à la fois conçu comme une protection et un écrin. Il est généralement orné sur la plaque frontale de motifs gravés stylisés, en référence à l'univers " magico-religieux " des peuples transalpins. Si l'épée apparaît avant tout comme un objet utilitaire, le fourreau et les éléments métalliques du système de suspension témoignent de la capacité créatrice des artisans laténiens. C'est probablement dans la réalisation de ces mobiliers très particuliers, destinés à l'élite de la société celtique, que les artisans ont fait la démonstration de leur savoir-faire. Le fourreau d'épée n'est pas un simple accessoire, c'est un objet composite obtenu à partir de l'assemblage de différents éléments. A la difficulté de mise en forme des tôles, s'ajoute la nécessité de réaliser des ajustages parfaits. Le montage en force des divers constituants fait également

appel aux techniques de la soudure et du rivetage. Par la complexité du mode d'élaboration, le fourreau d'épée peut être considéré comme un fossile directeur majeur pour connaître l'armement laténien. Les éléments de garniture du ceinturons seront pour nous de tout aussi précieux indicateurs.

4.1. L'épée, d'une manière générale, est souvent bien conservée. C'est particulièrement vrai pour les objets qui ont été passés au feu au moment de l'incinération. Sur ces pièces, la surface d'origine parfaitement reconnaissable apparaît sous forme de plages noircies. Sur les 38 pièces découvertes, quatre présentent des lacunes importantes (tombes 67, 69, 70 et 72, quatre inhumations provenant d'un même secteur). La tombe 45, perturbée anciennement, ne contenait aucune épée alors qu'elle a livré les restes incomplets de deux fourreaux.

L'épée de Monte Bibele est une arme droite, effilée et à double tranchant. La longueur de la lame varie entre 50 et 70 cm pour une largeur de 30 à 52 mm. La lame d'épée de la tombe 81, avec seulement 515 mm de long, constitue une exception notable dans cette collection, puisque les lames les plus courtes couvrent pour la plupart une plage comprise entre 58 et 64 cm. Les plus longues sont aussi les plus larges. A ces variations, s'en ajoute une autre et non des moindres puisqu'il s'agit du poids de l'arme, une donnée qui n'est que très rarement prise en compte. Lorsque l'on a affaire à des pièces en relativement bon état, on s'aperçoit que l'investissement en matière première peut aller du simple au double. Alors que les lames les plus légères font difficilement 240 grammes (tombes 69 et 121), les plus lourdes atteignent et dépassent même pour certaines d'entre elles les 450 grammes (tombes 6, 8, 35, 42 et 54). Il reste à voir dans quelle mesure on peut établir ou non une corrélation entre ces indices de poids et une évolution chronologique, et plus encore fonctionnelle (17).

(17) A titre de comparaison, on constate pour les épées de La Tène moyenne une augmentation très nette du

La plupart des lames ont une section nervurée; elle est parfois losangée et plus rarement lenticulaire (tombes 85, 102 et 116). L'épaisseur de la lame varie entre 5 et 8 mm avec une moyenne autour de 6. La pointe est presque toujours acérée. La poignée mesure entre 11 et 13 cm de long, rarement plus (14 cm pour les épées des tombes 70, 102 et 132). Outre la soie qui n'est que l'appendice terminal de la lame, il ne subsiste généralement de la poignée que les rivets en fer qui maintenaient en place les parties organiques (presque toujours en bois). La section de la soie est le plus souvent quadrangulaire. Seuls les épées des tombes 14, 121a, 124, 126 et 127, ont une section nettement losangée. La poignée est parfois coiffée d'une garniture métallique en "ailette". Sa forme reproduit celle du pommeau dont elle épouse le tracé. Elle peut être rectiligne comme sur les exemplaires des tombes 8, 42, 54, 69, 76, 107 et 126, ou en " V " comme pour l'épée de la tombe 75. Dans la plupart des cas, un simple bouton suffit à bloquer les composantes de la poignée. Il est obtenu par écrasement de l'extrémité de la soie ou rapporté et riveté (il peut être assez volumineux comme sur les armes des tombes 66, 67 et 118 et orné). Une garniture métallique enfilée sur la soie se retrouve parfois à la base de la poignée de certaines armes, à la jonction entre la garde et l'embouchure du fourreau (tombes 33, 66 et 132). La garde, peu développée, n'offrait qu'une faible protection à la main, ce qui en limite l'usage dans l'optique de " duels ", une forme d'escrime popularisée à travers les restitutions cinématographiques.

4.2. Les fourreaux, à la différence des objets

en métal. Les exemplaires du site de La Tène, conservés au musée de Bienne en Suisse, que l'on peut dater de la fin du III^e s., ont un poids qui varie entre 450 et 650 g (étude en cours). La longueur des lames, comprise entre 65 et 75 cm, correspond aux exemplaires les plus grands de Monte Bibele. Plus que la longueur, c'est l'épaisseur et la morphologie de la section de la lame qui fait la différence. A partir du III^e s., une préférence très nette est accordée aux lames de section lenticulaires.

plus massifs, sont souvent très fragmentés. S'il a été possible de définir les principaux caractères morphologiques et techniques à partir de leurs simples vestiges, il a été nécessaire de recourir aux épées, qui sont souvent complètes et présentent un meilleur état de conservation, pour les restituer dans leurs mensurations initiales. Les fourreaux sont au nombre de 39, auxquels il faut ajouter les restes incomplets de trois autres individus.

Tous les étuis appartiennent à la grande famille des fourreaux avec bouterolle ajourée. La plupart étaient ornés. La présence de décors est attestée pour 15 pièces, mais le potentiel est encore important puisque sur les 33 fourreaux qui ont conservé leur entrée, 11 n'ont fait l'objet d'aucune recherche approfondie jusqu'à présent (voir la contribution de M. Szabó dans ce volume).

Suivant leurs dimensions et leur morphologie, trois groupes principaux sont distingués (fig. 2). Le premier comprend les pièces longues et larges (la longueur varie entre 63 et 70 cm pour une largeur de 48 à 56 mm), c'est la série la plus ancienne. Le second est constitué des pièces courtes et étroites (la longueur varie entre 58 et 64 cm pour une largeur de 40 à 48 mm). Le dernier groupe qui présente les caractères les plus évolués, est moins bien défini du point de vue métrologique en raison du trop petit nombre de pièces disponibles (62 à 73 cm de long pour une largeur comprise entre 45 et 62 mm). Le fourreau de la tombe 124, avec une longueur avoisinant 73 cm, l'emporte par la taille sur tous les autres exemplaires. Tout aussi exceptionnel, le fourreau de la tombe 81 paraît excessivement court et étroit comparativement aux autres (il mesure à peine 52 cm de long).

Les plus grandes ont en commun une pièce de suspension avec un pontet long et étroit (long d'environ 3 cm, le pontet est fréquemment orné d'un cartouche quadrangulaire gravé) et deux petites pattes de fixation arrondies. La bouterolle qui coiffe l'extrémité du fourreau est le plus souvent anguleuse, plus rarement arrondie, et mesure entre 12 et 14 cm

de long. Seuls les exemplaires des tombes 6 et 32 présentent une nervure sur la plaque avant. Ces fourreaux sont le plus souvent ornés du motif de la Lyre zoomorphe (tombes 6, 54 et 107) bien que les décors à base de rinceaux, inspirés du Style de Waldalgesheim, soient également présents (tombe 126).

Les plus courtes se caractérisent le plus souvent par une pièce de suspension puissante avec des attaches plus ou moins volumineuses, de forme circulaire ou en ogive. Les bouterolles ont pour la plupart une extrémité arrondie. Elles mesurent entre 9 et 12 cm de long. Dans cette série un groupe se distingue par des extrémités sur-dimensionnées relevant soit de la forme circulaire, soit de celle du losange (tombes 70, 72, 74, 79, 94, 118, 127 et 135). Les thèmes décoratifs sont plus diversifiés que précédemment. Le thème des animaux fantastiques affrontés, les dragons de type 1 selon la terminologie de J.-M. De Navarro (DE NAVARRO 1972), apparaît trois fois (tombes 70, 124 et 127). Des motifs à base de rinceaux sont visibles sur un fragment de tôle du fourreau de la tombe 118. Ils sont également présents sur deux appliques rivetées, la première sur le bord de la plaque antérieure du fourreau de la tombe 72, la seconde sous l'entretoise arrière de la bouterolle de l'exemplaire de la tombe 94. Cette dernière a aussi pour fonction de bloquer la bouterolle et éviter qu'elle ne se déchausse sous l'effet de son poids et des vibrations. Un simple rivet, fixé sous l'entretoise (tombes 70 et 118), suffit généralement pour assurer le blocage, sans pour autant inter-

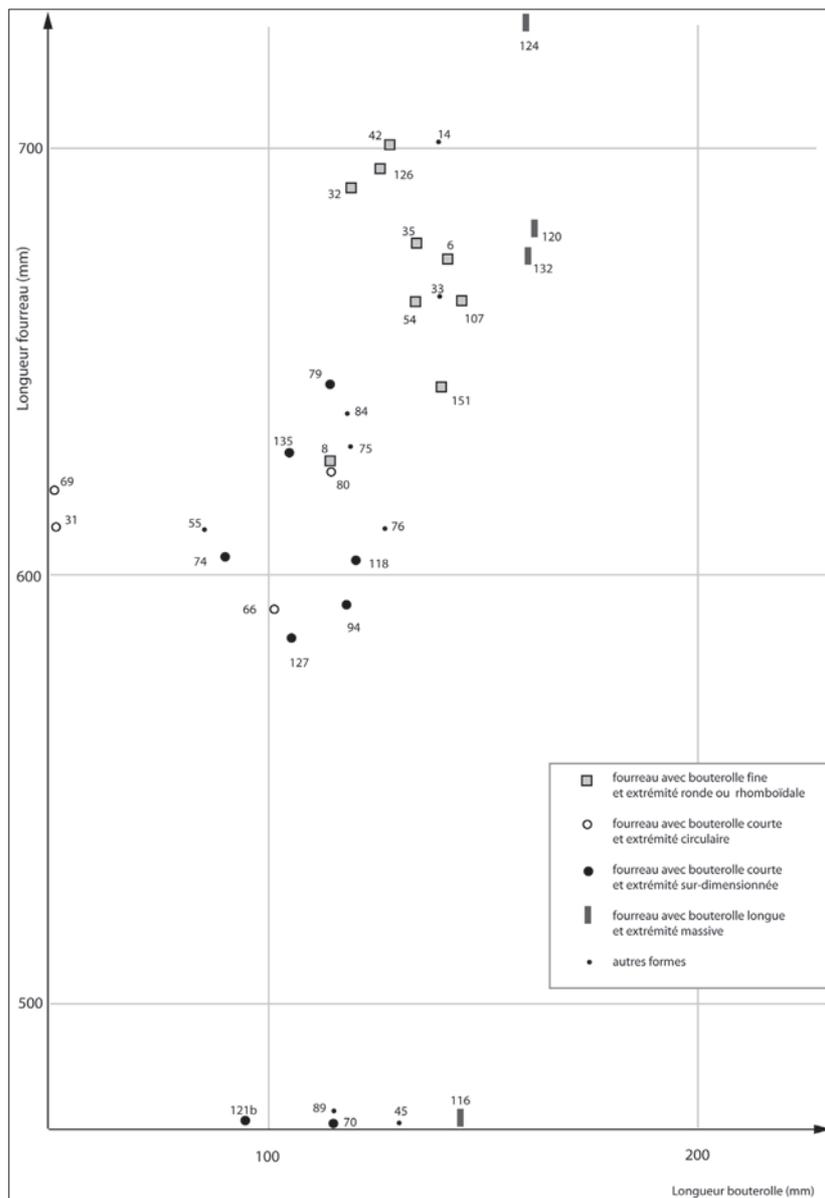


Fig. 2. Les fourreaux d'épée. Rapport entre la longueur du fourreau et la longueur de la bouterolle. Pour les pièces endommagées, la longueur est estimée en fonction de la longueur de la lame de l'épée. La morphologie de la bouterolle est indiquée par un symbole.

dire toute possibilité de démontage (entretien et réparations). Les exemplaires qui n'ont pas de nervure médiane sur la plaque antérieure sont généralement renforcés du côté de l'entrée par une frette dont les extrémités se referment sur les gouttières latérales du fourreau. Cette pièce avec ses bossettes hémisphériques rapportées -généralement creuses, elles sont rivées sur la frette- en forme d'yeux est souvent ornée de motifs gravés (cercles concentriques et stries

ou triscèles comme on peut le voir sur les exemplaires des tombes 66, 75 et 81).

Les exemplaires de la troisième série sont tous nervurés. Les bouterolles sont longues (environ 16 cm) et les ajours de la partie terminale peu prononcés. Seul le fourreau de la tombe 79 déroge à cette règle. Par sa bouterolle, il s'apparente davantage aux exemplaires surdimensionnés du second groupe. Les pontets peuvent être longs et étroits (tombes 79 et 132) ou larges avec des contours concaves (tombes 102 et 120). Par la morphologie de leur bouterolle et du pontet, certains fourreaux (tombes 85 et 116) du second groupe présentent d'indéniables affinités avec les exemplaires de cette dernière série. Sur les trois entrées conservées (tombes 79, 120 et 132) nous avons la certitude qu'au moins deux sont ornés (sur le troisième, tombe 79, nous n'avons retrouvé que la trace d'un mince filet gravé qui souligne la découpe de l'entrée). Sur l'exemplaire de la tombe 120 on peut voir le motif de la Lyre zoomorphe (cette fois la tôle est nervurée, ce qui n'était pas toujours le cas pour les exemplaires du premier groupe), alors que l'on reconnaît sur le fourreau de la tombe 132 le tracé d'une paire d'animaux affrontés, les dragons de type 1, un thème que l'on trouve fréquemment associé aux armes les plus courtes.

4.3. Le ceinturon utilisé pour le port de l'épée fait intervenir différents matériaux. Il y a les accessoires métalliques et les éléments organiques, le cuir principalement. Ces derniers ayant presque toujours disparus sans laisser la moindre trace, il ne nous reste plus que les parties métalliques, des anneaux et des chaînes, pour comprendre le fonctionnement de ces ceinturons. Ces éléments ne sont attestés que dans 28 cas seulement alors que l'on possède 39 épées avec fourreau. C'est dans les incinérations qu'ils sont les plus souvent absents (tombes 6, 8, 118, 121, 126 et 127); plutôt que d'envisager l'absence de ceinturon ou même de pièces métalliques, on est tenté de croire que ces éléments n'ont pas été récupérés après leur passage au feu.

Sur la base des accessoires métalliques, les ceinturons peuvent se répartir en deux ensembles distincts. Le premier comprend des anneaux (2 à 4 suivant les cas, le plus souvent 3; généralement de même taille, mais pas nécessairement). Le second, très différent, se compose de deux chaînes, une courte (10 à 15 cm) et une longue (environ 45 cm), qui sont utilisées conjointement avec la ceinture en cuir.

Les chaînes en fer sont présentes dans les tombes 85, 116, 120, 124 et 132. La dernière est une chaîne à longs maillons torsadés. Celle de la tombe 124, de nature différente, est composée d'une série de tiges torsadées, groupées par trois, qui alternent avec un anneau. L'exemplaire de la tombe 120, en forme d'échelle, est réalisé à partir d'une série de maillons emboîtés. Les deux autres se caractérisent par des maillons graciles, à double torsade, et des anneaux terminaux relativement grands. Si l'on regarde les poids, on constate une très forte disparité d'un type à l'autre. L'ensemble le plus lourd est celui de la tombe 132 avec 475 g, vient ensuite la tombe 120 avec 345 g. Avec 160 g chacun les ensembles des tombes 85 et 116 paraissent bien légers comparativement aux deux précédents.

Pour les systèmes de ceinture avec anneaux, le bronze et le fer sont utilisés à part égale; il n'est pas rare de rencontrer l'association des deux métaux dans un même ensemble (7 fois). Le choix du métal n'a pas davantage d'influence sur la forme (section quadrangulaire, ronde, ou lenticulaire) que sur la taille (de 14 à 50 mm de diamètre). Les anneaux sont souvent utilisés par trois, plus rarement par deux ou quatre. Lorsqu'il y en a un seul, il y a de fortes chances pour que l'on ait affaire à un ensemble incomplet; deux sont nécessaires pour la fixation du fourreau. Disposés de part et d'autre du pontet, les anneaux étaient ligaturés ensemble de manière à éviter tout flottement et ne pas entraver le guerrier dans sa marche (RAPIN 1996). Les anneaux en bronze, de section lenticulaire (30 mm de diamètre) sont fréquents dans les ensembles à inhumation de la seconde file

(tombe 55, 66, 67, 70 et 79). Les petits anneaux, de section circulaire, de 14 à 18 mm de diamètre, sont presque toujours trouvés fixés au fourreau, à proximité du pontet sur le côté droit (tombe 31, 32, 35, 107 et 151). Ils sont parfois au nombre de deux comme dans la tombe 151. Les grands anneaux fins (36 à 50 mm de diamètre) proviennent essentiellement des incinérations de la partie nord (tombe 54, 84, 94, 102 et 135; dans le cas de la tombe 102, il est probable que l'anneau appartienne à un ensemble plus ancien comme l'attestent les fragments de fourreau résiduels et la fibule à arc cintré découverts dans la même sépulture).

4.4. Les armes d'hast sont représentées par deux catégories d'armatures offensives: les fers de lances, armes d'estoc le plus souvent nervurées, et les armes de jet de type italique appelés *pila* pour les différencier des javelots transalpins.

Les armatures de lances sont au nombre de 40 et présentes dans 33 tombes. Dans 8 sépultures, ce sont les seules pièces d'armement déposées dans la tombe. Dans la majorité des cas, on ne compte qu'une lance par sépulture (28 fois), quatre tombes en contiennent deux (tombe 54, 59, 84 et 107), et une trois exemplaires (tombe 151). Leur longueur initiale n'est pas connue et toutes n'ont pas, loin s'en faut, de talon terminal (16 exemplaires seulement). La plupart ont été brisées au moment du dépôt comme on peut le déduire d'après la disposition des extrémités dans la tombe. Une longueur totale de 2 à 3 m est vraisemblable pour la majorité des cas; les fouilles exécutées au début du siècle sur le site de La Tène, en Suisse, ont livré deux lances complètes avec une hampe d'environ 2,50 m de longueur (18). De la forme du fer, de la longueur de la hampe et

(18) BRUNAU, RAPIN 1988, p. 93. Pour la découverte exceptionnelle de La Tène voir: VOUGA 1923, l'auteur remarque que ces "piques" (parce que les pointes mesurent entre 20 et 30 cm de long) possèdent une hampe en frêne écorcé et régulièrement travaillé. Elles mesurent respectivement 2,43 m et 2,47 m et n'ont aucune trace de courroie destinée à la préhension de l'arme.

du choix de l'essence dépendent l'utilisation qui en était faite (19).

En fonction de la taille et de la morphologie 7 formes sont distinguées (*fig. 3*). De façon générale, les nervures médianes sont souvent peu marquées; parfois, elles ne sont signalées que par une simple arête. Le diamètre des douilles à l'ouverture est une donnée qui ne varie guère (entre 16 et 24 mm avec une moyenne autour de 19). Des traces ligneuses correspondant au bois de la hampe sont conservées dans presque tous les cas, même dans certaines incinérations comme la tombe 94, ce qui amène à penser que l'objet n'a pas été brûlé ou qu'il ne l'a été que très partiellement (20).

Le premier groupe rassemble les exemplaires de petites dimensions (13 à 18 cm de long). La douille est courte (5/6 cm) et légèrement bombée. Ces pointes sont sans talon. Ce groupe comprend trois individus, peut-être quatre si l'on inclut le fer incomplet de la tombe 42 (tombe 32, 45 et 54).

Le second groupe se caractérise par des armes de morphologie identique mais de dimensions sensiblement plus grandes (20 à 25 cm de long). La douille est également plus longue (6 à 8 cm). La présence d'un talon reste tout à fait exceptionnelle. A ce groupe correspondent les exemplaires des tombes 35, 107, 113, 147, 151 (deux fers) et 152, soit un total de 7 fers de lance. Si le fer de lance de la tombe 97 présente des analogies de formes avec les exemplaires de cette série, il s'en distingue cependant par ses dimensions importantes (41 cm) et son poids (plus de 400 g).

(19) On ne peut totalement exclure l'hypothèse d'armes courtes comme les javelines des vélites romains, dont le bois a une longueur de deux coudées (c'est à dire un peu moins de 90 cm), une épaisseur d'un doigt (un peu moins de deux centimètres) et dont la pointe mesure un empan (22 cm environ), GUITTARD 1984 d'après la description qu'en fait Polybe, VI, 22, 4. Des armes toutes aussi courtes, tenues par le talon, sont fréquemment représentées dans les scènes de duel de la peintures paestanes: CIPRIANI, LONGO 1996, par exemple Andriuolo tombe 24 et Arcioni tombes 271 et 1/1990, pp. 58, 64 et 122.

(20) Du bois carbonisé était encore conservé dans le talon du *pilum* de l'incinération 127.

Le troisième groupe se compose des grands fers de lance, à douille courte et flamme étroite (30 à 37 cm de long avec une douille de 5 cm et une largeur de flamme d'environ 4 cm). Là encore, les talons sont inexistants. Cinq exemplaires sont attestés (tombes 55, 59, 79, 135 et probablement 54 bien que ce dernier soit incomplet).

Le quatrième groupe est assurément le plus caractéristique et le mieux représenté de tous. Il s'agit d'une longue armature effilée avec un renflement plus ou moins marqué à la base de la flamme. Cette partie est presque toujours renforcée par un léger épaissement des tranchants. Les plus petites mesurent 38 cm tandis que les plus grandes atteignent facilement 60 cm. Ces variations n'ont pour ainsi dire pas d'incidence sur la longueur de la douille (entre 9 et 11 cm). En dépit de sa taille relativement faible (30 cm de long), il est possible de rattacher le fer de lance de la tombe 151 à cet ensemble dans la mesure où il présente d'évidentes affinités morphologiques avec les exemplaires de ce groupe (dégagement de la pointe par rapport à l'empennage). Ces armes sont presque toujours équipées d'un talon conique long de 10 à 15 cm. Ce groupe comprend onze fers de lance, douze si l'on prend en compte l'exemplaire de la tombe 151 (tombes 59, 67, 69, 70, 72, 76, 81, 94, 99, 107 et 117).

Le cinquième groupe comprend des fers courts (20 à 23 cm) et puissants, caractérisés par une douille conique de fort diamètre (22 à 24 mm) et une pointe triangulaire. Aucun talon n'est associé à ces fers. Cet ensemble relativement réduit est illustré par les exemplaires de trois tombes (80, 120 et 132). C'est certainement à ce même groupe qu'il faut attribuer le fer incomplet de la tombe 124.

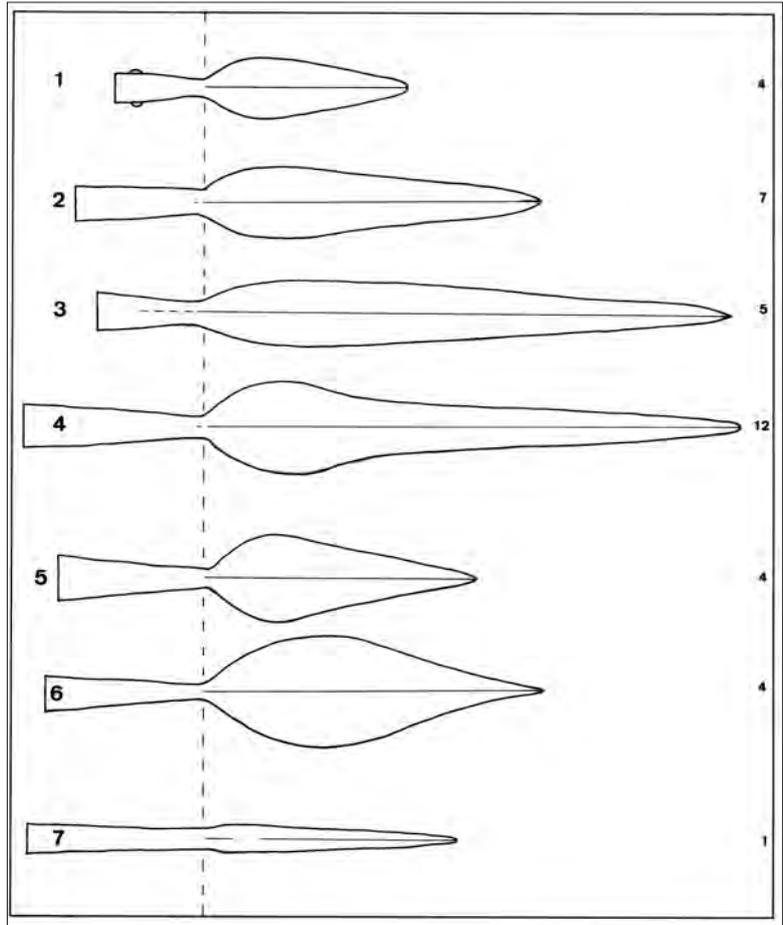


Fig. 3. Les fers de lance. Principales formes rencontrées à Monte Bibele et importance respective.

Le sixième est constitué d'armes caractérisées par une flamme convexe avec une carène plus ou moins marquée, située à mi-hauteur (tombe 89 en particulier). Les longueurs présentent une forte disparité (26 à 40 cm, pour une douille de 8 à 15 cm de long). Quatre fers de ce type sont connus; ils proviennent des tombes 84 (deux exemplaires), 89 et 102. Le fer de lance de la tombe 116, bien qu'incomplet, présente quelques analogies avec les exemplaires de ce groupe.

Le septième et dernier groupe se limite à un unique spécimen (tombe 131). Il s'agit d'un fer sans flamme d'environ 23 cm de long. La section de la pointe est quadrangulaire.

4.5. Les armes de jet sont au nombre de 33 et présentes dans 25 ensembles. Suivant les cas, on en dénombre un ou deux exemplaires par

tombe et exceptionnellement trois (tombe 132). Ces fers sont le plus souvent associés à une ou plusieurs lances.

Ces armes, de type *pilum* (21), se composent d'une douille de 17 à 20 mm de diamètre à l'ouverture que prolonge une longue tige de section circulaire ou octogonale, de 8/9 mm de diamètre, terminée en pointe. Suivant la morphologie de cette dernière, trois formes sont différenciées: lancéolée, triangulaire à barbelures et pyramidale. Ces armes sont également pourvues dans presque tous les cas d'un long talon avec emmanchement à douille de même diamètre que la pointe et un embout plat ou légèrement arrondi. La hampe étant généralement brisée nous ne sommes pas en mesure d'établir qu'elle était la longueur originelle de ces armes (22). On peut

(21) Ces armes sont nommées "giavellotto" par les auteurs italiens. Je préfère utiliser ici le terme latin *pilum* puisqu'en français on a pris l'habitude de qualifier de javelot des armes caractérisées par des fers de petite taille, sans nervure médiane, de forme analogue à celle des fers de lance. Le *pilum* proprement dit est un type d'arme inconnu au nord des Alpes avant la conquête romaine: BRUNAUX, RAPIN 1988, p. 88.

(22) Pour le *pilum* romain de la fin du III^e - début du second siècle, Polybe indique que le javelot lourd était constitué d'une hampe de bois longue de 1,40 m, à laquelle était ajusté un fer de même longueur. L'arme longue d'environ 2,10 m se distingue des exemplaires plus anciens par le fort diamètre de la hampe (8 cm) et son poids de près de 8 kg ?, un chiffre que l'on peut, toutefois, juger excessif pour une arme de jet : Polybe VI, 23, 9 ; GUITTARD 1986, pp. 54-55. Selon les estimations les plus acceptables, le poids du javelot lourd varierait de 3,5 à 4,5 kg, alors que le javelot léger ne dépasserait pas les 2 kg: *ibid.*, p. 55.

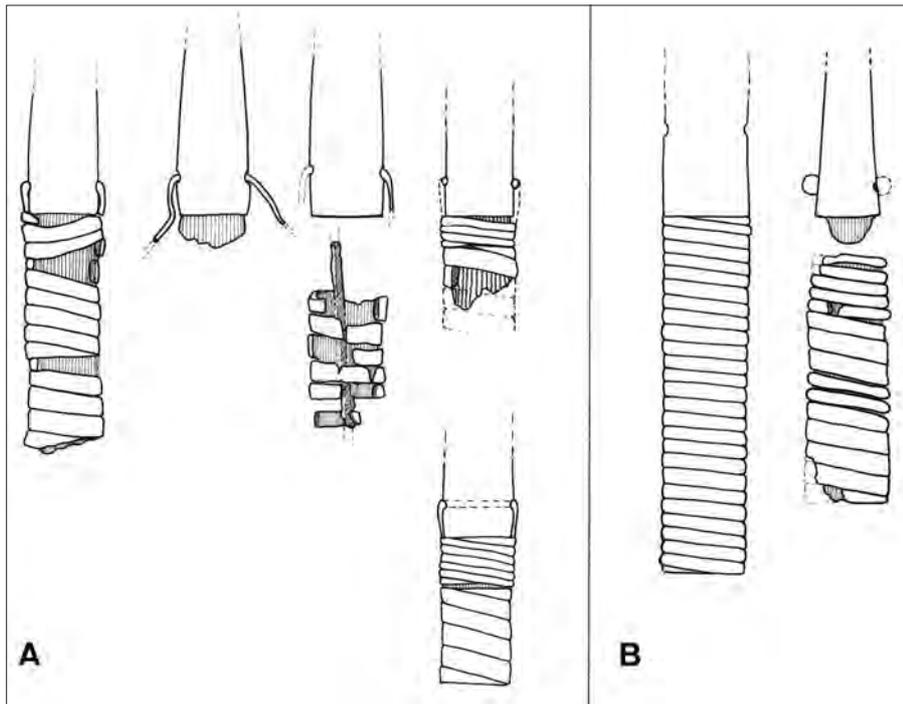


Fig. 4. Système de fixation des fers et talons de lances et de pila. A: fixation des fers de *pilum* avec spirale recouvrant les extrémités de la tige de fixation (de gauche à droite, tombes 79, 132, 81, 102 et 74); B: fixation des fers de lance avec spirale et clous indépendants (tombes 70 et 84).

supposer, en revanche, pour ces bois un aspect vraisemblablement fusiforme en raison de l'étréouissement des douilles qui caractérise aussi bien le fer que le talon. La longueur cumulée des différentes parties métalliques (fer, talon et spirale) dépasse fréquemment le mètre pour un poids en métal pouvant atteindre 600 g (tombes 79, 120, 132 et surtout 124). A la différence des exemplaires romains plus tardifs, le *pilum* de Monte Bibebe est une arme légère dont le poids total, selon toute vraisemblance, ne devait pas excéder 1 kg.

Ces armes sont également munies dans un certain nombre de cas d'une pièce métallique spiralée enroulée autour de la hampe en bois. Cette garniture "élastique" située dans le prolongement direct de la douille caractérise aussi bien le fer que le talon; ce système a également été adapté à certains fers de lance (les grands fers à flamme effilée et base renflée, en particulier: tombes 59, 70, 76? et 84). Cette pièce se présente sous la forme d'un fil ou d'une bandelette; les deux formes sont parfois utilisées con-

jointement sur le même objet (tombes 59 et 74 par exemple où fil et bandelettes alternent). Elle est enroulée sur le bois et enserre les extrémités de la tige de fixation qui sont repliées de chaque côté le long de la hampe (fig. 4 A). La liaison hampe-douille est ainsi consolidée, ou plus simplement prolongée. L'enroulement du fil autour des extrémités de la tige de fixation n'est attestée que pour les *pila*; dans le cas des fers de lance on a uniquement juxtaposition de la spirale avec la douille, les clous de fixation étant indépendants (fig. 4 B). Si ce montage est facile à réaliser, il est plus difficile de comprendre ce qui a motivé son adoption et sa mise au point et cela d'autant plus que son usage est loin d'être systématique. Son utilisation comme pièce de renfort est loin d'être assurée (comme éviter l'éclatement du bois). On peut également se demander s'il ne s'agit pas là d'une transposition en métal d'une ligature initialement en cuir? Quoi qu'il en soit, ce système n'est pas une innovation du IV^e siècle puisqu'on en connaît des exemples dès le VIII^e siècle, en Etrurie comme dans les Marches, mais il s'agit alors de simples fils en bronze associés, par juxtaposition, à des pointes de lance en bronze ou en fer (23). Concernant les *pila*, ce système avait peut-être aussi pour utilité de maintenir solidaire le fer avec le bois de la hampe lorsque l'arme, une fois lancée, venait à se briser au moment de l'impact (elle était difficilement réutilisable en l'état; fichée dans un bouclier, elle pouvait en outre constituer un sérieux handicap pour l'adversaire en compromettant sa protection corporelle et entraver ses possibilités d'action) (24).

La première série est constituée des fers

(23) Pour l'armement étrusque voir TALOCCHINI 1942; SAULNIER 1980. Un fer de lance avec spirale en bronze trouvée à Ancone (colline des Capucins) figure dans les collections du Musée National des Marches à Ancone.

(24) Eviter que l'adversaire réutilise les traits qui leur étaient adressés est une préoccupation bien compréhensible; c'est sans doute ce qui motiva Marius lorsqu'il fit modifier le système de fixation du *pilum* en remplaçant un des rivets en fer par une cheville de bois: Plutarque, *Vie de Marius*, c. 25; FEUGÈRE 1993.

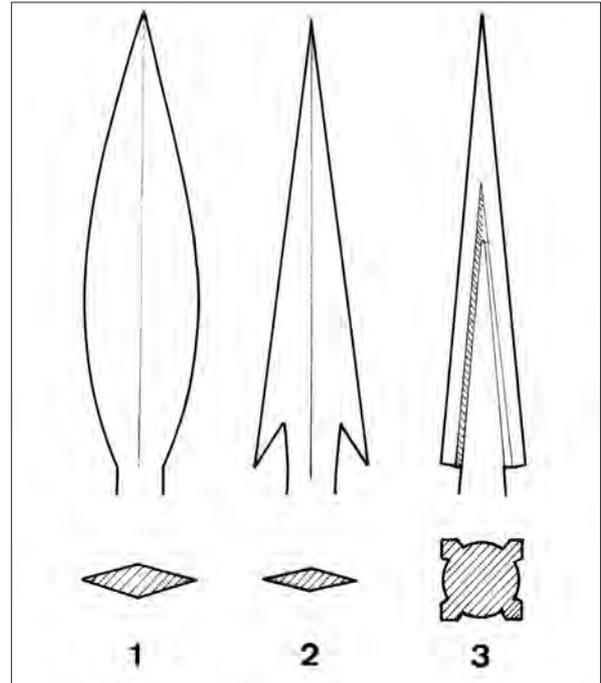


Fig. 5A. Les fers de pilum. Morphologie des pointes d'armatures de pilum. 1: pointe à flamme convexe ou foliacée; 2: pointe à flamme triangulaire et barbelures; 3: pointe de forme pyramidale avec cannelures.

avec une pointe à empennage convexe; dans ce cas, la section est plus franchement losangée que nervurée (fig. 5A-B). La pointe mesure entre 11 et 17 cm pour des fers pouvant atteindre 85 cm. Le plus petit mesure à peine plus de 50 cm (tombe 80). Huit fers relèvent de ce premier type (tombes 74, 75, 79, 80, 120, 124 et les deux exemplaires de 102). Il est possible que les fers des tombes 14, 31 et 121 appartiennent aussi à cette même classe d'objets. L'exemplaire de la tombe 33, en dépit de ces faibles dimensions (43 cm tout au plus) présente aussi d'indubitables analogies avec les armes de ce groupe.

La seconde série comprend les armatures munies d'une pointe triangulaire avec barbelures. La section est losangée. La pointe mesure entre 8 et 12 cm de long pour une longueur totale comprise entre 55 et 95 cm pour les plus grands. C'est cette forme qui présente la plus grande variété en taille. Cette série est forte de quatorze exemplaires (tombes 6, 14, 66, 67, 69, 72, 74, 76, 81, 84, 118, 121, 127 et 132).

La dernière série se caractérise par une poin-

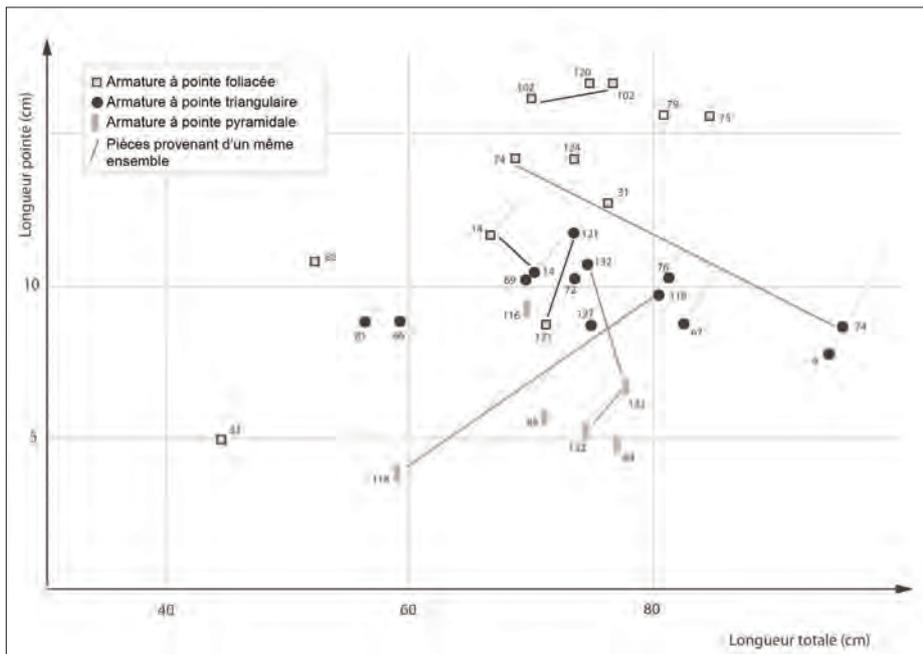


Fig. 5B. Les fers de pilum. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la pointe. Les pièces provenant d'un même ensemble sont signalées par un trait; les flèches en clair indiquent la marge d'erreur dans le cas où la pointe est ébréchée.

te très différente des précédentes. Il ne s'agit plus d'une flamme avec empennage, mais d'une pointe pyramidale avec dégagement des arêtes par enlèvement de matière sur chaque face (cannelures). Celle-ci n'est plus faite pour trancher mais bien plus pour perforer. Relativement courte, la pointe mesure entre 4 et 9 cm, pour une longueur totale comprise entre 60 et 78 cm.

Si la longueur de la hampe est une donnée encore difficilement accessible, il est possible de déterminer la nature du bois utilisé à partir des vestiges ligneux minéralisés, conservés à l'intérieur des douilles. Pour les armes de jet comme pour les lances, le choix du bois a son importance pour comprendre l'utilisation qui en était faite. Quelques échantillons ont donc été prélevés à titre d'exemple sur les talons de *pilum* des tombes 124 et 127 (25). Le premier correspondrait selon toute vraisemblance à du bois de viorne (*Viburnum sp.*) et le second à du cornouiller (*Cornus sp.*) (26). Dans les territoires

(25) Les échantillons ont été confiés à J.-Y. Hunot, du Service Départemental d'Archéologie de Maine-et-Loire à Angers qui a eu la gentillesse de les examiner. Voir annexe.

(26) Pour l'utilisation du cornouiller dans la fabrication

transalpins, les bois les plus souvent rencontrés sont le frêne et parfois le chêne.

4.5. Les talons sont du type à douille, à l'exception de deux à soie qui proviennent des tombes 85 et 116. Les exemplaires correspondant aux lances mesurent entre 8 et 15 cm de long (fig. 6). Les plus grands sont associés aux armes de jets. C'est pour ces derniers que l'on observe la plus grande variété de taille; si les plus courts font à peine 13 cm, ils peuvent mesurer jusqu'à 45 cm de long pour les plus grands. Parmi les exemplaires de grande taille, les plus longs (avec une longueur supérieure à 40 cm) forment un ensemble distinct et homogène, même si de toute évidence il n'existe aucune corrélation entre la taille du talon et la morphologie de la pointe qui lui est associée.

4.6. Le casque est attesté dans 6 tombes seulement; c'est pour ainsi dire la seule pièce d'armement défensif qui nous soit parvenue. Cinq sont en fer (tombes 14, 85, 116, 120, 127) seul l'exemplaire de la tombe 132 est en bronze. Leur poids varie entre 1,2 et 1,4 kg pour les plus lourds, comme l'exemplaire en bronze. Le casque est constitué d'un timbre et de deux paragnathides (ou couvre-joues) articulées; nous ne savons rien en revanche du rembourrage intérieur indispensable à la protection du

des lances et armes de jet, voir DUCREY 1985, pour la sarisse macédonienne; HANSON 1990, p. 120, parle de l'utilisation du cornouiller et du frêne; Xénophon, *Les Helleniques*, III-4-14, rapporte que les Perses utilisaient ce bois pour leurs javalots (début IV^e siècle); Id., *De l'équitation*, XII.

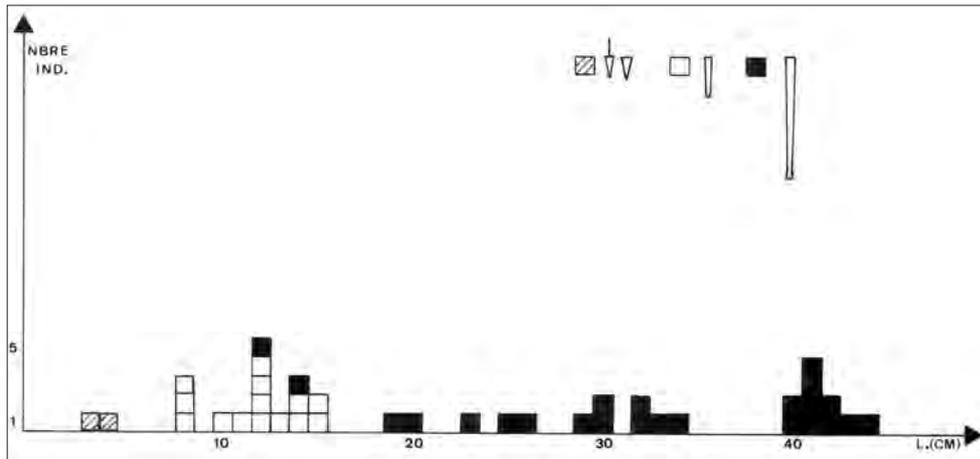


Fig. 6. Les talons de lance et de pilum. Morphologie et répartition comparée des longueurs.

crâne et l'absorption des chocs (27). Les deux crochets fixés à la base des couvre-joues correspondent aux points d'attache de la jugulaire.

La série en fer a fait l'objet d'une publication détaillée dont nous reprenons ici les principaux résultats (VITALI 1988). En fait, il s'agit d'un objet composite où le fer occupe une place prépondérante, le bronze (uniquement sous forme de feuille) et le verre opaque rouge (ou émail) étant réservés à l'ornementation. Cette forme s'apparente aux types A et B définis par F. Coarelli, le premier comprenant aussi bien des exemplaires en bronze qu'en fer (28). Le timbre

(27) Sur ce problème nous n'avons guère d'information dans la mesure où ces matériaux sont rarement conservés. On peut cependant signaler le cas particulier de plusieurs casques en bronze de type Negau découverts en Corse, à Aléria. Les objets qui proviennent d'un hypogée daté des années 475/425 (tombe 90), conservaient encore au moment de la découverte des traces de bois - peuplier ou frêne - qui en tapissaient l'intérieur: JEHASSE 1973, p. 64, en particulier le n° 1767 p. 444. Dans une étude récente consacrée à la question du verre opaque rouge en Italie, M. Pernot et D. Vitali ont pu observer sur une pièce de Monterenzio Vecchia la trace de fibres végétales torsadées au revers d'un rivet de fixation de plaque circulaire en bronze analogue aux exemplaire qui ornent la série de casques de Monte Bibele. La pièce paraît isolée, mais elle provient d'une sépulture partiellement détruite par les labours: VITALI, PERNOT 1996, pp. 206, 210, pl. 2.

(28) COARELLI 1976. Cette classification utile devrait être réajustée et précisée pour rendre compte des données nouvelles pour lesquelles on dispose désormais de contexte de datation relativement sûrs.

en fer, avec son couvre-nuque à peine dégagé, est réalisé en une seule pièce par martelage. C'est un travail qui s'apparente à celui de la chaudronnerie. Le bouton sommital et les paragnathides sont réalisés séparément et rapportés sur le timbre. Les couvre-

joues sont rendues mobiles grâce à l'ajout d'une pièce supplémentaire faisant office de charnière. Ces protections latérales aux contours polylobées évoquent par leur forme triangulaire et la disposition des trois disques les plastrons (ou *kardiophylakes*) caractéristiques de l'équipement samnite, ou encore, dans le domaine laténien, les motifs ternaires des bouterolles trilobées du Vè s. Ce type de paragnathide, les exemplaires en bronze en particulier, est également fréquent en Italie centrale et méridionale. Celles de Monte Bibele sont constituées de plusieurs pièces: la tôle en fer est recouverte d'une mince feuille, en bronze ou en fer, ornée au repoussé. Les deux plaques sont maintenues ensemble par trois rivets en fer à tête conique. Ces rivets, comme le bouton sommital, sont généralement rehaussés d'une patte de verre rouge qui dessine des motifs rayonnants (rosettes). Les disques en bronze et les rivets qui en marquent le centre, sont disposées en triangle, la pointe tournée vers le bas. Un quatrième disque avec rivet central, fixé sur le timbre à la base de l'applique temporale, modifie la figure ternaire initiale pour former avec elle un losange. La base du timbre est plaquée, sur sa face frontale, d'un bandeau de bronze de 2 à 4 cm de haut. Cette feuille est fixée aux extrémités par les rivets des appliques temporales. Elle est ornée de motifs estampés (cercles pointés) ou repoussés (palmettes). Des motifs analogues se retrouvent de la même façon sur les appliques temporales et

les paragnathides (géométriques, végétal et anthropomorphe comme sur l'exemplaire de la tombe 120). Hormis les fines moulurations du couvre-nuque, le timbre en fer ne porte a priori aucune trace d'ornementation en dehors des pièces rapportées.

Le casque en bronze relève d'une toute autre technologie; cette forme peut être rangée parmi les exemplaires du type C défini par F. Coarelli (COARELLI 1976, p. 166-168). Les pièces ont été coulées (paragnathides, base et sommet du timbre) et terminées par martelage (timbre et appliques latérales). Le timbre et le bouton sommital sont réalisés d'une seule pièce. Le couvre-nuque est à peine dégagé. Le bouton est creux. La pièce, déformée mais complète, pèse en l'état pas moins de 950 g. Les couvre-joues et les charnières font chacune environ 250 g. Elles sont massives et peuvent atteindre près de 3 mm d'épaisseur. Elles sont du type dit "anatomique". Leur aspect est celui d'une longue plaque, légèrement bombée, avec un bord droit sur l'arrière et une base arrondie; le bord antérieur est marqué par deux échancrures, la première correspondant à l'emplacement de l'œil, la seconde à celui de la bouche. Sur la face interne du protège-nuque, on peut voir à l'arrière un rivet avec une pièce rapportée brisée. Il s'agit d'un élément du système de suspension destiné au port du casque. Il faut

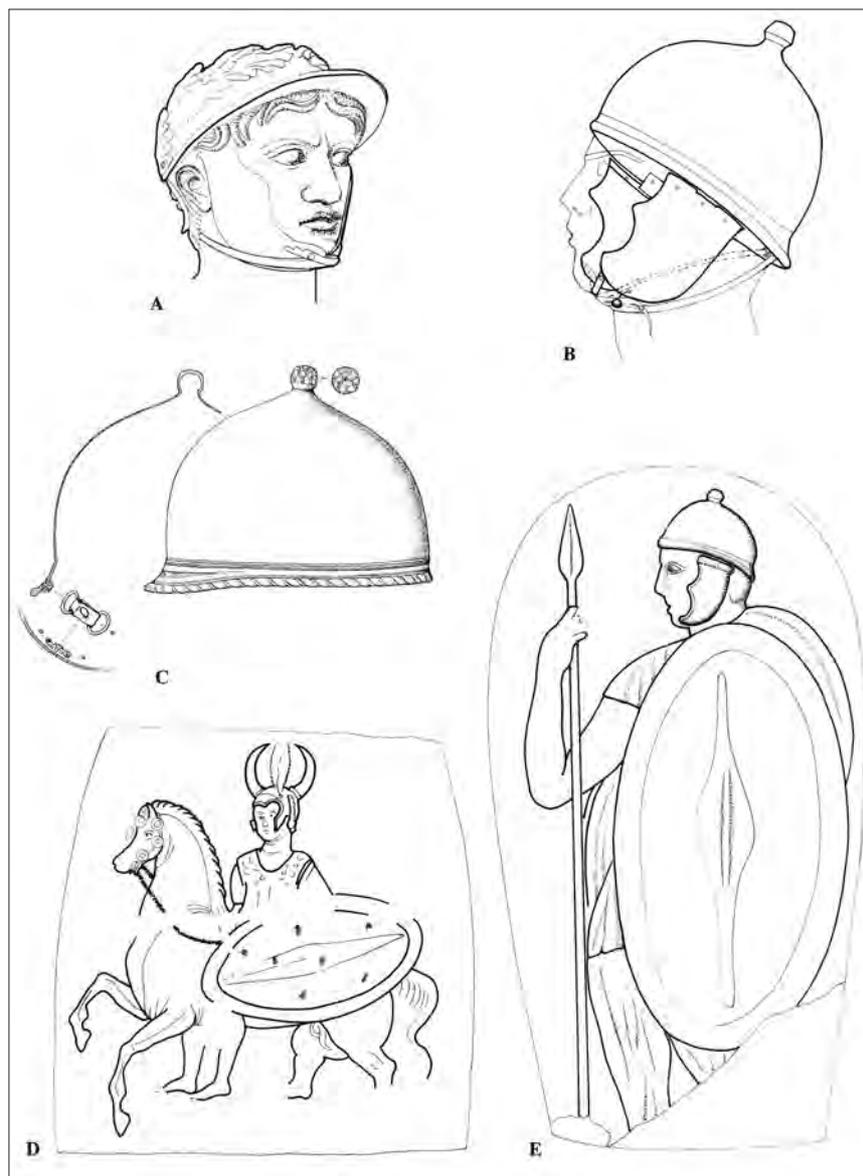


Fig. 7. Les casques en bronze à bouton sommital et paragnathides anatomiques. A: buste en marbre sans doute de Pyrrhos, copie romaine d'un original hellénistique, prov. Herculaneum, Naples, Museo Nazionale Archeologico (d'après DUCREY 1985); B: Reconstitution du système d'attache avec les liens croisés autour du cou, d'après le buste de Pyrrhos et ROBINSON 1975; C: Casque en bronze et système de fixation avec anneaux, à l'arrière du couvre-nuque, tombe 953 de Bologne-Benacci (d'après VITALI 1992); D: Cavalier équipé d'un casque avec ornement en forme de corne, stèle de Capoue (d'après ADAM, ROUVERET 1986); E: Guerrier armé d'un casque à bouton avec paragnathides anatomiques analogue à l'exemplaire de la tombe 132 de Monte Bibele, stèle de Castiglioncello (d'après I Galli e l'Italia 1978).

imaginer au départ de cette attache (un double anneau comme sur l'exemplaire de la tombe 953 de la nécropole Benacci à Bologne) deux lanières distinctes qui étaient passées de chaque côté de la tête et croisées sous le menton de

manière à venir se refermer sur l'agrafe de la paragnathide opposée (29) (fig. 7). C'est probablement ce même système d'attache qui était utilisé pour suspendre le casque lorsqu'il n'était pas porté. Le buste en marbre de Pyrrhos (?), trouvé à Herculaneum et conservé au Musée de Naples, illustre parfaitement cette manière de coiffer un casque avec paragnathides (DUCREY 1985, p. 115).

L'ornementation est succincte. Elle se limite au motif en écailles qui couvre le bouton sommital et aux moulurations qui circonscrivent la base du timbre. Ces motifs plastiques linéaires, avec cordons et torsades, n'ont pas grand chose à voir avec le riche répertoire ornemental qui caractérise les productions en fer et bronze. La nouveauté ici réside dans l'adjonction de deux grands appendices latéraux en feuille de bronze. Ces protubérances en forme de corne qui dessinent un disque au-dessus de la tête, n'étaient pas rivetées mais simplement glissées dans une applique soudée au timbre (30). Ces dernières n'ont pas été retrouvées dans la tombe. Une trace quadrangulaire de 47 mm de large sur 70 de haut, visible de chaque côté, témoigne cependant de l'existence de ces pièces (leur base est située à 72 mm du bord inférieur du timbre). À partir de ces données il est possible de proposer une restitution pour le casque et sa parure conforme à l'image reproduite sur une des plaques peintes de Nola (31). La finesse des tôles (quelques dixièmes de millimètres),

(29) ROBINSON 1975, pp. 13-16, l'auteur donne le nom de Montefortino à ce type de casque. Pour la description du système d'attache, voir en particulier p. 14.

(30) Un exemplaire analogue avec appendice (un seul est conservé) orné de motifs géométriques estampés est conservé au Musée de Parme: KRUTA POPPI 1981. Un système de fixation destiné à supporter un appendice de ce genre est visible sur l'un des casques de Montefortino, tombe XXV: BRIZIO 1899, pl. VI n° 22-23; VITALI 1988, p. 277.

(31) *Italia dei Sanniti* 2000, p. 36, sur cette plaque est figuré un cavalier équipé d'un casque en bronze, avec paragnathides anatomiques, identique à l'exemplaire de Monte Bibele. Les deux appendices qui dessinent un large cercle au-dessus de la tête semblent fait de deux métaux comme l'indique le choix des couleurs (le jaune pour le bronze, le gris-bleu pour l'argent).

leur encombrement et leur longueur (plus de 30 cm) en font un ornement extrêmement fragile. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une adjonction tardive, à caractère plus symbolique ou cérémoniel que fonctionnel (32)?

5. ASSOCIATIONS, COMPARAISONS ET DATATION DES MOBILIERS

L'examen du mobilier, les décomptes et l'identification des principales formes rencontrées donnent une première indication sur l'éventail typologique des armes présentes dans les différentes tombes de guerriers. Si les armes

(32) Ces casques avec appendices saillants sont bien connus dans le milieu italique méridional, voir en particulier la représentation de Nola, note 46, et la stèle du cavalier de Capoue avec sa cuirasse, son bouclier oval et son casque à appendices cornus (fig. 7 D, d'après ADAM, ROUVERET 1986). Exemples de casques dans: COUTIL 1915, pp. 194 (casque corinthien du British Museum), 205-206 (casques coniques ou "Pilos-Typ" avec appendices en S disposés en forme de lyre), 216 (casque analogue à l'exemplaire de Monte Bibele; les appendices du soi-disant casque de Cannes sont remontés à l'envers, les extrémités tournées vers le bas). Casque de type corinthien de Chiaramonte avec appendices en S, en forme de lyre, dans BOTTINI 1994, pp. 71-73. Ces appendices cornus sont parfois doublés d'oreilles à la manière des bovidés comme sur certains casques italo-corinthiens des VI^e et V^e siècles: casque d'une collection suisse dans *L'art des peuples italiques* 1994, p. 363; FEUGÈRE 1994, pp. 18-19; anse de vase avec figurine de guerrier flanquée de deux chevaux de Treia (Pesaro) dans BIANCHI BANDINELLI, GIULIANO 1973, p. 108; c'est une coiffure semblable que revêt la *Junon Sospita* honorée dans le Latium, une déesse coiffée d'une peau de chèvre dont le caractère guerrier est fortement marqué, voir en particulier les représentations dans CRISTOFANI 1990, pl. IV, VIII et XVI; et DUMÉZIL 1987, pp. 304-305, pour les aspects cultuels. Dans le monde celtique même, les casques ne sont pas toujours dépourvus de ce genre d'ornements comme le laisse supposer le somptueux casque d'Agris avec ses orifices destinés à l'accrochage de pièces latérales ELUÈRE, GOMEZ DE SOTO, DUVAL 1987. Enfin, on signalera la stèle fragmentaire de Bormio (Sondrio) conservée à Côme où est figuré dans une position hiératique un personnage porte-enseigne coiffé d'un casque de type Negau surmonté de deux appendices cornus qui décrivent un cercle au-dessus de la tête, *Italia omnium terrarum alumna* 1988, p. 140.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch
8 126	151	54 107	32 35 42 45 55 70 89 135	6 31 75 33 121a 66 121b 127	80 69 85 72 116 76 120 79 124 81 94	84	74 14 118	102	132
2	1	2	8	8	11	1	3	1	1

11	12	13
113 131 147 152	97 99 117	59
4	3	1

	inhumation
	incinération

Fig. 8. Monte Bibele: les différents types d'associations d'armes et leur importance respective.

de poing et leur système de harnachement renvoient aux productions nord-alpines, les armes d'ast et les pièces défensives trouvent leurs meilleures comparaisons en Italie même. Concernant les boucliers, les quelques indices de présence ne nous sont d'aucune utilité. Pour suivre le développement chronologique de la nécropole et dater les tombes des quelque quarante guerriers inhumés en ce lieu, il importe de bien dater les épées et les armes d'ast qui les accompagnent et tenir compte des associations qui prévalent au sein de chaque ensemble (33).

La composition des équipements présente

(33) Le choix entre une datation haute ou basse pour les mobiliers et les ensembles archéologiques n'est pas sans incidence, loin s'en faut, quant à notre façon d'envisager l'histoire. A cet égard, la discussion engagée, à propos de la nécropole de Montefortino, quant à la "disparition" des Sénons, nous paraît tout à fait exemplaire de ces difficultés. Quoi qu'il en soit, le problème ne sera définitivement réglé, tout au moins peut-on l'espérer, que lorsque l'ensemble des données aura été publié. voir en particulier: KRUTA 1981; LANDOLFI 1991; VITALI 1988, pp. 274-281.

en effet une grande variété dans les assemblages. Si certaines différences sont imputables à la chronologie, d'autres paraissent davantage liées au statut ou à l'âge des individus. Ainsi, il semble que les équipements avec la lance pour toute arme caractérisent avant tout des sépultures d'individus jeunes et parfois même d'enfants (10 à 18 ans). Si l'on s'en tient aux seules armes offensives, nous pouvons comptabiliser jusqu'à treize formules distinctes, mais toutes, loin s'en faut, n'ont pas la même importance (fig. 8). Les ensembles avec uniquement des lances (une ou deux suivant les cas) représentent à peine 20% de la population guerrière. Les associations les plus fréquentes sont les formules 4, 5 et 6 qui comprennent avec l'épée, une lance, ou bien un javelot ou encore une lance et un javelot. Ces trois formules atteignent à elles seules environ 60% de l'effectif total. Les équipements composés de l'épée seule ou associée à deux ou trois lances sont peu nombreux (environ 10%; lorsqu'il y a multiplication des lances, les fers sont presque toujours de taille

différente, probablement faut-il envisager une fonction préférentielle particulière pour chaque module de lance). Les formules comprenant avec l'épée, un ou plusieurs javelots associés à une ou deux lances, sont guère plus nombreux (environ 10%). Dans ces différents cas de figure la présence d'éléments de ceinturon n'est nullement conditionnée par le type d'association d'armes. On constate cependant un taux de fréquence plus important dans les ensembles inhumés. La présence du casque n'est pas davantage liée à un type d'équipement, des raisons d'ordre chronologiques sont plus vraisemblables.

L'épée de Monte Bibele se caractérise, nous l'avons vu, par un étui terminé par une bouterolle ajourée, une formule née au V^e siècle qui ne disparaît pas avant le milieu du III^e. Suivant la taille de l'arme, la morphologie de l'épée et du fourreau, nous avons distingué trois grands groupes. Chacun d'eux marquent un moment particulier dans l'évolution de l'armement comme nous allons le voir.

5.1. Phase ancienne

Ce premier horizon comprend des armes de poing longues et larges. La poignée est parfois renforcée au pommeau par une garniture métallique, à ailettes, plus ou moins rectiligne. Le fourreau se caractérise quant à lui par un pontet long et étroit et une bouterolle à extrémité ronde ou ogivale, longue de 12 à 14 cm. L'entrée est généralement ornée du motif de la Lyre zoomorphe (tombes 6, 54 et 107) ou plus rarement de motifs à base de rinceaux (tombe 126). Cet ensemble est illustré par les armes des tombes 6, 8, 32, 35, 42, 54, 107, 126 et 151; à cela, il faudrait ajouter les fragments anciens trouvés dans le comblement de la fosse 102. Dans ces tombes, la lance est généralement représentée par un exemplaire de petite dimension, qu'accompagnent parfois une ou deux armatures légèrement plus grandes comme en 54, 107 et 151. La tombe 6 est la seule à avoir livré les restes d'une arme de jet de type *pilum*.

Le système de suspension de l'arme se limite le plus souvent à deux ou trois anneaux en fer de faible diamètre associés à un petit anneau, en bronze ou en fer, que l'on retrouve toujours au même emplacement, à la droite du pontet (tombes 32, 35, 107 et 151) (34).

Par leurs dimensions, leur forme et leur ornementation, les fourreaux d'épée de Monte Bibele de ce premier groupe sont directement superposables à quelques unes des pièces les plus connues du domaine celtique. On peut mentionner les fourreaux de Montigny-Lencoup et d'Ouroux-sur-Saône en France ou encore celui de Taliandörögöd en Hongrie, des pièces malheureusement sans contexte sûr qui ont longtemps été classées dans La Tène B2 et datées des dernières décennies du IV^e siècle ou même du début du siècle suivant (35). Plus intéressants pour notre propos sont les mobiliers des tombes 53 de Chouilly "Les Jogasse" et 2 d'Hauviné "Pays" en Champagne. Les fourreaux d'épée de l'une et l'autre tombes portent la marque de la Lyre zoomorphe et sont associés, à l'instar du mobilier de la tombe 107, à de grands fers de lance munis d'un long talon (environ 12 à 15 cm) (36). Ces lances équipées de longs talons à douille étaient, il y a peu de temps encore, fort mal connus au nord des

(34) De tels anneaux figurent avec les armes de Jenisuv-Ujezd, tombe 115, et Marolles-sur-Seine (Le Carreau Franc, tombe 121, inédit): WALDHAUSER ET ALII 1978, pl. 45.

(35) De nombreuses études ont été consacrées à ces pièces ornées qui présentent aussi l'avantage d'être parfaitement conservées (découvertes en eau ou passage au feu). Signalons en particulier les travaux d'A. Bulard qui est l'auteur du premier inventaire exhaustif des fourreaux ornés en France: BULARD 1979; de M. Szabo et E.F. Petres (SZABO, PETRES 1992) et en dernier lieu la récente contribution de N. Ginoux (GINOUX 1996).

(36) Chouilly "Les Jogasses" t. 53: RAPIN 1985, pp. 9-25; Hauviné "Pays" t. 2: GINOUX 1996, pp. 109-110. Le contexte de ce dernier ensemble est incertain; il faut distinguer selon toute vraisemblance deux groupes d'objets, un premier de tradition V^e siècle et un second comprenant l'équipement de guerrier et un vase balustre incomplet mais parfaitement connu en Champagne dès la phase "Duchcov-Münsingen".

Alpes, bien qu'attestés dans quelques ensembles similaires aux précédents, en association avec des fibules de type "pré-Duchcov" ou contemporaines du début de la phase dite "Duchcov-Münsingen", caractéristiques de La Tène B1 (37). Au nord des Alpes, l'utilisation conjointe de la grande épée avec un petit fer de lance est plutôt rare dans la zone occidentale; on peut néanmoins mentionner en exemple la tombe 10 de Saint-Sulpice en Suisse qui contenait en outre deux fibules en bronze caractéristiques de La Tène B1 (38). Ce type d'association est en revanche plus fréquent dans la zone orientale, que se soit à La Tène A ou durant la phase suivante (39). C'est à ce même horizon

(37) Nebringen t. 6: Krämer 1964, Taf. 10 C; Marolles-sur-Seine "Le Carreau Franc" t. 103: inédit. On peut aussi mentionner les ensembles des tombes 55 et 91 de Münsingen-Rain en Suisse: HODSON 1968, pp. 99 et 116; la tombe 9 de Cortrat (Loiret): RAPIN, ZURFLUH 1998; et la tombe 63 de Jenisuv Ujezd en Bohême: WALDHAUSER ET ALII 1978, fig. 50, 52, pl. 18. Dans un ensemble similaire découvert à Bouqueval, au nord de Paris, l'épée et la lance de la tombe 6 sont associées aux restes incomplets d'une fibule en fer dont la reconstitution graphique (schéma La Tène II avec pied fixé à l'arc et ressort à deux fois une spire) est plus que douteuse comme l'ont montré les nouvelles restaurations: GUADAGNIN 1978, pp. 32-37; les nouvelles données n'ont pas encore été publiées.

(38) Saint-Sulpice "En Pétoleyres" tombe 10: KAENEL 1990, p. 101, pl. 30. Le fourreau porte encore la trace d'une ornementation gravée sur la plaque de droit; sa localisation dans la partie médiane indique que le décor devait initialement couvrir l'ensemble de la surface comme sur l'exemplaire de la tombe 126 de Monte Bibele. Le fer de lance, long d'un peu plus de 11 cm, n'est protégé à la base par aucune garniture métallique. Dans le domaine laténien occidental, les petits fers de lances sont presque toujours associés à des armes courtes mais leur contexte est rarement antérieur à La Tène B2; voir en particulier CHARPY 1987.

(39) Pour La Tène A, il faut mentionner l'exemple de la tombe 295 de Franzhausen en Basse-Autriche ou encore l'incinération 31 de Nestemice en Bohême: NEUGEBAUER 1992, p. 54; FILIP 1956, p. 321. Pour la phase suivante, on peut signaler le mobilier des tombes 4, 14 et 18 de la nécropole de Ménfőcsanak en Hongrie, des ensembles qui sont généralement datés trop bas. La tombe 4 contenait en plus de l'épée et des deux petits fers de lance sans talon, un torque et deux fibules dont une de type "Münsingen", en bronze, de forme ancienne: UZSOKI 1987, pp. 15-17, pl. I-IV.

chronologique qu'appartiennent les fibules trouvées avec la série d'armes de Monte Bibele. La fibule de la tombe 42 avec son arc court et son pied orné d'une perle en olive figure, avec celles des tombes 25 et 27, parmi les exemplaires laténiens les plus anciens de la nécropole (40). Celles des tombes 32, 35, 45 et 126, plus évoluées, se distinguent par un arc allongé ouvert, de section circulaire, et un pied court, triangulaire, orné d'une perle biconique (fibules en bronze des tombes 35 et 45) ou sphérique (fibule en fer de la tombe 126) (41). Le ressort est à deux fois deux spires avec corde extérieure. Dans la tombe 107, nous avons les restes de deux fibules en fer à arc filiforme dont l'une avec un fragment de chaînette (42). La seconde avec son ressort à deux fois trois spires et corde externe s'apparente aux pièces en bronze à arc strié, qui caractérisent un horizon de La Tène B1 que l'on peut qualifier de "récent" comme le montre G. Kaenel pour la Suisse occidentale (KAENEL 1990, pp. 238-239).

Pour le moment, nous avons surtout insisté sur les comparaisons possibles avec les régions situées au nord des Alpes, il reste à voir maintenant ce qu'il en est dans le domaine italique. Si ce type d'épée et de fourreau est connue en Italie, les données disponibles et utiles sont, il faut bien le reconnaître, encore peu abondantes et souvent mal ou incomplètement documentées. On mentionnera néanmoins les trouvailles

(40) Cette fibule en fer s'apparente à certains exemplaires en bronze du début de La Tène B1 comme celle de la tombe 6 de Münsingen-Rain: HODSON 1968, p. 76 n° 672, cet ensemble a livré deux autres fibules en bronze, la première (n° 671) de type Marzabotto est proche par la forme du fragment en fer de la tombe 25, la seconde (n° 673) avec son arc légèrement triangulaire et son long pied n'est pas sans rappeler la pièce incomplète découverte dans la tombe 27.

(41) VITALI 1987a, p. 315, fig. 5a; RAPIN, SZABÓ, VITALI pp. 31-32; VITALI 1998, fig. 18.

(42) Ces fibules (n° 18) qui étaient vraisemblablement liées l'une à l'autre ont été trouvées à l'emplacement du cou; probablement étaient-elles utilisées pour fermer un vêtement, ce qui n'est visiblement pas le cas des exemplaires de la tombe 35 trouvés à la hauteur des genoux, l'ardillon ayant été forcé dans les deux cas.

de Piobbico dans les Marches (VITALI 1987b), d'Altino en Vénétie (43), de Vho di Piadena (44) près de Mantoue et d'Ameglia en Ligurie (45), cette dernière nécropole ayant fourni les ensembles les plus intéressants même s'ils sont encore en grande partie inédits. L'arme de la tombe 22 d'Ameglia avec son décor de "lyre zoomorphe" sur fond pointillé (analogue à l'exemplaire de la tombe 6 de Monte Bibele) est associée à une assiette à pied de type Genucilia, une forme datée de la seconde moitié du IV^e siècle; les céramiques à vernis noir de l'Atelier des petites estampilles, si fréquentes dans les tombes à armes d'Ameglia, ne sont pas représentées dans cet ensemble. Une datation haute pour l'élaboration de ce type d'armes est selon

(43) Altino, Le Brustolade tombe 26: TOMBOLANI 1987, pp. 171-189; l'arme est associée à deux grands anneaux en fer et une fibule de même métal identifiée à tort comme étant de schéma La Tène II. Il s'agit en réalité d'une forme de type pré-Duchcov; la confusion avec les fibules de schéma La Tène II résulte de la corrosion qui a eu pour effet de fixer l'extrémité du pied sur l'arc.

(44) Vho di Piadena, Campo Costiere tombe 8: DE MARINIS 1986, Tav. VIII. Le mobilier de la tombe, une inhumation, est constitué d'une épée avec fourreau, de trois anneaux de ceinture en bronze, un petit fer de lance sans talon et deux fibules en fer de La Tène B1 (schéma antérieur aux formes de la phase Duchcov-Münsingen). Le fourreau se caractérise en outre par un procédé d'assemblage - recouvrement de la plaque antérieure par celle du revers - qui n'apparaît qu'épisodiquement, au V^e s., vers le milieu du IV^e s., puis dans le milieu du III^e, et que l'on retrouve à Monte Bibele sur l'exemplaire de la tombe 35 ou encore à Altino, voir LEJARS 1994, p. 27, cette technique est héritée des assemblages mixtes, avec plaque en fer sur l'arrière et tôle de bronze sur l'avant, dont on connaît un certain nombre d'exemplaires tant au V^e s. et que dans le courant de la première moitié du IV^e s.: plusieurs exemples d'armes anciennes avec assemblages bi-métalliques sont figurés dans GINOUX 1994, pp. 7-86.

(45) Ameglia: DURANTE 1987, pp. 415-436, en particulier le mobilier des figures 9, 10 11 et 15. Des armes de morphologie semblable sont aussi attestées dans les Marches comme à Numana: SPADEA 1978, pp. 184-189, la tombe 214 notamment; la datation dans le dernier quart du IV^e siècle qui est proposée pour cet ensemble sans céramique paraît aujourd'hui excessivement basse. La présence de telles armes à Filottrano, à Moscano di Fabriano et à Montefortino est possible sinon probable.

nous hautement probable (voir à ce sujet, dans ce même volume, la contribution d'A. Rapin), c'est ce que suggèrent notamment les derniers travaux réalisés sur le matériel de la nécropole Languedocienne d'Ensérune (46). L'épée de l'incinération IB.29 et son fourreau orné du motif de la "lyre zoomorphe" sur fond piqué sont associés à un grand fer de lance et une coupe attique à figure rouge. La pièce attribuée au "peintre de Londres" est datée du dernier quart du V^e siècle. Que ces armes aient été fabriquées dans la première moitié du IV^e s., c'est ce que suggère également le mobilier, inédit, de la tombe 6 de Casalecchio di Reno présenté par J. Ortalli au cours de ce colloque (47).

Les points d'encrage pour la chronologie absolue des armes les plus anciennes de Monte Bibele sont encore rares et mal assurés. Le mobilier d'accompagnement se limite le plus souvent à des céramiques de production locale et quelques vernis noirs (coupes avec ou sans anses et un lécythe). Seule la tombe 151 a livré de la vaisselle métallique en bronze (un bassin et un gobelet à anse avec des traces évidentes de réparation). Les céramiques à vernis noir issues de cette série de tombes forment un ensemble parfaitement homogène comme le montre clairement A. Parrini dans son étude (48). Ce fait, particulièrement significatif, doit être souligné. On peut envisager pour ces formes, qui sont parmi les plus anciennes attestées à Monte Bibele, une datation qui couvre la seconde moitié du IV^e siècle et le début du III^e. Le lécythe de la tombe 6 appartient à une forme connue dès le milieu du IV^e siècle. Les données sur l'armement et les fibules donnent

(46) Pour une vue d'ensemble de la nécropole d'Ensérune voir JANNORAY 1955.

(47) Voir la contribution de J. Ortalli dans ce même volume. L'épée évoque par sa forme et ses dimensions les exemplaires des tombes 107 et 151 de Monte Bibele. Le mobilier comprend notamment un petit fer de lance, une fibule et une monnaie que J. Ortalli date du milieu du IV^e s. (imitation d'une obole massaliote).

(48) Voir l'analyse d'A. Parrini dans ce volume. Coupe: formes proches du type Morel 2536b (tombes 32, 35, 45, 54, 107 et 151); *kylikes*: formes proches du type Morel 4115b (tombes 42 et 54).

de ce premier ensemble une image relativement cohérente. Ces mobiliers caractéristiques de l'horizon B1 des chronologies d'Europe centrale se rapportent à une période que l'on peut situer dans le courant de la première moitié et le milieu du IV^e siècle (49). Le léger décalage que l'on constate avec la céramique à vernis noir n'a rien d'incohérent si l'on considère la durée d'utilisation des mobiliers et l'âge des individus au moment du décès; nous reviendrons ultérieurement sur ce problème très important.

5.2. Phase moyenne

Ce second horizon se caractérise à Monte Biele par l'omni-présence des armes courtes et étroites. La lame, le plus souvent, n'excède guère 60 cm de long. L'extrémité est rarement pointue; c'est l'étroitesse de la lame qui lui donne son aspect effilé. La pièce de suspension du fourreau, contrairement aux armes de la série précédente, est généralement volumineuse. Cet aspect massif caractérise de la même façon les gouttières de sertissage, les bossettes qui ornent la frette de renfort sous l'entrée et l'extrémité de la boulerolle, qu'elle soit de forme circulaire ou non. L'ornementation des armes se limite au thème des animaux fantastiques affrontés, les dragons de type 1 selon la terminologie de De Navarro, et aux motifs curvilignes, esses et triscèles, qui couvrent diverses pièces rapportées (plaques, appliques et frettes disposées sous l'entrée), deux thèmes décoratifs qui s'excluent mutuellement. Pour le ceinturon, c'est le système à trois anneaux de bronze qui est le plus fréquemment utilisé (avec une nette préférence pour des anneaux de 25 et 30 mm de diamètre). Ces armes courtes sont presque toujours associées à un grand fer de lance avec

talon (formes 3 et surtout 4) et un *pilum* (avec empennage convexe ou triangulaire; le *pilum* à pointe pyramidale n'apparaît que dans les tombes 94 et 118, deux ensembles situés en périphérie). La longueur des talons des *pila* est relativement courte; à l'exception de l'exemplaire de la tombe 94, aucun ne dépasse 35 cm de long. Le casque est attesté dans deux ensembles, les tombes 14 et 127.

A l'intérieur de ce groupe, coexistent plusieurs séries d'armes qui se distinguent essentiellement par la morphologie du fourreau. Le sous-groupe le plus clairement identifiable est celui des armes équipées d'un fourreau à boulerolle circulaire ajourée (tombes 31, 66, 67, 69, 80, 81 et 121). La première et la dernière exceptées, elle proviennent toutes des inhumations du secteur nord de la nécropole (lignes 2 et 3). Le second sous-groupe comprend les armes avec fourreau à boulerolle sur-dimensionnée de forme ronde, ogivale ou losangée (tombes 70, 79, 72, 74, 94, 118, 127 et 135). Leur répartition est sensiblement la même que celle des exemplaires précédents. Le dernier sous-groupe comprend les pièces restantes même si elles ne forment pas un ensemble parfaitement homogène. Certaines, comme les exemplaires des incinérations 14 et 33 trouvées sur le sommet de la nécropole, présentent d'indéniables affinités avec les armes de la phase ancienne (par les dimensions de l'arme, la forme et la gracilité de la boulerolle avec son extrémité nettement ogivale). Les fourreaux des tombes 75, 76, 84 et 89 qui proviennent de la troisième ligne, possèdent une boulerolle plus massive, avec une extrémité de forme plus rhomboïdale que véritablement circulaire. Dans le cas de l'exemplaire de la tombe 76 l'ajour est particulièrement réduit. Reste le fourreau de la tombe 55 qui présente la singularité d'avoir une extrémité à deux ajours et une frette rapportée à la place de l'entretoise et des rabats qui ferment habituellement l'entrée de la boulerolle. Si ce choix technique est une caractéristique de l'armement laténien du V^e siècle, cela n'induit pas nécessairement une datation haute pour la réalisation de cette pièce.

(49) Pour les problèmes de chronologies relatives et leur encrage en datation absolue, voir en dernier lieu l'importante étude de G. Kaenel: KAENEL 1990, p. 255-259. Le passage de La Tène B1 à B2 (en plein horizon Duchcov-Münsingen) s'effectuerait selon cet auteur dans le troisième quart du IV^e siècle.

Il s'agit plus probablement d'une réparation. Si l'on considère la situation stratigraphique de la tombe, le mobilier associé (céramique et parure) et la morphologie de l'arme nous avons là de sérieux indices pour situer cet ensemble dans une phase charnière à l'articulation avec la série des tombes plus anciennes.

Les fourreaux avec bouterolle circulaire ajourée sont probablement le type d'arme qui a le plus retenu l'attention des spécialistes ces dernières années (50). Si l'origine de cette forme particulière est toujours discutée, nous savons qu'il existe des bouterolles à extrémité ajourée arrondie dès le V^e siècle (51). A Monte Bibele même, nous avons avec le fourreau de la tombe 8 une formule intermédiaire entre les formes arrondies du V^e s. et les bouterolles circulaires ajourées classiques de La Tène B2. Les fibules associées à ces armes dans les ensembles de Monte Bibele sont relativement rares et mal conservées. Elles se caractérisent le plus souvent par un arc en anse de panier et un pied relativement allongé. Il est parfois orné d'un disque de fort diamètre (environ 1 cm). Le ressort, lorsqu'il est conservé, présente six spires (tombe 55), quatre (tombe 55) ou seulement deux (tombe 67 et 81), la corde étant toujours

à l'extérieure. Si la majeure partie des armes de ce type sont datées de La Tène B2 en Europe orientale (52), nous connaissons des contextes sensiblement plus anciens dans la zone occidentale (Manre " Le Mont-Troté " tombe 131 en Champagne (53), Münsingen tombe 72 en Suisse (54), Dürrnberg tombe 8 en Autriche) (55) et en Italie (56). Pour les exemplaires de ce type découverts à Monte Bibele, on peut envisager une datation qui couvre la fin de La Tène B1 pour les armes les plus anciennes (tombe 55 et peut-être aussi 66) et, la phase suivante comme l'indique la présence de fibules filiformes à gros ressort à deux fois une spire (tombe 67 et 81) (57).

Les fourreaux caractérisés par un surdimensionnement de l'extrémité de la bouterolle

(50) La question des fourreaux d'épée à bouterolle circulaire ajourée a été traitée à plusieurs reprises ces dernières années. Pour la région danubienne, voir: PETRES, SZABO 1986. Pour la Champagne, voir: CHARPY 1987, pp. 43-102, en Champagne, comme en Suisse et en Autriche, ces armes vont généralement de paire avec de grands anneaux plats pour le ceinturon et un petit fer de lance, ce qui n'est visiblement pas le cas dans les ensembles cisalpins. Voir également le court article d'A. Rapin: RAPIN 1989.

(51) Pour le site de La Tène en Suisse voir DE NAVARRO 1972, La Tène n° 4, pl. III-5. Toujours en Suisse, voir l'arme de Cudrefin: KAENEL 1990, pl. 10. Une arme de ce type, inédite, figure dans le très riche matériel d'Ensérune. Pour l'Italie, voir le fourreau de la tombe 25A d'Ameglia: DURANTE 1987, p. 433, cette arme trouvée avec une coupe de l'*Atelier des petites estampilles* (ce qui implique une datation basse pour le dépôt funéraire que l'on peut situer à la fin du IV^e siècle) relève d'une technologie ancienne (bouterolle à deux ajours avec frette d'entrée rapportée et sertissage par recouvrement de la partie antérieure par la plaque arrière).

(52) Pour une datation basse voir en particulier les ensembles 36 et 155 de la nécropole de Piscolt en Roumanie: NEMETI 1988, p. 55, fig. 4. NEMETI 1992, p. 98, fig. 27, la première contenait en outre les restes d'un umbo de bouclier bivalve, une forme qui n'apparaît pas avant La Tène B2.

(53) CHARPY 1987, p. 77, la sépulture de guerrier est recouverte par une seconde plus récente associée à une fibule de type Münsingen datée de la transition La Tène B1/B2.

(54) HODSON 1968, p. 106, l'arme est associée à deux fibules en bronze de type Münsingen. Une photographie de l'arme est figurée dans VIOLLIER 1916, pl. 37, n° 12.

(55) MOOSLEITNER, PAULI, PENNINGER 1974, pl. 5. L'arme, associée à une fibule en bronze de type Münsingen et diverses céramiques, est datée d'un horizon récent de La Tène B1.

(56) En dehors de Monte Bibele, ce type de fourreau est encore mal documenté. Il faut cependant mentionner les exemplaires de Camerano dans les Marches dont la datation reste difficile à établir: LOLLINI 1979, pp. 55-79, tombes 34, 37 et 42; comme pour Monte Bibele, les fers de lance sont toujours de grande taille.

(57) Les fibules à arc cintré, pied libre et gros ressort à deux fois une spire sont maintenant bien documentées dans les régions occidentales; elles sont généralement en fer. Pour les Ardennes belges voir CAHEN-DELHAYE 1997, p. 76-80. On peut également signaler le mobilier, encore inédit, des nécropoles du Sénonais de Barbey et Marolles-sur-Seine. Cette forme est aussi attestée dans le midi de la France, à Ensérune: FEUGÈRE, DEDET, LECONTE, RANCOULE 1994, p. 269. Cette forme paraît en revanche plus rare dans les régions d'Europe centrale (en Suisse notamment) et orientale.

le forment un ensemble cohérent pour lequel on trouve également de nombreuses comparaisons tant en Italie qu'au nord des Alpes. De façon générale, il est fréquent de rencontrer ces armes associées à des grands fers de lance à flamme étroite et douille courte (58); sur ces lances, la nervure est le plus souvent à peine marquée (tombe 79 et 135). Les fibules en fer qui les accompagnent, appartiennent à des formes évoluées, dérivées du type de Münsingen (arc court et pied avec un grand disque fixé à l'arc à la manière des fibules de schéma La Tène II pour la tombe 70 (59), le ressort incomplet devait comprendre à l'origine quatre ou six spi-

(58) En particulier, Münsingen tombe 86: HODSON 1968, pl. 40. L'arme est associée à un long (38 cm) fer de lance à flamme étroite et douille courte, deux grands anneaux de suspension en fer (environ 6 cm de diamètre) et quatre fibules. L'exemplaire en bronze, de type Münsingen, est accompagnée de trois fibules en fer de forme plus évoluée (les deux premières possèdent un arc court arrondi, un pied libre relativement long orné d'une perle et un ressort à deux fois deux spires avec corde extérieure; la dernière relève du schéma des fibules à arc arrondi et gros ressort à deux fois une spire). Cet ensemble est attribué au début de La Tène B2 par Hodson; une datation de légèrement plus récente paraît plus plausible du fait de la présence des fibules en fer. Des ensembles analogues sont attestés en France dans le Sénonais (Barbey, tombe 8, inédit), en Bavière (Manching "Steinbichel" tombe 15: KRÄMER 1985, pl. 7), en Autriche (Hallein "Dürrenberg" tombe 110: MOOSLEITNER, PAULI, PENNINGER 1974, pl. 174), en Hongrie (Rezi-Rezicséri tombe 4: SZABÓ, PETRES 1992, pl. 57). En Italie même, il faut signaler la tombe de Pegazzano, près de La Spezia en Ligurie, qui a livré en outre un casque en bronze avec paragnathides anatomiques identique à celui découvert dans la tombe 132 de Monte Bibele: FROVA 1972, p. 289-300.

(59) Une fibule de forme sensiblement identique figure dans le mobilier de la tombe 130. Le ressort est deux fois trois spires avec corde externe. Contrairement à l'exemplaire de la tombe 70, le pied n'est pas fixé à l'arc. C'est selon toute vraisemblance l'hypertrophie du disque (25 mm de diamètre) et la finesse de la tôle qui a rendu nécessaire le raccordement du pied à l'arc. Des pièces analogues sont connues en Champagne comme l'exemplaire en fer de Courcelles-en-Montagne "Champ Rougeau", malheureusement sans contexte: CHARPY 1995. On observe la même tendance au raccordement du pied sur l'arc pour les fibules ornées d'une grosse perle.

res; arc court dissymétrique avec ressort à six spires et corde extérieure pour la tombe 118). Un ensemble particulièrement complet découvert à Pottenbrunn en Autriche a livré avec l'épée, un grand fer de lance, deux fibules dont une à gros ressort à deux fois une spire, et plusieurs pointes de flèches, un type d'armement particulièrement rare dans les sépultures de guerriers laténiens de cette période mais dont la présence a été signalé à Monte Bibele même, lors de la fouille de la tombe 135 (60). Dans la tombe 127, nous n'avons ni lance ni fibule, seulement un *pilum* et un casque en fer avec paragnathides trilobées, ce dernier caractérisant plutôt les équipements associés à des armes plus évoluées comme nous le verrons par la suite. Les différents contextes connus et la récurrence des formes indiquent pour ces armes une durée d'utilisation relativement brève que nous sommes tentés de situer dans une phase assez avancée dans La Tène B2.

Les armes du dernier sous-groupe avec leur bouterolle à extrémité massive rhomboïdale sont accompagnées, comme les exemplaires précédents, de fibules en fer à gros ressort à deux fois une spire (tombe 84: arc haut et long pied). Elles sont parfois associées à de grands fers de lance à flamme convexe large (forme 6, tombes 84 et 89), une forme qui n'est jamais attestée dans les autres ensembles d'armes contemporains (61). Les épées avec fourreau à

(60) Pottenbrunn tombe 52: NEUGEBAUER 1992, p. 54. Le mobilier se compose de céramiques, d'offrandes alimentaires et de l'équipement personnel du défunt (armes, parure et instruments de toilette). La fibule à gros ressort et long pied libre est identique à celle trouvée dans la tombe 84 de Monte Bibele. L'épée relativement courte est associée à un grand fer de lance, sans talon (une forme proche de notre type 4, long d'environ 45 cm). Le guerrier était en outre équipé d'un long bouclier (matérialisé par un fragment d'orle déposé sur les pieds) et de plusieurs pointes de flèches à ailettes qui étaient visiblement rangées dans leur carquois. Les pointes de flèches, signalées dans la tombe 135 au moment de la fouille, n'ont pas été retrouvées.

(61) A titre de comparaison on peut signaler l'épée de la tombe 400 de Pottenbrunn-Ratzersdorf en Autriche: SZABÓ, PETRES 1992, p. 199. La restauration du fragment d'entrée de fourreau de la tombe 84 a révélé un motif

bouterolle gracile et extrémité en V (“tête de vipère”) se distingue des précédentes par leurs dimensions plus importantes (tombes 14 et 33). La première est conforme au schéma des armes de la tombe 11 d'Ameglia (DURANTE 1987, pp. 423-427, fig. 9). Cette sépulture double a livré un mobilier métallique abondant dont un casque en fer avec paragnathides trilobées et une fibule de La Tène B1. La céramique qui accompagne ces mobiliers paraît en revanche plus récente comme l'indique la présence d'une coupe à vernis noir de l'Atelier des petites estampilles. C'est à ce même atelier qu'est attribuée la coupe de la tombe 33 de Monte Bibele. Cette similitude avec l'ensemble ligure est renforcée par la découverte d'un casque identique à celui d'Ameglia dans la tombe 14, une pièce de l'armement défensif qui caractérise à Monte Bibele plusieurs ensembles de la phase tardive. Dans ces ensembles, c'est encore le système de suspension avec anneaux de taille moyenne qui prédomine (en bronze et en fer, de 26 à 28 mm de diamètre et de section lenticulaire).

La céramique à vernis noir qui accompagne les armes de ce second horizon forme un ensemble d'une grande homogénéité comme on peut le voir avec les *kylikes* d'origine volterrane ou arétine (Morel type 4115a 1) (62). Cette forme rencontrée dans la plupart des tombes de guerriers figure également dans quelques uns des ensembles plus récents. Son utilisation couvre une durée relativement longue qui englobe la seconde moitié du IV^e et la première moitié du siècle suivant. Cette datation s'accorde assez bien avec celle proposée pour l'armement, un horizon typo-chronologique La Tène B2 couvrant le dernier tiers du IV^e siècle et le début du siècle suivant.

gravé correspondant au thème des animaux fantastiques affrontés, un décor qui orne de la même façon la pièce autrichienne.

(62) A. Parrini dans ce volume. Les *kylikes* (Morel 4115a 1) sont présentes dans les tombes 14, 31, 55, 59, 66, 67, 72, 74, 75, 76, 79, 80, 81, 89, 94, 118 et 135; mais leur usage n'est pas aussi limité dans le temps puisqu'ils figurent dans la plupart des ensembles caractérisés par un mobilier plus récent (les tombes 116 et 132 notamment).

5.3. Phase récente

Les armes de poing du dernier groupe se caractérisent, nous l'avons vu, par un allongement notable de la bouterolle du fourreau. Dans ce groupe sont réunies des armes de différentes longueurs, des courtes (tombes 85, 102 et 116) et d'autres nettement plus grandes (tombes 120, 124 et 132). Avec ces armes apparaissent les premières chaînes de ceinturon (102 excepté). Pour les lances, on trouve exclusivement des pièces qui relèvent des types 5 et 6. Les talons, s'il y en avait, n'ont pas toujours été déposés, c'est le cas notamment pour les tombes 120, 124 et 132. Les exemplaires trouvés en 85 (talon à soie) et 116 (talon à douille conique, large et courte) n'ont plus grand chose à voir avec les formes vues jusqu'ici. Ils sont en revanche tout à fait conformes au schéma qui prévaut dans l'ensemble du monde celtique à partir du début de La Tène moyenne (63). Les *pila* sont fréquemment du type à pointe pyramidale et long talon (tombes 85, 116 et 132) même si les exemplaires avec pointe à flamme convexe sont toujours bien représentés (tombes 102, 120 et 124). Avec ces ensembles, contrairement aux usages antérieurs, le casque devient un accessoire important de l'équipement du guerrier (tombes 85, 116, 120 et 132). Les fibules sont attestées dans deux ensembles seulement, les tombes 102 (arc arrondi court et gros ressort à deux fois une spire) et 132 (quatre exemplaires dont deux à arc arrondi, grand pied orné d'une perle et petit ressort à quatre et six spires, et deux formes italiques à ressort unilatéral) (64). Ces armes caractérisent la fin de La Tène B2 et le début de la période suivante. Leur typologie et leur évolution sont maintenant bien connues. Cela tient non seulement au fait que nous disposons d'une riche documentation

(63) Un aperçu général de la typologie des lances de La Tène moyenne est donné dans: BRUNAU, RAPIN 1988, p. 104-107.

(64) Une fibule italique en fer de même type a été trouvée dans la tombe 117 située dans le même secteur, entre les tombes 102, 116, 118 et 120. Dans cette tombe l'armement se limite à un grand fer de lance (forme 4).

pour l'ensemble de cette période, mais aussi parce que les équipements s'enrichissent alors de nouvelles pièces (pour le ceinturon et le bouclier principalement) qui sont autant d'indicateurs pour saisir la manière dont évolue l'armement et affiner notre appréciation du temps archéologique (65). L'équipement de la tombe 102 appartient encore à la tradition ancienne comme l'indique l'absence, dans le dépôt, de ceinturon métallique. La taille de l'épée et la forme de la boulerolle (avec une extrémité massive sans ajour; il ne reste plus grand chose du fourreau lui-même) en font une arme proche des exemplaires de type "Cernon" qui caractérisent le tout début de La Tène C1 (66). Le ceinturon métallique de la tombe 124, avec ses tiges torsées articulées appartient à une forme peu commune qui paraît en l'état presque exclusivement champenoise (RAPIN 1995, pp. 279-280). L'exemplaire de la tombe 132 avec ses longs maillons torsadés caractérise un type tout aussi ancien dont l'origine pourrait bien être danubienne si l'on se fie aux cartes de répartition (67). Au nord des Alpes, cette forme

(65) Pour cet aspect de l'armement, la découverte des sanctuaires celtiques du nord de la France avec leurs immenses dépôts d'armes a été déterminant. Voir: BRUNAUX, RAPIN 1988 et LEJARS 1994. Pour l'évolution de l'armement de cette période, voir aussi: RAPIN 1995.

(66) Pour la définition de ce type, qui fait référence au fourreau d'épée richement orné de Cernon-sur-Coole en Champagne, voir RAPIN 1995, p. 283; LEJARS 1994, pp. 32, 42-44. Bien que la boulerolle de l'arme de la tombe 102 soit incomplète, on ne peut exclure pour cette pièce une légère antériorité par rapport à la forme type. Des "prototypes" caractérisés par des dimensions plus faibles (l'entretoise et les rabats de l'entrée de la boulerolle sont généralement plus frêles sur les exemplaires anciens) sont maintenant connus; ils sont généralement associés à des systèmes de ceinturon à anneaux ou à des chaînes de ceinture parmi les formes les plus anciennes (ensemble inédit de Marolles-sur-Seine, "Le Parc de Saint-Donain", tombe 2012, l'ensemble comprend un ceinturon à trois anneaux creux et deux fibules en fer à pied libre analogues aux exemplaires de la tombe 132 de Monte Bibele; Bromeilles, tombe 7: WILLAUME, FERDIÈRE, LEJOUR, POMPÉE 1977, p. 55, l'ensemble comprend aussi un umbo de bouclier bivalve caractéristique de La Tène B2).

(67) RAPIN 1995, p. 281. Cette forme de ceinturon avec

est presque toujours associée aux umbos de bouclier bivalves, ce qui ne semble visiblement pas le cas en Gaule cisalpine (68). D'une manière générale, l'utilisation d'umbos métalliques est tout à fait exceptionnel chez les "Celts" d'Italie (69). La chaîne de ceinturon de la tombe 120, avec ses maillons emboîtés (type "échelle") est un des éléments les plus caractéristiques avec le fourreau pour attribuer cet ensemble au début de La Tène C1 (70). Avec les tombes 85 et 116, nous entrons de plein pied dans La Tène C1. Ce sont ces ensembles qui, pour le moment, ont livré les mobiliers les plus évolués (chaînes de ceinturon avec maillons à double torsades et grands anneaux terminaux, fourreaux, fers et talons de lance, etc...) (71). En

ses longs maillons torsadés est connue localement par plusieurs exemplaires, à Monterenzio Vecchia notamment (fouille D. Vitali, mobilier inédit), et à Bologne (Benacci tombe 19 et 138 ?): VITALI 1992, Tav. 10 et 16. Un dernier spécimen est signalé à Soncino, près de Crémone: DE MARINIS 1986, pl. XIV.

(68) Le fourreau d'épée de la tombe 132, avec sa longue boulerolle à extrémité circulaire ajourée, marque une évolution par rapport aux exemplaires courts de l'époque précédente; cette forme caractérise les productions de la transition B2/C1, voir LEJARS 1994, p. 39-42.

(69) Dans le territoire boïen, on ne peut guère mentionner que les exemplaires de Ceretolo: KRUTA POPPI 1979, p. 10; VITALI 1992, Tav. 60; et de Bologne, Benacci tombe 176: VITALI 1992, Tav. 17. Il s'agit dans les deux cas d'umbos monocoque à ailettes quadrangulaires, une forme caractéristique du début de La Tène C1: BRUNAUX, RAPIN 1988, p. 70, 79.

(70) Cette forme de fourreau correspond au type "Cernon" ou aux armes du groupe 2 de Gournay-sur-Aronde qui marquent le début de La Tène C1: LEJARS 1994, p. 42-44. Pour un encrage chronologique de ce type d'armement dans les premières décennies du III^e siècle, voir l'analyse du matériel de la tombe 163 d'Ensérune: RAPIN, SCHWALLER 1988.

(71) Cette forme de fourreau correspond aux armes du groupe 3 de Gournay-sur-Aronde: LEJARS 1994, p. 44-47. Elles ont une existence sensiblement plus longue que les exemplaires contemporains avec boulerolle circulaire ajourée ou à extrémité massive ("Cernon"). Ces ensembles sont comparables aux mobiliers funéraires découverts en 1877-1884 à Ceretolo, près de Bologne: en dernier lieu, VITALI 1992, p. 382-390, pl. 59 à 62. L'ensemble de 1877 comprenait, même s'il subsiste quelques doutes quant à son homogénéité, outre l'épée et le ceinturon, un umbo de bouclier à ailettes rectangulaires et gros rivets

même temps qu'était explorée la nécropole de Monte Bibele, un ensemble similaire, avec ceinturon à anneaux hypertrophiés et casque en fer, appliques en bronze et paragnathides trilobées, était mis au jour à Canova di Valbona, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Monterenzio (72).

Ce groupe de tombes comprend les équipements de guerriers les plus évolués. C'est probablement avec les ceinturons métalliques et la variété des solutions envisagées que l'on perçoit le mieux le foisonnement des idées qui ont présidé à l'élaboration de la panoplie type du III^e siècle. Ce renouveau inauguré dès la fin de La Tène ancienne marque encore profondément le début de la période suivante. Cet horizon peut être daté de la première moitié du III^e siècle.

La céramique à vernis noir qui accompagne les armes de ce dernier groupe comprend des formes dont certaines étaient déjà utilisées avec les armes du second groupe (*kylikes* d'origine volterrane ou arétine: Morel 4115a 1) et des formes qui lui sont propres (coupes Morel 2536b 1-2 et 2538f 1) (73). Si l'utilisation de

hémisphériques ainsi qu'une paire de forces (un objet qui ne se rencontre à Monte Bibele que dans la tombe 132). C'est à ce même horizon chronologique que se rattachent bon nombre des tombes de guerriers des nécropoles felsinéennes: VITALI 1992, Benacci tombes 19, 138, 176, 942, 953 et Benacci Caprara tombe I.

(72) BERMOND MONTANARI 1987. Le mobilier se compose d'une épée et de son fourreau muni d'une bouterolle à extrémité massive, d'un fer de pilum et de son talon (avec une longueur de 41 cm, il entre parfaitement dans la catégorie des formes évoluées de Monte Bibele), d'un fer de lance qui correspond à la forme 5 de Monte Bibele, d'un casque en fer (il est très proche par son ornementation de l'exemplaire de la tombe 14) et d'une chaîne de ceinturon avec anneaux terminaux surdimensionnés. Dans la publication, le brin court de la chaîne de ceinture est décrite comme étant "due anelli di ferro, per sospendere il fodero" alors que le brin long, incomplet, est identifié comme un "probabile terminale di *pilum*" (n° 6 et 12)!

(73) A. Parrini dans ce volume. Les *kylikes* (Morel 4115a 1) sont présentes dans les tombes 116, 120, 124 et 132. Les coupes (Morel 2536b 1-2 et 2538f 1) sont présentes dans les tombes 116 et 132, alors qu'elles sont absentes dans les ensembles avec un armement de typologie plus ancienne (la tombe 94 exceptée). Les tombes 116 et 132

certaines formes couvre une période relativement longue (la forme Morel 4115a 1 en particulier), la datation dans le courant de la première moitié du III^e siècle proposée par A. Parrini nous semble parfaitement convenir pour rendre compte de la dernière phase d'occupation de la nécropole.

5.4. Evolution de la panoplie

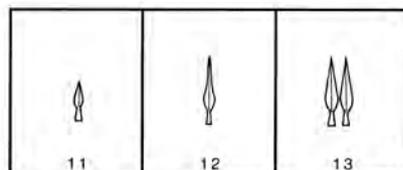
Pour résumer brièvement les données chronologiques, il nous faut revenir quelques instants sur la composition des panoplies et dégager les grandes lignes de leur évolution. Si l'on s'en tient aux trois grandes phases précédemment définies on remarque une modification sensible dans la constitution des ensembles.

La formule avec épée, seule ou associée à un ou plusieurs fers de lance, apparaît comme la caractéristique essentielle pour définir la phase initiale (fig. 9). Les fers de lances sont presque toujours de petite dimension et sans talon. Ces petits fers sont parfois accompagnés d'un second sensiblement plus grand. C'est à ce même horizon ancien qu'il faut rattacher certaines tombes avec un seul fer de lance (tombes 147 et 152). Dans cette phase, le *pilum* n'apparaît qu'une seule fois (tombe 6). Etant donné la rareté de ce type d'arme, il y a de forte chance pour que sa présence dans la tombe 6 soit l'indice d'une datation basse dans cet horizon (cette incinération implantée sur le sommet de la colline pourrait être celle d'un individu plus ou moins âgé?).

La seconde phase se signale par des associations épée-lance ou épée-*pilum*, mais la formule la plus courante repose sur une utilisation conjointe de la lance et du pilum avec l'épée. Les fers de lance sont désormais presque toujours de grande taille. Les formules associant l'épée à un *pilum* et deux lances ou deux *pila* seuls, sont relativement marginales. Plusieurs ensembles

se distinguent des autres sépultures par la richesse de leur vaisselle céramique et métallique et, la variété des formes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch	x ann ch
B1	8 126	151	54 107	32 35 42 45	6					
B2				55 70 89 135	75 66 121a 31 121b 33 127	80 69 124 72 76 79 81 94	84	74 14 118	102	132
C1						85 116 120				



1 sans casque
1 avec casque

B1	147 152		
B2	113 131	97 99 117	59
C1			

Fig. 9. L'équipement du guerrier et son évolution d'une phase à l'autre (IV^e et première moitié du III^e siècle).

avec uniquement une ou deux lances sont attribuables à ce même horizon (tombes 59 et probablement 113 et 131).

La dernière phase voit l'apparition de nouveau type de suspension d'épée (les chaînes) et la multiplication des casques. Elle est dominée par les ensembles avec épée, lance et *pilum*. Le doublement, voire le triplement du nombre de *pila* est une solution rarement envisagée (tombe 102 et 132, ce dernier ensemble est aussi le plus riche en mobiliers d'accompagnement). Pour le *pilum*, c'est désormais la pointe pyramidale qui est la forme la plus caractéristique. Plusieurs sépultures avec seulement une lance sont encore attestées durant cette période (tombes 97, 99 et 117; on trouve là exclusivement des fers de lance de grande taille).

5.5. Les tombes de guerriers: mobiliers, topographie et anthropologie

Pour apprécier pleinement les résultats de l'étude de l'armement dans le cadre spécifique de Monte Bibebe (fig. 10), il nous faut prendre en compte les données anthropologiques et voir comment les tombes se distribuent à l'intérieur de la nécropole. Les données anthropologiques, sexe et âge des défunts, ne sont connues que pour les inhumations. Dans le cas des incinérations, ces informations sont rarement accessibles.

Dès les premières recherches, s'est imposée l'idée d'une organisation centrifuge de la nécropole. Cette structuration de l'espace funéraire est particulièrement visible dans le cas des

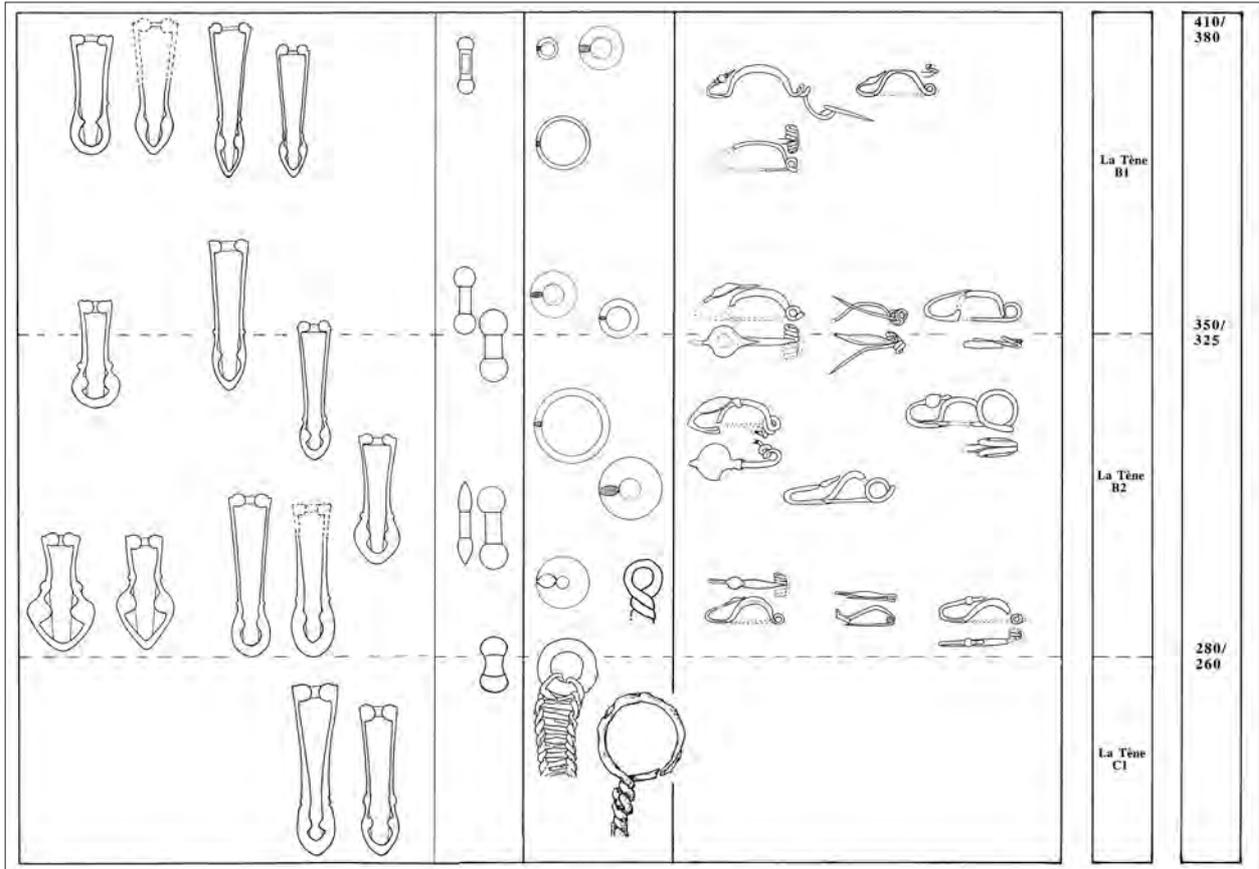


Fig. 10. Tableau synoptique. Evolution comparée des fourreaux d'épée (bouterolle, pontet et éléments du système de suspension) et des fibules associées aux armes dans les tombes de guerriers.

inhumations. Contrairement à ces dernières, les incinérations paraissent avoir un mode de distribution plus aléatoire. C'est certainement pour cette raison qu'elles ne sont jamais déposées dans des chambres avec couloir d'accès.

A partir d'un noyau ancien installé sur le sommet, les tombes se sont développées sur les pentes, au nord-est mais aussi sur le côté le plus abrupt, le versant sud. Cette organisation en bandes successives suggère un aménagement en terrasses de l'espace funéraire avec des couloirs de circulation plus ou moins parallèles. Les recoupements stratigraphiques sont rares et apportent peu à la discussion chronologique (tombes 31 et 126).

Les tombes à armes sont absentes du sommet. Les plus anciennes du point de vue de la typologie sont uniquement attestées dans les ensembles de la première ligne (sur les côtés nord-est et sud). Deux petites incinérations (les tombes 6 et 8, auxquelles il faut adjoindre la

tombe 4) sont directement implantées sur le sommet, en périphérie du groupe des tombes les plus anciennes. L'incinération 126, qui recoupe une inhumation de la ligne suivante, est la seule exception notable; nous aurons l'occasion de revenir sur ce cas précis. Les ensembles de la deuxième et troisième lignes ont livré des armes qui relèvent presque exclusivement de notre second groupe. Parmi les ensembles à incinération attribués à cette phase, on remarque pour plusieurs d'entre eux un mode d'implantation différent des inhumations. C'est aux abords de la première ligne (tombes 31 et 135) et du sommet (tombes 14 et 33), autrement dit, là où l'on trouve les tombes les plus anciennes, qu'il faut en rechercher la trace. La tombe 31, très superficielle, recoupe partiellement les couloirs d'accès des tombes 114 et 115 qui appartiennent l'une et l'autre à l'horizon de La Tène B1. Les autres incinérations sont implantées dans la partie basse, dans la troisième ran-

gée (tombes 84 et 89) et surtout la quatrième (tombes 94, 99, 121 et 118). Les équipements les plus récents apparaissent seulement dans la quatrième ligne et les ensembles situés en marge dans la partie est (comme les tombes 120 ou 132).

Si l'on prend en compte la présence d'armes dans les dépôts funéraires, le guerrier de Monte Bibele se définirait aux vues des analyses anthropologiques, comme un individu dont l'âge varie entre une dizaine et une cinquantaine d'années (74). Les hommes plus âgés sont bien représentés, mais aucun n'est armé. Les plus jeunes, de moins de 18/20 ans (tombes 59, 97 et 117) se distinguent de l'ensemble des guerriers par le dépôt d'une simple lance. L'épée apparaît donc comme l'apanage des adultes jeunes ou dans la force de l'âge (exception faite de l'individu de la tombe 66 qui serait âgé seulement d'une quinzaine d'années). S'il y a un passage difficile dans la vie du guerrier, c'est sans aucun doute, compte tenu des âges au décès, cette période charnière qui correspond aux années d'apprentissage au métier des armes. En effet, sur treize individus armés, âgés entre 20 et 50 ans, neuf sont morts avant l'âge de 25 ans; il reste bien évidemment à montrer qu'il existe une corrélation entre ces décès précoces et les activités guerrières (75).

Si l'on examine maintenant pour chacune des deux premières phases typo-chronologiques les âges supposés au décès (pour la troisième, seuls les individus les plus jeunes sont inhumés), on constate, même si le nombre d'individus est peu élevé, une répartition différente d'une phase à l'autre. Après une période ancienne avec des individus morts à tous les âges de

la vie (deux entre 18 et 25 ans, deux entre 30 et 45 ans et un de 45 ans et plus), la phase suivante est marquée par une très forte mortalité des individus les plus jeunes (sur onze guerriers, neuf ont moins de 25 ans, les deux derniers étant âgés de 45 ans et plus). Il y a là, si l'on s'en tient aux estimations anthropologiques, une différence significative qui pourrait traduire d'une certaine manière d'importants bouleversements pour la communauté guerrière de Monte Bibele durant la seconde phase. Il reste maintenant à savoir si ces décès sont synchrones ou non.

Les indications d'âge, lorsque cela est possible, sont de nature à expliquer certaines anomalies apparentes. Il en va ainsi pour une série de tombes de la seconde rangée trouvées à quelques mètres les unes des autres (tombes 66, 67, 69 et 70). Les tombes 67 et 69 ont livré le même armement, une épée avec un fourreau à bouterolle circulaire ajourée, un grand fer de lance à base renflée (forme 4) et un grand fer de *pilum* à pointe triangulaire. A cette similitude s'en ajoute une seconde, leur âge au moment du décès, estimé à 40/50 ans. Dans le cas de la tombe 70, on a affaire de toute évidence à un équipement sensiblement plus évolué caractérisé par un fourreau d'épée à bouterolle surdimensionnée, un grand fer de lance analogue aux exemplaires précédents et une fibule préfigurant les exemplaires de schéma La Tène moyenne (avec le pied raccordé à l'arc). L'homme est âgé d'une vingtaine d'années. L'homogénéité des mobiliers et la proximité des sépultures rendent probables la contemporanéité - suivant nos critères d'appréciation du temps archéologique - des différents dépôts de ce petit secteur de la nécropole. Si l'on considère que le guerrier fait l'acquisition de son armement (l'épée notamment) dans ses jeunes années (autour de l'âge de 15/20 ans), on peut envisager, vues les considérations précédentes et les différences d'âge, un décalage d'une vingtaine d'années entre les armes des tombes 67 et 69 et celles de la tombe 70. Il y aurait donc tout à la fois, comme on pouvait le supposer, anté-

(74) VITALI 1998; Voir l'étude de P. Brasili dans ce même volume.

(75) Les chiffres sont extraits de l'article de D. Vitali précédemment cité. Pour plus de détails voir la contribution de P. Brasili dans ce volume.

L'absence de trace de blessure sur les ossements n'a de valeur que pour les éléments examinés, de nombreuses causes de mort ne laissent pas, est-il besoin de le rappeler, de marques sur les os.

riorité des épées avec fourreau à bouterolle circulaire ajourée par rapport aux séries à extrémité sur-dimensionnée (fabrication et acquisition), et contemporanéité dans leur utilisation.

Dans le cas de la tombe 66, le problème est plus difficilement soluble dans la mesure où l'on est en présence d'un individu extrêmement jeune (13/15 ans selon les anthropologues) doté d'un équipement similaire à celui de ses " pairs " des tombes 67 et 69 (la lance qui est l'arme des adolescents fait ici défaut). Dans la situation présente, on peut se demander si cet équipement est bien celui de l'inhumé? L'exemple des tombes voisines suggère que ce type d'armes était déjà ancien au moment du dépôt (il est impossible de détecter des traces d'usure sur ces armes compte tenu du très mauvais état de conservation qui caractérise les objets en fer découverts dans ce secteur) et que de nouvelles formes comme les fourreaux à bouterolle sur-dimensionnée (tombe 70, par exemple) avaient fait leur apparition. Le sens de ce dépôt nous échappe d'autant plus que rien dans la tombe ne distingue cet ensemble des tombes voisines, ni n'évoque son jeune âge!

Parmi les ensembles qui ont livré de l'armement, certains se singularisent par la présence d'instruments particuliers comme le strigile. De ce point de vue, le choix du matériau, fer ou bronze, ne semble guère avoir d'importance. Si son usage funéraire est attesté pendant toute la



Fig. 11. Nécropole de Monte Bibele. Les tombes avec armes et strigiles et l'âge estimé des individus inhumés.

période laténienne de la nécropole, avec une préférence pour les deux dernières phases, on peut s'interroger sur les raisons de sa présence dans tel ensemble plutôt qu'un autre. Là encore, c'est l'anthropologie qui livre la réponse la plus explicite. Dans le cas particulier de Monte Bibele, il semble bien qu'il faille établir une corrélation entre la présence de cet accessoire, qui renvoie à un mode de vie de type hellénistique,

et l'âge des individus (*fig. 11*). Ici, le strigile est la marque des tombes des guerriers les plus âgés (les hommes de plus de quarante ans: inhumations 67 et 69; dans le cas de la tombe 151, l'âge de l'individu est estimé à une soixantaine d'années). Il est aussi, de façon plus générale, l'apanage des hommes âgés, qu'ils soient enterrés avec ou sans arme (tombes 65, 68, 71, 88, 91, 103, 115 et 138). Si le strigile est la marque des hommes avancés en âge, il paraît vain de réduire le choix d'un tel objet au cadre étroit des activités gymniques qui caractérisent habituellement les classes d'âge les plus jeunes (76). La datation basse envisagée pour la tombe 151, qui correspond au groupe d'armes les plus anciennes, trouve une confirmation supplémentaire dans le fait que l'on a pris soin de déposer dans la sépulture un certain nombre de récipients métalliques; or, cet usage est davantage le fait des phases récentes (La Tène B2 et C1). Dans le cas des incinérations pour lesquelles nous n'avons aucune indication d'âge, la présence de cet instrument pourrait constituer un indice d'appréciation pour postuler le vieil âge d'un individu. C'est probablement le cas de la tombe 126 qui occupe dans la nécropole une position excentrée par rapport aux ensembles contemporains. Non seulement la fosse est aménagée dans la seconde rangée, mais elle se superpose partiellement à une tombe à inhumation légèrement plus ancienne qui contenait

(76) Pour la question des strigiles, voir en particulier la contribution de V. Jolivet dans ce volume.

En l'absence de données anthropologiques, les comparaisons avec les autres cimetières contemporains, Bologne ou Montefortino notamment, ne permettent pas de voir dans quelle mesure la situation observée à Monte Bibele est originale ou non. L. Cerchiai, à propos du cimetière grec de Locres-Epiziefiri, rappelle que la présence du strigile en contexte funéraire est davantage liée au fait que l'homme, sans être nécessairement jeune ou un athlète, cherche à s'identifier à la classe d'âge des éphèbes: CERCHIAI 1982, pp. 294-295. A titre d'exemple, on peut signaler la récente découverte en Espagne, à Valencia, d'une sépulture à inhumation du II^e siècle avec un strigile en fer (phase romano-républicaine, la ville étant fondée en 138 avant J.-C.). Le défunt n'est plus un jeune homme mais un individu dans la force de l'âge (30 à 40 ans): GUÉRIN ET ALII 1998.

également un strigile en fer de même facture (77). Dans ce cas précis, un âge avancé du défunt rendrait plus compréhensible la position de cette tombe (78).

L'analyse croisée des différents paramètres conditionne notre façon d'envisager l'histoire d'un site. Si l'étude des mobiliers permet de caractériser les principales séquences d'une occupation, elle ne rend que très imparfaitement compte de la réalité des faits. A la lourdeur bien compréhensible des armoires typochronologiques, s'oppose la durée de vie des mobiliers et des hommes. La sépulture est un terminus ante quem pour les mobiliers réunis à l'occasion des obsèques. Au delà des apparences c'est aussi pour nous le moyen de mettre en évidence les indices d'une continuité parfaite dans l'occupation d'un site comme Monte Bibele. Les quelques exemples précédemment cités nous confortent dans cette opinion.

6. LES ARMES DANS LA TOMBE

A Monte Bibele, nous l'avons vu, la plupart des hommes sont enterrés avec leurs armes, à l'exception des plus âgés. L'importance de ce groupe au sein de la nécropole a également été soulignée. La qualité des mobiliers et leur nombre élevé permet d'aborder un autre aspect qui, cette fois, touche de près au rituel funéraire lui-même.

De façon générale, l'arme qui accompagne le mort est rarement intacte (VITALI 1991). Il n'y a que les sépultures les plus anciennes qui livrent parfois une épée en parfait état à l'intérieur de son étui (inhumations 32, 107 et 151). Même à cette époque, la mise hors service des armes, qu'elle soit partielle ou complète, demeure le cas le plus fréquent. Les pièces les

(77) Voir la présentation de D. Vitali dans RAPIN, SZABÓ, VITALI 1992, p. 23-25, pour les ensembles 126 et 138.

(78) L'hypothèse qui fait du strigile un attribut des hommes les plus âgés, trouve une confirmation supplémentaire dans la découverte en 1998 d'une ultime tombe datée de la dernière phase d'occupation de la nécropole. Le mobilier qui comprend un strigile en bronze, appartient à un individu masculin, âgé d'au moins cinquante ans.

plus touchées sont bien évidemment l'épée et le fourreau, mais aussi la pointe du *pilum* et le casque. Les fers de lance sont davantage épargnés à l'exception de quelques exemplaires de grande dimension (tombe 70 et 94 par exemple) mais il est probable que les hampes étaient presque toujours brisées au moment du dépôt. Lorsque l'on a affaire à des pièces intactes, l'ar-

me est soit en position fonctionnelle comme dans la tombe 32 (le ceinturon matérialisé par les trois anneaux en fer posés sur le bassin devaient donner l'illusion d'une arme portée à la taille) soit déposée à l'écart avec l'ensemble du mobilier comme pour la tombe 107 (fig. 12). Dans les tombes de la phase ancienne, il arrive que l'épée soit dégainée et l'ensemble disposé



Fig. 12. Les armes dans la tombe. Exemples de la variabilité des formes de dépôt dans les inhumations et les incinérations.

près des pieds (tombe 42 et 35). La présence de pointes de lance au milieu de la chambre funéraire confirmerait l'hypothèse que les hampes ont pu être brisées au moment du dépôt (tombe 32 et 107 par exemple).

Dans les inhumations plus récentes, les armes sont presque toujours rendues inutilisables. Elles sont parfois brisées et le plus souvent pliées, en V, en U et plus rarement en S. Leur disposition dans la sépulture n'obéit à aucune règle précise puisqu'on les trouve aussi bien à la droite du mort (tombe 67) qu'à sa gauche (tombe 66), près de la tête (tombe 81) ou au pied (tombe 55).

Dans le cas des incinérations, le bris et la torsion des armes est quasi-systématique. La tombe 54 qui est parmi les plus anciennes, fait figure d'exception dans la mesure où seule l'épée semble véritablement touchée; le fourreau paraît en revanche intact (79). Cette déformation partielle dénote une certaine parenté avec quelques unes des inhumations de la phase ancienne (tombe 35 et 42).

Les ensembles incinérés se caractérisent en outre par le fait qu'un grand nombre de pièces présente des traces évidentes d'un passage au feu; c'est le cas en particulier des mobiliers des tombes 6, 8, 126 et 132. Le passage au feu entraîne la formation d'une couche protectrice qui favorise à terme la conservation de l'objet (surface régulière de couleur noire, à l'aspect lissé).

Au bout du compte, si l'on considère l'ensemble des armes déformées, on constate que toutes les tombes sont touchées à l'exception de trois des plus anciennes. Les casques, eux-mêmes, n'échappent pas à cette fureur destructrice (les casques des tombes 127 et 132, en par-

ticulier). Dans près de la moitié des cas, soit seize tombes au total, on remarque que les officiants ne se sont pas contentés de mutiler les pièces, ils ont essayé de replacer l'épée dans son étui (fig. 13). Ce rangement, forcément partiel du fait des différents pliages, correspond approximativement au tiers de la longueur de l'épée. Dans le cas de la tombe 67, il semble que l'épée ait été rangée dans son fourreau après que celui-ci ait été brisé. Cet usage singulier concerne surtout des ensembles récents. On ne trouve pas ici, en revanche, d'exemples du pliage de l'épée dans son étui comme il arrive fréquemment en d'autres lieux, en Italie ou au nord des Alpes (80).

Les armes ne sont pas seulement dénaturées et rendues impropres à tout usage, elles sont définitivement anéanties au moyen d'instruments tranchants et contondants (81). Avec elles, c'est leur fonction destructrice qui est atteinte. Ces marques, parfois répétitives, se présentent suivant les cas sous la forme de profondes entailles (fers de lance de la tombe 84), d'écrasements (fourreaux des tombes 80 et 120) ou de simples échancrures (épées des tombes 6, 8, 14, etc...). Le casque de la tombe 127, en fer, est littéralement déchiqueté. Cet exemple d'anéantissement, particulièrement suggestif, n'est pas sans rappeler le cas, plus tardif d'un siècle, d'une sépulture de Ligurie qui a fourni les restes d'un casque en bronze cisailé et mis en pièces (82). Si certaines traces d'impacts peuvent avoir une origine accidentelle, peut-être liées à des actes de combat (pour les épées notamment), il ne fait guère de doute que la plupart des coups ont été portés sur l'objet à l'occasion du cérémoniel funéraire. Certaines marques de coups relevées sur les tranchants de

(79) Le fourreau de la tombe 54 était brisé en plusieurs fragments au moment de la découverte. La netteté des cassures implique que l'objet était déjà bien corrodé au moment du bris; c'est ce que suggère également l'absence de trace de pliage au niveau des cassures. Le fait que la partie inférieure ait été retrouvée sous l'entrée du fourreau résulte plus probablement d'un déplacement fortuit (animaux fouisseurs, infiltration d'eau?) que d'un acte délibéré.

(80) A Ameglia notamment et Ensérune: DURANTE 1987, p. 421 et catalogue B, p. 427-434; JANNORAY 1955, p. 399.

(81) Ces traces de coups sont signalées sur les dessins par un symbole en triangle.

(82) Tombe 1965/1 de Minazzana (Seravezza), MAGGIANI 1995, p. 118-122, fig. 108. La tombe qui comprend en outre une extrémité de fourreau d'épée de type laténien, est datée de la fin du III^e s. av. J.-C.



Fig. 13. Nécropole de Monte Bibele. Sépultures avec armes déformées et lame d'épée partiellement remplacée dans son étui.

l'épée de la tombe 35 (deux des quatre marques) coïncident avec celles observées sur les gouttières du fourreau. Compte tenu de l'état de l'étui et l'importance des impacts, il est impensable que les coups aient pu être portés avant le dégagement de l'épée. Le fourreau

aurait davantage été préservé si l'épée était resté à l'intérieur, or ce n'est pas le cas. Par ailleurs, retirer la lame dans de telles conditions est une opération difficilement concevable. En revanche, on peut très bien imaginer que les deux pièces, rangées côte à côte, ont été frappées simultanément. Le fourreau, vide et moins résistant que la lame, aura été plus fortement marqué. Les deux autres impacts visibles sur la bordure opposée du fourreau n'ont pas leurs équivalents sur l'épée. Les coups sont presque toujours portés sur la moitié inférieure de l'arme et assenés en oblique par rapport à l'axe du tranchant ou de la gouttière, ce qui se comprend parfaitement si l'on considère que l'officiant tient fermement l'objet par la poignée. Sur certaines pièces, comme les fourreaux d'épée des tombes 72 et 120, les coups ont été multipliés jusqu'à rendre l'objet inutilisable. Cette manière de détruire est pratiquée dès la phase ancienne et se poursuit pendant toute la durée de la nécropole. Les armes anciennes avec l'épée rangée dans son étui (tombe 32, 107 e 151) sont les seules qui ne présentent aucune marque de coup, ni d'entaille.

Déformer et ruiner l'arme jusqu'à la rendre méconnaissable est un usage singulier qui évoque davantage l'univers des sanctuaires celtiques du nord de la Gaule que les pratiques qui ont cours dans le domaine funéraire (83). Dans certains lieux de culte septentrionaux, comme à Gournay-sur-Aronde dans l'Oise, nous trouvons une accumulation prodigieuse d'armes qui pour la plupart ont fait l'objet d'une destruction plus ou moins systématique

(83) BRUNAU, RAPIN 1988, pp. 47-53, 109-113, 164; RAPIN 1993; LEJARS 1994, pp. 104-112; LEJARS 1996.

(démontage, pliage, bris, perforation des tôles, écrasement et découpe des bords, etc...). Dans ce contexte, rares sont les objets qui sont demeurés parfaitement en l'état. Or, ces sites, ceux du nord de la France en particulier, ne sont visiblement pas antérieurs au second quart du III^e s., l'époque qui marque la fin et l'abandon (?) de la nécropole de Monte Bibele. Pour le IV^e s., une documentation de ce type fait encore largement défaut. Dans le domaine funéraire, la destruction des armes reste une pratique tout à fait marginale dans les régions au nord des Alpes jusqu'au III^e s. (84). Mis à part quelques exemples dans les provinces orientales du monde celtique (Thuringe, Bohême, Slovaquie et Hongrie), c'est sur les franges méditerranéennes, en Espagne, en Languedoc et en Italie que l'on rencontre les témoignages les plus nombreux pour le IV^e siècle. Si le pliage d'une arme est un cas relativement bien attesté dans ces territoires, séparer l'épée du fourreau et les déformer est beaucoup plus rare (85). En Italie même, le dépôt distinct de l'épée et de son fourreau est tout aussi exceptionnel. Les quelques ensembles connus appartiennent presque tous à la sphère "sénone" ou "umbro-picénienne" (86). En Emilie-

(84) LEJARS 1994, p. 113-116. Cette pratique est presque toujours liée à des contextes cinéraires.

(85) Pour le midi de la France et l'Espagne, on peut signaler la tombe 13 d'Ensérune datée du début du IV^e s., exemple unique dans cette nécropole: JANNORAY 1955, p. 399; ainsi que le mobilier des tombes d'Arcobriga (tombe "D") et celle de Quintanas de Gormaz avec son fourreau ornée d'une lyre zoomorphe, également datées du IV^e s.: LORRIO 1994, p. 401-402, 404-405.

(86) C'est le cas de la nécropole de Piobbico même si les armes ne sont pas pliées: VITALI 1987b, p. 477-493. A Montefortino, la lame de l'épée est sortie du fourreau dans au moins trois tombes: KRUTA 1981, p. 14. Cet usage est aussi attesté à Filottrano: BAUMGÄRTEL 1937; à Camerano: LOLLINI 1979; à Numana: SPADEA 1978, pp. 185-187. Des exemples similaires sont connus à Ancône, à Serra S. Quirico (l'épée de la tombe 10 n'a pas été déposée avec le fourreau), à Cessapalombo: LOLLINI 1979, p. 67; *I Galli e l'Italia* 1978, p. 192; KRUTA POPPI 1986, pp. 34-36. Il faut mentionner en dernier lieu quelques unes des découvertes faites en Corse à Aléria dans

Romagne, le domaine d'influence des Boïens, cet usage reste pour le moment confiné au seul cimetière de Monte Bibele. Un cas analogue, mais sans déformation visible est cependant attesté dans l'arrière pays d'Imola, à Canova di Valbona, dans un contexte cinéraire (87). Le plus souvent, l'arme est déposée intacte dans son fourreau comme à Bologne (VITALI 1992, Benacci 19, 100, 138, 176, 758, 942, 953, De Luca 86, Benacci-Caprara I), Ceretolo/Casalecchio di Reno (88), Marzabotto (KRUTA POPPI 1975; VITALI 1985, abb. 36), Arcoveggio (ORTALLI 1990, p. 29, fig. 14), Castel del Rio (VITALI 1986, p. 12-13, fig. 1). De façon générale, les cas de destruction d'armes sont relativement rares chez les Boïens (89) à la différence de leur voisins Sénons/Picéniens (90) et Ligures (91). Enfin, le

un contexte essentiellement gréco-étrusque: JEHASSE 1973, pp. 319 et 340, les armes de type laténien proviennent de deux tombes, 59 et 63, datées des années 350/320 avant J.-C.; la première a livré en outre un casque en fer analogue aux exemplaires de Monte Bibele.

(87) Canova di Valbona, voir BERMOND MONTANARI 1987, p. 350-353. Sépulture à incinération; la séparation des pièces et l'absence de dégradation évoque le traitement des armes dans les nécropoles des territoires umbro-sénons comme Piobbico: VITALI 1987b, p. 479-481.

(88) KRUTA POPPI 1979, p. 8; VITALI 1992, p. 386; pour les fouilles récentes menées en 1991 voir la contribution de J. Ortalli dans ce volume.

(89) Pour les Boïens, hormis les vestiges de la nécropole de Monterenzio-Vecchia près de Monte Bibele, on ne peut guère mentionner que le mobilier des sépultures Benacci 942 et 953 de Bologne, toutes deux contemporaines des tombes de la dernière phase de Monte Bibele (la tombe 132 en particulier): VITALI 1992, Tav. 32 et 36-38.

(90) Voir plus particulièrement les ensembles funéraires littoraux de Numana et Camerano: SPADEA 1978; LOLLINI 1979. A Montefortino et Filottrano, la destruction des armes est loin d'être systématique: KRUTA 1981, p. 14; BAUMGÄRTEL 1937, p. 266. A Piobbico et Rocca San Casciano, les armes sont en revanche toutes parfaitement intactes: VITALI 1987b, p. 479-485; PRAII 1987, p. 383-388, fig. 259.

(91) En particulier les ensembles d'Ameglia: DURANTE 1987, pp. 421, 427-434; de Casaselvatica à Berceto: KRUTA POPPI 1981, p. 41, 47, fig. 2; et de Pegazzano près de la Spezia: FROVA 1972, p. 294, tav. 2. Dans les sépul-

fait de replacer la pointe de l'épée dans son étui après pliage des deux éléments apparaît comme une curiosité locale qui, pour le moment, n'a pas d'équivalent en dehors du mobilier d'une des sépultures de la nécropole voisine de Monterenzio Vecchio (92).

7. SPÉCIFICITÉ DE L'ARMEMENT DES GUERRIERS DE MONTE BIBELE

Pour terminer cet examen des ensembles avec armes découverts à Monte Bibele, nous voudrions revenir sur quelques aspects essentiels de cette étude et voir comment ces données nouvelles viennent enrichir le débat et notre connaissance du peuplement celtique dans cette partie de la Cisalpine, un territoire aux caractères ethniques et culturels étonnamment variés, au point qu'il est parfois difficile de reconnaître dans les données archéologiques l'appartenance ethnique des défunts.

L'armement tel qu'on le perçoit à travers la documentation funéraire couvre une bonne partie du IV^e siècle et du début du III^e. Le cimetière "laténien" vient se greffer sur un noyau plus ancien dans lequel on ne reconnaît aucun trait de la culture matérielle caractéristique du monde celtique; ce noyau initial peut donc être qualifié d'étrusque. A partir de ce moment, le sommet de la nécropole n'est pour ainsi dire plus occupé. Les sépultures, à incinération comme à inhumation, sont implantées sur les pentes. Les premiers dépôts avec armement, tous situés sur la première ligne (tombes 32, 35, 42, 107) pourraient avoir été effectués compte tenu de l'âge des défunts (une vingtaine d'années pour 35 et 107, une trentaine pour 32, une quarantaine pour 42) dans le second tiers du IV^e siècle. Si la distribution linéaire des

tombes a une signification chronologique, la tombe 32 pourrait être, tout au moins peut-on l'envisager avec assez de vraisemblance, la plus ancienne des sépultures de guerriers. Située en bout de ligne, la tombe 27 avec sa fibule laténienne datée de la première moitié du IV^e s., est probablement une des toutes premières sépultures de la phase laténienne. Les incinérations 8 et 54 sont très certainement contemporaines de ce premier groupe, même si leur distribution paraît relativement "aléatoire" dans l'organisation générale de la nécropole. L'indigence des offrandes est une caractéristique des incinérations de la phase laténienne ancienne (tombes 4, 6, 8 et 126), alors qu'il est fréquent de trouver une dizaine de vases, et parfois davantage, dans les inhumations. De ce fait, il est difficile, voire impossible, de proposer une datation plus précise pour les incinérations elles-mêmes (93). Les sépultures 6, 126 et 151, indiquent, par leur situation topographique, l'âge avancé des défunts (tombe 151 et peut-être 126) et le choix des mobiliers (vaisselle de bronze en 151 et *pilum* en 6) une datation sensiblement plus basse que pour les précédentes. Certaines sont peut-être même contemporaines des premières tombes de la phase moyenne.

La phase moyenne est dominée par les tombes à inhumation des deux rangées suivantes. Elle couvre le derniers tiers du IV^e siècle et déborde légèrement sur le suivant. Comme pour la phase ancienne, on peut admettre pour les ensembles de la seconde ligne un développement ouest-est (on trouve encore quelques fibules de La Tène B1 dans plusieurs tombes du milieu de la rangée, en 61 et 62). La tombe 55 est certainement la plus ancienne de ce groupe. Les tombes 66, 67, 69 et 70, contemporaines, suivent de peu la précédente. Les sépultures de la troisième ligne portent déjà en elles

tures d'Aléria en Corse, J. et L. Jehasse signale plusieurs cas d'armes laténiennes pliées et brisées (tombes 59, 63, 71 et 76): JEHASSE 1973, p. 319, 340, 371 et 386.

(92) Voir VITALI 1996, p. 603-604. Un plan de la tombe est donné par VITALI 1991, fig. 4 (tombe B).

(93) Les similitudes de forme qui existent entre le vase (olla) de la tombe 8 et ceux des inhumations 29 et 32, distantes de quelques mètres seulement, livrent un indice supplémentaire pour envisager une datation toute aussi haute des tombes de guerriers, 8 et 32.

la marque d'une évolution et un certain nombre de signes annonciateurs qui caractériseront les mobiliers de la dernière phase: fourreau avec extrémité de bouterolle sur-dimensionnée, fers de lance massifs (formes 4 et 5), pointe de *pilum* pyramidale, gobelet en bronze dit "à rocchetto", etc... Les vases d'accompagnement sont toujours aussi abondants. Concernant les incinérations de cette période, on remarque qu'elles se partagent en deux groupes suivant qu'elles sont localisées près du sommet ou dans le bas de la pente. La ligne de partage s'effectuant de part et d'autre des deuxième et troisième rangées. Celles du haut, la tombe 14 exceptée (94), sont peut-être légèrement plus anciennes. Pour la tombe 33, la seule qui ait livré une coupe à vernis noir de l'Atelier des petites estampilles, une datation basse, dans les premières années du III^e s., est hautement probable si l'on considère la chronologie de ce type de productions céramiques.

Les ensembles caractéristiques de la dernière phase se composent uniquement d'incinérations. Elles sont regroupées sur la frange nord-ouest de la nécropole et disposées sans ordre apparent. Elles couvrent la première moitié du III^e siècle. Hormis les ensembles 116 et 132 qui ont livré un mobilier d'une exceptionnelle richesse, la plupart des tombes de cette période brillent par la pauvreté du mobilier d'accompagnement (un vase dans les tombes 85, 117, 118, 120 et 127 contre 17 en 116). Les tombes 85, 116 et 120 avec leurs ceinturons métalliques évolués caractéristiques du début de La Tène moyenne, sont très logiquement les plus excentrées. Ce groupe compact correspond aux derniers dépôts connus et marquent l'arrêt de l'occupation de la nécropole que l'on peut situer, au plus tard, dans le second 1/4, voire le milieu du III^e siècle.

(94) Il faut souligner les fortes analogies qui existent entre le mobilier céramique et métallique de cet ensemble et celui des tombes à inhumations 88 et 100, toutes deux localisées dans la troisième ligne. Le casque en fer nous oriente également vers les ensembles à armes de la dernière série.

Durant cette période la nécropole semble avoir fonctionné sans discontinuité. Au total ce sont 47 hommes et adolescents qui ont été inhumés ou incinérés avec leurs armes, sur une période longue d'à peine un siècle. Ce nombre est d'autant plus élevé que la durée de fréquentation de la nécropole paraît avoir été relativement courte comme on l'a dit. Autrement dit, il faut imaginer que l'on a enterré là, suivant une moyenne théorique, quelque 6 à 7 guerriers par génération de 15 ans, ce qui représente un taux particulièrement élevé.

L'importance de la population guerrière et la qualité des mobiliers d'accompagnement invitent à voir dans cet ensemble un cimetière réservé à une élite, liée à l'aristocratie. Malheureusement, la documentation archéologique ne permet pas de reconnaître à travers les vestiges exhumés les traits qui permettraient d'établir une distinction entre les seigneurs et leurs compagnons d'armes. L'organisation générale de la nécropole ne permet pas davantage d'établir des regroupements sûrs de type familiaux ou autres. Toujours est-il que pour un guerrier les chances de mourir jeune étaient grandes (durant la seconde phase tout au moins). Le bi-ritualisme (près de la moitié des guerriers sont incinérés) s'il n'a rien de surprenant en soi (VITALI 1992, p. 398), fait difficulté ici dans la mesure où l'implantation des incinérations ne s'intègre pas dans l'organisation générale définie par la succession des tombes à chambre et couloir d'accès (95). Qu'aucune incinération n'ait été déposée dans l'une de ces chambres est tout aussi étonnant. L'importance de la crémation chez les guerriers est sans com-

(95) Comme certaines tombes de Bologne (Benacci 873, 953 ou 960), les chambres funéraires de Monte Bibele sont relativement larges (1,2 m à 1,5), ce qui ne semble pas être le cas ni à Marzabotto, ni à Casalecchio di Reno. Au nord des Alpes, c'est dans la zone orientale (la basse-Autriche notamment et ses prolongements danubiens, en Slovaquie et Hongrie) que les tombes de grandes dimensions sont les plus fréquentes à La Tène ancienne, voir NEUGEBAUER 1992. Ces tombes sont également souvent dotées d'un abondant mobilier céramique comme à Monte Bibele.

mune mesure avec ce que l'on observe pour l'ensemble de la population. Cette différence, difficile à expliquer, est peut-être liée au désir de ramener les restes d'hommes qui seraient morts en terre lointaine.

Le fait d'enterrer des adolescents avec une lance pour signifier, au moins symboliquement, leur appartenance à la communauté des guerriers n'a rien de surprenant dans un contexte italique. Des exemples analogues sont attestés en Romagne au V^e s. et chez les Samnites du siècle suivant (96). Cet usage ne se limite pas aux seules populations italiques, il est également attesté au nord des Alpes, à Hallstatt en Autriche et en Champagne pour ne citer que ces deux exemples (97). Si le matériel des tombes ne permet pas d'établir une confrontation ponctuelle avec les événements qui scandent l'histoire de cette période, on peut raisonnablement faire coïncider le début de l'occupation laténienne de la nécropole de Monte Bibele avec le moment où se met en place, non sans mal, une installation durable des Celtes en Cisalpine, dans le courant du second quart du IV^e siècle (PEYRE 1979, p. 17; PEYRE 1992, p. 23). Elle prend fin dans les années qui suivirent la reprise des hostilités entre Boïens et Romains vers 280 et les accords de paix qui en résultèrent (98).

De toutes les armes, l'épée est, avec son fourreau et ses éléments de ceinturon, la pièce

la plus conforme à la tradition laténienne (99). Ces liens avec les régions septentrionales ne sont pas occasionnels, mais constants. Le mobilier italien est non seulement conforme aux "modèles" nord-alpins, mais il évolue au même rythme et adopte les mêmes innovations techniques. Cette parenté ne se limite pas à l'objet, il y a adhésion, à travers les images stéréotypées qui ornent la plupart des armes, à l'univers magico-religieux des Celtes. C'est aussi une manière originale, étrangère aux usages étrusco-italiques, qui est adoptée pour le port de l'arme (100). Le fourreau, rivé au corps et solidement maintenu par le ceinturon, était porté à la taille, sur le flanc droit. Même si la lance reste l'arme du combat, l'épée revêt chez les Celtes une importance qui n'a pas d'équivalent chez les autres peuples de l'antiquité.

Les analogies avec l'armement nord-alpins n'impliquent pas nécessairement que les armes qui équipaient les guerriers cisalpins aient été importées des régions septentrionales. Une telle dépendance n'aurait guère de sens. Il est probable que pour le guerrier, le maître-forgeon devait être un auxiliaire tout aussi indispensable que l'étaient leurs compagnons d'armes. Nul doute que l'on ait cherché à s'attacher les services de ces hommes, tout à la fois redoutés et respectés. Pour le moment, la documentation disponible et ce que nous savons de l'armement ne permettent pas de poser le problème de la fabrication des armes en terme d'ateliers. Si ate-

(96) Pour la Romagne, on peut signaler les tombes de Montericco à Imola (tombes 42 et 59) qui contenaient chacune un petit fers de lance ou pique: VON ELES MASI 1981, pp. 83-84 et 109-110; Pour les Samnites voir TAGLIAMONTE 1997, p. 221, le mobilier comprend généralement un fer de lance ou de javelot et le ceinturon en bronze caractéristiques des guerriers Samnites et Lucaniens.

(97) HODSON 1990, p. 90. Pour la Champagne voir en particulier la tombe 25 de la nécropole de Vrigny, dans la Marne, datée du V^e s. Dans cette sépulture d'enfant, avec torse fermé et bracelet, était déposé un petit fer de lance d'à peine 10 cm de long: Chossenot, Neiss, Sauguet 1981, p. 137, fig. 15.

(98) Pour le détail des événements qui ponctuent la progression romaine dans les premières décennies du III^e s. voir PEYRE 1992, p. 26.

(99) On peut en dire autant des fibules.

(100) Il n'y a pas d'exemple en Italie d'adaptation du système de suspension de l'arme comme on en connaît en Espagne. Le pontet sur la plaque arrière n'est pas supprimé, mais on lui ajoute deux attaches avec anneaux qui indiquent que l'arme était portée en oblique sur le flanc gauche: QUESADA SANZ 1997, pp. 253-254.

(101) Il est probable que certains Maîtres renommés qui excellaient dans leur art, aient connu une diffusion plus importante et plus large que la plupart. Probable aussi que certaines pièces aient été acquises à l'occasion de dons. Les armes ont également pu voyager avec les hommes, etc... L'hypothèse d'ateliers spécialisés localisés dans l'aire sénone a été proposée par KRUTA 1982, p. 44. Dans le même volume, voir l'article de C. Peyre: PEYRE 1982, pp. 66-67.

liers il y eut, ils durent être nombreux, et leur identification reste purement conjecturale en l'état (101). Tout au plus, peut-on entrevoir l'émergence de faciès régionaux. Plus important, peut-être, est le fait que ces artisans, au savoir-faire incontesté, se soient conformés à des schémas généraux relativement stricts, obéissant en cela aux désirs des utilisateurs qui adhéraient à une idéologie guerrière commune et se reconnaissaient autant dans leur manière d'être que dans leur équipement. Les images qui ornent leurs armes sont peut-être la marque la plus évidente de leur appartenance à une même communauté d'esprit. Les preuves directes d'une fabrication locale font encore largement défaut, pourtant divers indices perceptibles dans la réalisation de certains détails comme l'allongement des extrémités de bouterolle ogivale de la phase ancienne (tombe 42 et 107) vont dans le sens d'une production cisalpine (102). Il en va de même de la section losangée de certaines soies d'épée (103) ou du traitement de quelques motifs décoratifs comme la paire de Dragons, tout à fait atypique, qui signale

(102) Cet allongement est également perceptible sur plusieurs armes de la série d'Ameglia: DURANTE 1987. Une conclusion analogue semble également s'imposer pour les armes de la nécropole d'Ensérune. On peut également rappeler l'assertion de Diodore de Sicile, XIV, 41, où il est question des mercenaires engagés par Syracuse au tout début du IV^e s., pour lesquels le tyran Denys fit fabriquer des armes conformes aux habitudes de leur pays d'origine: voir ADAM, ROUVERET 1986, p. 9.

(103) Ce détail se retrouve sur l'une des épées découvertes à Marzabotto qui, par ailleurs, présente d'étonnantes similitudes, de forme et de taille, avec la série des épées les plus anciennes de Monte Bibele; son contexte n'est pas connu: KRUTA POPPI 1975, fig. 7 n°28. Cette particularité est également attestée sur certaines pièces de la nécropole d'Ensérune, pour une époque légèrement plus tardive (second moitié du III^e s.).

(104) Il est fréquent de trouver sur des pièces de régions périphériques des traits distinctifs dans le traitement plastique des décors qui dénote une originalité certaine et une forme d'autonomie. C'est le cas notamment à Ensérune, dans le midi de la France, et à Förker Laas Riegel "Gailtal" dans les Alpes autrichiennes: SCHAAFF 1990, p. 16. Inversement, d'autres motifs comme la lyre zoomorphe de la tombe 6 trouvent des parallèles exacts avec les productions septentrionales.

l'entrée du fourreau de la tombe 121 (104). On peut en dire autant à propos de la finesse des chaînes de ceinturon les plus récents (tombe 85 et 116). Quoi qu'il en soit, nous manquons encore d'une documentation fournie et précise pour aller plus avant dans cette voie.

Le facteur essentiel de cette homogénéité réside sans nul doute dans la nature des liens qui unissaient alors les élites guerrières de ces différents territoires. Ces similitudes sont sensibles jusque dans la composition des panoplies. On en veut pour preuve, et cela jusque dans une phase relativement avancée de l'histoire du site, l'association d'armes courtes avec fourreau à bouterolle sur-dimensionnée et grands fers de lance à douille courte, flamme étroite et effilée (tombe 135 et 94), une formule que l'on retrouve à l'identique tant en France, qu'en Suisse, en Allemagne ou en Hongrie (105) (fig. 14).

Si les guerriers cisalpins, sans préjuger de leur appartenance ethnique, adoptent aussi facilement l'épée celtique dès le début du IV^e s. et s'y attachent autant (106), nous restons dans l'expectative pour tout ce qui concerne l'armement de poing de la péninsule. L'épée courbe à un seul tranchant et l'épée droite avec garde en croix et lame pistiliforme disparaissent des dépôts funéraires dans les toutes premières décennies du IV^e s., que se soit en Etrurie, dans

(105) Gravon en France: SHERER, MORDANT 1972, fig. 3 et 4, tombe 30; Barbey et Marolles-sur-Seine dans la même région (ensembles inédits). Nebringen en Allemagne: KRÄMER 1964, taf. 11, tombe 11. Münsingen en Suisse: HODSON 1968, pl. 40, tombe 86. Rezi-Rezicséri en Hongrie: SZABÓ, PETRES 1992, pl. 57, tombe 4.

(106) Cet armement, les Celtes de transpadane le conserveront jusqu'au début du I^{er} s. av. n. è. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les armes laténiennes n'ont jamais été aussi nombreuses dans les nécropoles cénomanes et vénètes qu'après la conquête romaine. Loin d'adopter l'équipement de leurs vainqueurs, les Cénomans et les Vénètes restent fidèles à la tradition et se réfèrent à un monde dont ils sont désormais coupés politiquement. Voir à ce sujet les nombreux travaux réalisés dans la région de Vérone par L. Salzani, en particulier SALZANI 1996.

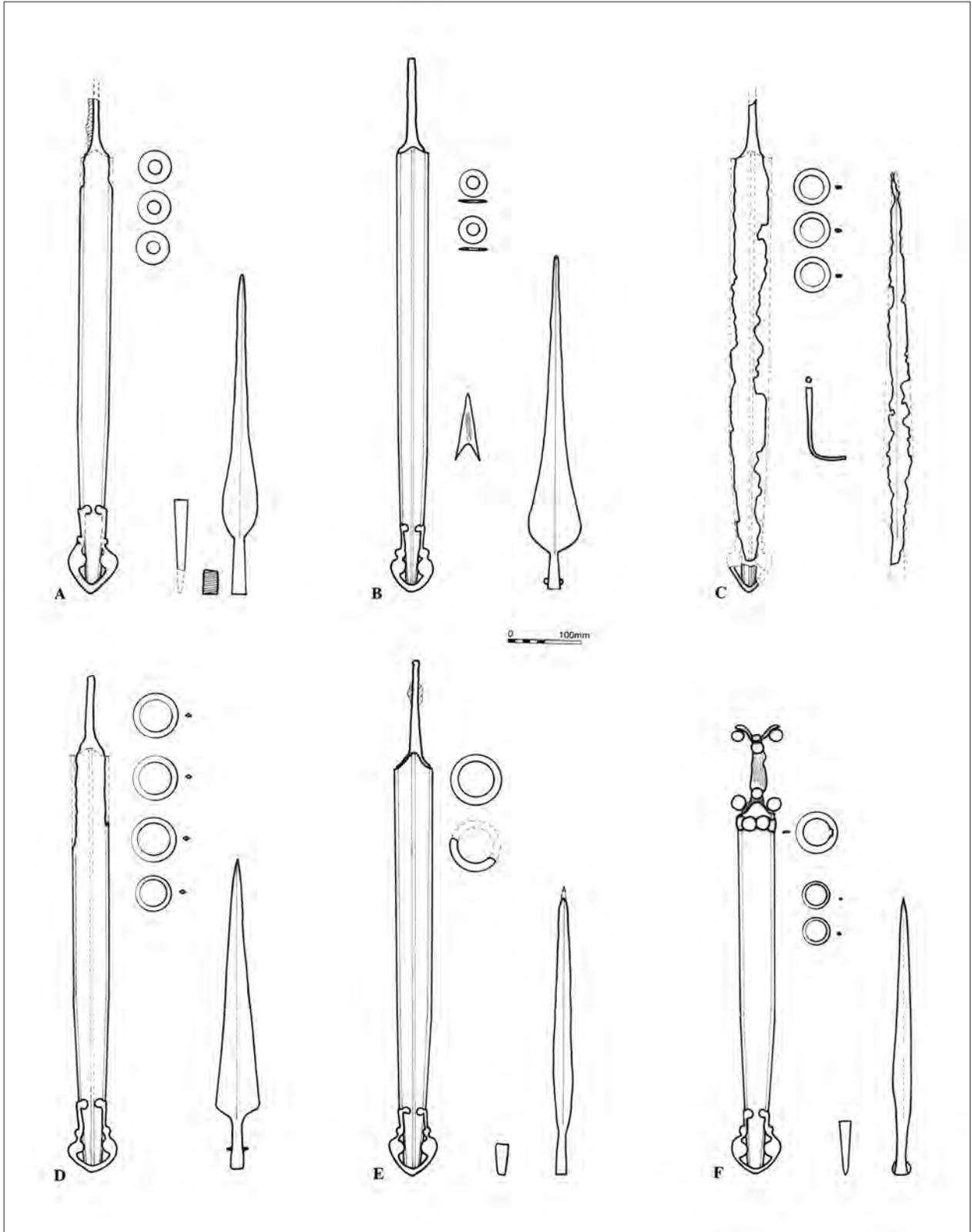


Fig. 14. Exemples d'associations d'armes avec fourreau à bouterolle sur-dimensionnée et grand fer de lance avec flamme à base renflée ou étroite. A: Pegazzano, Italie (d'après FROVA 1972). B: Pottenbrunn tombe 520, Autriche (d'après NEUGEBAUER 1992). C: Nebringen tombe 11, Allemagne (d'après KRÄMER 1964). D: Manching "Steinbichel" tombe 15, Allemagne (d'après KRÄMER 1985). E: Münsingen-Rain tombe 86, Suisse (d'après HODSON 1968). F: Barbey tombe 8, France (inédit).

les Marches, en Campanie ou en Corse (107). Vu la rareté des données archéologiques, les représentations figurées, peintes ou sculptées (fresques, peinture sur vases, sculpture) fortement imprégnées des traditions helléniques laissent transparaître au fil des images un certain nombre d'informations sur le guerrier et son armement. Un rapide examen de la documentation iconographique suggère en particulier un usage privilégié de l'épée à lame pistilliforme pendant tout le IV^e s. (108).

Contrairement à ce qui se passe pour l'épée, la référence est nettement italique pour tout ce qui a trait aux armes d'hast. Mais curieusement ce n'est qu'à partir de la seconde phase que l'héritage italique est le plus net. L'apparition dans la panoplie des grands fers de lance effilés à base renflée coïncide avec celle du *pilum* qui devient une pièce maîtresse de l'équipement.

Les longs fers effilés à base renflée ne sont pas complètement inconnus au nord des Alpes (109), mais c'est en Italie, et plus exactement dans les territoires correspondants à l'aire de peuplement des Boïens (Bologne-Benacci, Marzabotto, Monterenzio Vecchio et surtout Monte Bibele), des Ombriens (Gualdo Tadino, Pérouse) et des Sénons/Picéniens (Camerano, Filottrano, Matelica, Montefortino, Numana, Piobiccio, Serra San Quirico, etc...) qu'ils sont les plus nombreux. Cette forme est également

(107) Si l'on considère l'exemple corse d'Aléria, on remarque que les sépultures simples ou multiples avec machaira et épée à lame pistilliforme sont presque toutes datées du V^e s. (tombe 15, 89, 90, 92, 98 et 102), une est datée du second quart du IV^e (*machaira*, tombe 83), tandis qu'une dernière descendrait jusque dans le dernier quart (épée à lame pistilliforme, tombe 51). En revanche, les ensembles avec armes de type laténien sont tous postérieurs à 350 (tombe 33, 59, 63, 71, 76, 79 et 104) et disparaissent avant le milieu du III^e s.: JEHASSE 1973.

(108) La tombe des Reliefs de Cerveteri donne un bon aperçu de l'armement (épées et armes défensives) de cette période: BLANCK, PROIETTI 1986. Pour l'armement de cette période en Italie méridionale voir en particulier la récente contribution de GUZZO 1994.

(109) Par exemple, en Hunsrück-Eifel: HAFFNER 1976, groupe A, tumulus 6, taf. 65 n° 7, le fer de lance est associé à un long talon (11 cm); Hirstein, tumulus 1, taf. 86 n° 4a.

connue en Ligurie mais, semble-t-il, de façon plus sporadique (Pegazzano, près de La Spezia). C'est très vraisemblablement dans ce même secteur géographique qu'il faut rechercher l'origine de cette forme puisque des pièces similaires figurent déjà au V^e s. dans des contextes funéraires en Romagne (110).

Le *pilum*, avec ses longues armatures métalliques -de 70 cm à 1 m pour la pointe et 30 à 40 cm pour le talon- est une arme spécifiquement péninsulaire, qui n'a pas d'équivalent au nord des Alpes (111). Ce type d'arme est encore mal connu, faute d'une documentation adéquate. On peut cependant conjecturer pour ces mobiliers une aire de diffusion qui recoupe en grande partie celle des grands fers de lance effilés à base renflée. Chez les Boïens, il est aussi attesté à Monterenzio Vecchio, à Arcoveggio et à Canova di Valbona. Pour les nécropoles de Bologne on en compte un seul exemplaire (Benacci tombe 953) et aucun à Marzabotto. Ailleurs, on en trouve guère que dans les nécropoles ombriennes de Rocca san Casciano et sénones de Piobiccio et Montefortino (112). Il ne figure pas, en revanche, dans le mobilier des tombes de Filottrano. L'origine de ce type d'ar-

(110) VON ELES MASI 1981: Imola, Montericco tombe 27, 39, 49 et 50; Dovadola, San Ruffilo tombe VII et X, p. 376.

(111) La seule découverte notable connue plus au nord est celle de Förker Laas Riegel "Gailtal" dans les Alpes autrichiennes, en Carinthie. Le dépôt qui comprend un nombre de pièces important de la transition La Tène B2/C1 (casques, épées et fourreaux, chaînes de ceinturons, pièces de boucliers, lances, etc...) a livré six fers de pilum de 35 cm de long (à douille et pointe avec flamme convexe ou pyramidale): FUCHS 1991; SCHAAFF 1990, p. 21. Plusieurs fers, de forme et de taille identiques aux exemplaires précédents, sont attestés sur le gisement éponyme de La Tène en Suisse; le mobilier est daté dans sa grande majorité du début de La Tène C2 (fin du III^e s.): VOUGA 1923, Pl. X.

(112) A Montefortino, BRIZIO 1899, signale six pièces de pilums dont trois dans la seule tombe n°XXV (une armature à pointe pyramidale (?) de 79 cm de long, une seconde de 52 et un talon de 50) qui est datée, du fait de la présence d'un casque en bronze à paragnathides anatomiques d'une forme évoluée (type D de Coarelli), de la seconde moitié du IV^e siècle. Pour le casque et la datation du dépôt voir LANDOLFI 1991, pp. 224-227.

me qui fera le bonheur des légions romaines est un sujet qui a passionné les auteurs anciens et modernes, sans pour autant que l'on puisse apporter de solutions satisfaisantes (113). Pour autant, l'hypothèse d'un emprunt à l'armement ibérique (114), parfois avancée, ne paraît plus devoir être retenue puisque l'on connaît maintenant, en Italie même, dans la région ombro-picénienne, des armatures métalliques de même type dans des contextes funéraires datés du V^e s. (115). Les fers trouvés en Romagne sont de deux types, à douille ou à soie avec virole ou rivet, et de petite dimension (22 à 45 cm) (116). Un exemplaire à douille et pointe pyramidale (?) figure dans le mobilier d'une des tombes du V^e s. trouvée à Camerano dans le Picenum (117). A la différence des exemplaires plus tardifs de Monte Bibele, les formes anciennes ne sont jamais trouvées en association avec un talon.

(113) Voir à ce sujet BRIQUEL 1986 et QUESADA SANZ 1997, p. 336-341.

(114) KRUTA 1981, p. 16 note 31. Cette hypothèse proposée dès l'antiquité est discutée dans: BRIQUEL 1986, p. 69s. et QUESADA SANZ 1997, p. 340.

(115) KRUTA 1983, p. 11, note 48. E. Brizio (BRIZIO 1891), signale la découverte de plusieurs armatures de pilums de formes et de dimensions analogues aux exemplaires de Bologne (pour la taille, il indique 1 m, 87 et 77 cm). Des fers de pilums sont également attestés, selon lui, à Serra S. Quirico et à Novilara: BRIZIO 1891, p. 307; BRIZIO 1895, p. 224.

(116) VON ELES MASI 1981: Imola, Montericco tombe 65, 72; Dovadola, San Ruffilo tombe I; San Martino in Gattara tombe 9; Covignano tombe 1966, p. 375-376.

(117) Camerano tombe 90: LOLLINI 1979, p. 59 note 37, tav. XVI; LOLLINI 1985, p. 343. L'armature de l'arme de jet est associée à une *machaira*, un fer de lance et divers objets métalliques et céramiques dont un vase attique à vernis noir daté du V^e s. A la suite de P. Couissin (COUISSIN 1926, p. 133-136), il est souvent fait mention d'un long fer de javelot à douille et pointe à flamme convexe trouvé à Vulci en Etrurie. La pièce, longue d'1,20 m, avec sa flamme convexe, ressemble à s'y méprendre aux exemplaires les plus grands de Monte Bibele (tombes 6 et 74). Elle est datée du V^e siècle bien que les circonstances de la découverte soient relativement obscures comme le rappelle A.-J. Reinach (REINACH 1907, p. 130). Des pièces de dimensions plus petites sont signalées dans des contextes orientalisants à Populonia et Vetulonia: TALOCCHINI 1942, p. 43.

La singularité de ces armes ne s'arrête pas là. L'emploi des garnitures métalliques spiralées utilisées pour le montage du fer et du talon sur la hampe est un procédé totalement inconnu dans les régions nord-alpines. Cette formule originale, liée avant tout à l'usage des armes de jet et, parfois associée aux fers de lance de grande et moyenne taille (tombes 59, 70 et 84) caractérise de la même façon un certain nombre de pièces provenant des régions ombrienne (Gualdo Tadino) (Malpasso tombe D, dans *Notizie degli Scavi* 1935, pp. 161-164) et ligure (Pegazzano) (Pegazzano: FROVA 1972, p. 294, Tav. 2 n° 2). Même si nous ne pouvons que conjecturer des hypothèses quant à la raison d'être de ce procédé, l'ancienneté du système ne fait guère de doute. Les découvertes archéologiques dans les ensembles funéraires du VIII^e siècle montrent que ce système est attesté dès cette époque en Etrurie et dans les Marches, mais il s'agit uniquement de lance (118).

Le fait que ces mobiliers s'inspirent de prototypes "étrusco-italiques" qui plongent leurs racines dans un passé déjà ancien, ne permet cependant pas de comprendre comment s'opère la mutation dont les équipements des deux dernières phases portent la marque. Cette situation est en grande partie liée à notre difficulté d'apprécier la nature exacte de l'armement traditionnel en Italie centre-septentrionale et de suivre son évolution au cours du IV^e s. Le cas des *pila* est à cet égard tout à fait exemplaire, il suffit pour s'en convaincre de comparer les grands fers des tombes "celtiques" équipés de leur système d'emmanchement à spirales et leurs prototypes, les petits fers du V^e s. Les for-

(118) Voir note 23. La spirale, généralement en bronze, équipe aussi bien des lances avec armatures (pointes et talons) en fer ou en bronze. Un système de fixation analogue caractérise nombre de sagaies africaines. Sur certaines armes, il arrive que le fil ou la bandelette recouvre la presque totalité de la hampe à l'exception de l'emplacement réservé à la main. Le revêtement d'un fil de bronze de la totalité de la hampe est aussi attesté à date ancienne (VIII/VII^e s.) en Campanie, à San Marzano tombe 232 et San Valentino tombe 180: GASTALDI 1982, pp. 232, 239 note 5, fig. 2.

mes intermédiaires et leur présence dans des contextes parfaitement italiques font encore largement défaut. Il y a là assurément un important travail de documentation que nous n'avons pu mener dans le cadre de cette étude.

A Monte Bibele, comme dans la plupart des cimetières qui ont livré des épées laténiennes, les armes défensives sont peu nombreuses. Le bouclier, même s'il est archéologiquement attesté, a le plus souvent disparu sans laisser la moindre trace (119). Le casque métallique est par conséquent la pièce la plus représentative de cet équipement. Comparé aux ensembles funéraires du secteur sénon, l'usage du casque paraît relativement limité à Monte Bibele, et a fortiori en Emilie-Romagne. A Montefortino, il est attesté dans 17 des 26 tombes avec armes (Kruta 1981, p. 16, note 32). A Monte Bibele, sa présence limitée à une série de tombes parmi les plus récentes, couvrant la fin de La Tène B2 et le début de la phase suivante (soit le premier tiers du III^e s.) montre bien qu'il ne peut s'agir d'un signe distinctif pour signaler la tombe d'un " chef ". Même si tous les ensembles avec casque ne sont pas strictement contemporains, cette pièce de l'armement défensif caractérise avant tout les guerriers de la dernière phase de la nécropole de Monte Bibele. Sur les dix ensembles datés de cette époque, six possèdent un casque. Les tombes 85 et 116, dotées des mêmes armes (épée avec chaînes de ceinturon à maillons à double torsades, lance, *pilum* et casque) et voisines l'une de l'autre, se distinguent uniquement par la présence dans la seconde d'un très riche matériel céramique et métallique d'accompagnement.

Là encore, comme pour les armes d'hast, il s'agit manifestement d'une référence à la tradition et aux usages italiques. Les exemples de guerriers casqués ne manquent pas en Italie centre-septentrionale pour toute la période qui

(119) Parce qu'il est mobile et couvre une partie importante du corps, le bouclier offre au guerrier la meilleure des protections. A propos de la bataille de *Sentinum* en 295, Tite-Live, X-29, évoque les Sénons, immobiles et serrés les uns contre les autres, formant la tortue avec leurs boucliers disposés de manière qu'ils se recouvrent.

va du V^e au III^e s. L'usage du casque est également attesté au nord des Alpes mais en quantité moindre. La plupart datent du V^e s., voire du tout début du siècle suivant. Les exemplaires du IV^e s. sont plus rares, mais somptueux, dans la zone occidentale et ne figurent jamais en contexte funéraire. Ils sont à peine plus nombreux dans la zone alpine et orientale. Si le casque à bouton en bronze avec paragnathides anatomiques de la tombe 132 est un produit typique des " ateliers " péninsulaires (120), les exemplaires en fer, qui sont aussi les plus nombreux, relèvent comme l'a montré U. Schaaff d'une technologie différente qui est l'apanage des populations nord-alpines (121). Malgré cela, les caractéristiques techniques et stylistiques de ces casques -morphologie du timbre, utilisation de paragnathides, appliques en bronze et ornementation originale- et leur aire de diffusion relativement bien circonscrite, ne laissent aucun doute quant à la fabrication " régionale " de ces couvre-chefs. Compte tenu de l'aspect relativement unitaire de la production, D. Vitali envisage l'hypothèse d'une fabrication limitée à un petit nombre d'ateliers localisés dans les régions apennines, partagés entre la Romagne, les Marche et l'Ombrie (VITALI 1988,

(120) Le guerrier de la tombe 132 (casque et lance d'estoc) ne devait guère être différent de celui figuré sur la stèle de Castiglioncello (voir fig. 7 E), voir *I Galli e l'Italia* 1978, pp. 217-218. Le guerrier est équipé d'une lance armée d'un petit fer d'estoc de forme triangulaire (sa longueur est conditionnée par la hauteur et la forme de la stèle), d'un bouclier ovale et d'un casque en bronze à bouton et paragnathides anatomiques. La datation proposée, dans la seconde moitié du III^e s., repose uniquement sur la typologie du casque, qui est comparé aux exemplaires du type D de F. Coarelli. Or, cette comparaison a de quoi surprendre si l'on considère la morphologie de la pièce telle qu'elle est figurée (forme basse, timbre hémisphérique, couvre-nuque court et oblique, paragnathides avec petites échancrures et extrémités peu développées). Ces indices que l'on retrouve sur l'exemplaire de Monte Bibele, sont précisément ceux qui caractérisent le type C défini par F. Coarelli, type qu'il date du dernier quart du IV^e s. et des premières décennies du siècle suivant, COARELLI 1976, pp. 166-168.

(121) SCHAAFF 1973; SCHAAFF 1974; SCHAAFF 1988, pp. 293-295; mise au point sur les casques champenois de La Tène ancienne dans VERGER 1994, pp. 438-443.

p. 277-281; voir aussi VITALI, PERNOT 1996). Cette série de casques en fer diffère sensiblement des productions des régions alpines et septentrionales dans la mesure où ces dernières privilégient l'usage de couvre-nuques rapportés et une ornementation gravée, directement sur le fer, de style laténien (Schaaff 1988, p. 296-302; Id. 1990, p. 4-14). Si le caractère péninsulaire de la série italienne ne fait guère de doute, le choix du matériau ne peut se comprendre sans une référence aux traditions technologiques en usage au nord des Alpes depuis le milieu du V^e s. Chez les Etrusques et la plupart des peuples italiques, la place impartie au fer dans la réalisation des armes défensives paraît relativement limitée (122). Les casques en fer de Monte Bibele et leurs semblables proviennent tous, quand leur contexte est connu, de tombes de guerriers avec épée laténienne. C'est le cas notamment d'une des pièces trouvée en Ombrie, à Pérouse (123). Les exemples les plus anciens, si l'on se fie aux découvertes de Filottrano (BAUMGÄRTEL 1937, p. 255-261,

(122) La fabrication de la tôle en fer peut être considérée comme l'une des conquêtes majeures des artisans celtiques du début du second âge du Fer. L'étirage du métal et les difficultés de mise en forme qui en résultent ont conduit dans un premier temps les artisans à procéder par assemblage et rivetage. Un exemple de cette difficulté est illustré en Etrurie par les restes d'une plaque en tôle de fer utilisée comme parapet pour la caisse d'un char du début du VI^e s. (la plaque est constituée par l'assemblage de fragments dont les dimensions n'excèdent guère une dizaine de centimètres de côté), MANGANI 1992. C'est probablement pour cette raison que les artisans ont préféré le bronze au fer pour servir de revêtement aux chars processionnels du VI^e s., voir EMILIOZZI 1997.

(123) Pérouse, nécropole de Monteluca dans *Notizie degli Scavi* 1887, p. 169; voir également CHERICI 1995, pp. 116-117 et 130. La "tombe à incinération du 30 avril" a livré avec l'épée et son fourreau (environ 62 cm de long; déposés séparément mais non déformés), deux grands fers de lance (environ 45 cm), un strigile en bronze et un casque en fer avec paragnathides trilobées; le mobilier est conservé au Museo Archeologico di Perugia. Cet ensemble rappelle les dépôts funéraires du début du III^e s. de Monte Bibele. Une seconde tombe avec épée laténienne contenait un casque en bronze avec paragnathides anatomiques analogue à celui de la tombe 132.

tombe X; KRUTA 1981, p. 36-37) et d'Aléria (124), ne semble pas devoir remonter beaucoup au delà du milieu du IV^e s., mais il faut attendre la fin de ce siècle et plus encore les premières décennies du suivant pour voir se généraliser puis disparaître assez rapidement l'usage de tels casques.

A ne considérer que les épées, les guerriers de Monte Bibele donnent l'apparence d'un groupe qui conserve et entretient des liens privilégiés avec les élites guerrières des régions septentrionales. Cette référence constante à l'idéologie guerrière des Celtes que suggère l'adoption de cette arme et l'usage qui en est fait, est une des caractéristiques des zones de peuplement traditionnellement dévolues aux populations d'origine celtique installés en Cisalpine. Si ces envahisseurs qui ont ébranlé l'Italie sont restés fidèles à leur langue, leur croyance et leur mode de vie, ils n'ont pas hésité à renoncer à une grande part des mobiliers qui fondent leur culture matérielle. On serait bien en peine de trouver ici ou là une céramique de caractère franchement laténien. L'armement et la parure sont les uniques témoins de leur présence matérielle. S'il y a de fortes chances pour que les guerriers de Monte Bibele soient des Boïens, on ne peut pour autant exclure la présence parmi eux de non-celtes.

Cette diversité de gens est d'autant moins improbable que l'on voit à partir de la seconde phase de la nécropole apparaître dans l'équipement du guerrier des armes d'un type nouveau (la grande lance à base renflée, le *pilum*, puis le casque). L'adoption de cet armement, en complément de l'épée laténienne, se passe dans une période, si l'on en croit les sources anciennes, de relative accalmie (du point de vue romain bien évidemment!). Dans le cas de Monte Bibele, cette accalmie paraît toute relative si l'on considère l'importance des décès qui durant cette période touche plus particulièrement les jeunes guerriers. Parfaitement établis, les

(124) JEHASSE 1973, p. 318, tombe 59. Cette tombe avec épée laténienne est datée des années 350/330.

Boïens, comme les Sénons, mettent alors à profit cette phase de prospérité pour nouer des liens privilégiés et établir des relations durables avec leurs voisins Etrusques et Ombriens (125). La présence d'Etrusques à Monte Bibele pendant la phase "celtique" est parfaitement attestée comme l'indiquent les inscriptions relevées sur plusieurs vases de l'habitat et de la nécropole (VITALI 1987, p. 371-372). Même si l'on ne peut être assuré que le nom gravé sur un vase soit celui du défunt, sa présence parmi les offrandes funéraires comme on peut le voir à travers le mobilier de la tombe 14, un guerrier, jette un éclairage particulier sur la manière dont s'opère la fusion des différentes composantes ethniques dans une même communauté. Dans le cas présent, il s'agit d'un nom de femme. Le fait que des mariages mixtes aient pu sanctionner des alliances, aura grandement contribué à faciliter l'intégration des Celtes des premières générations. Dans ces conditions, on comprend que ces gens que l'on peut qualifier de Celto-italiques, aient perçu l'arrivée de nouveaux contingents nord-alpins comme une menace pour eux et aient cherché à les détourner vers d'autres objectifs (VITALI 1987, p. 371-372). La singularité d'une communauté comme celle de Monte Bibele transparait jusque dans le rituel funéraire. L'aménagement de la tombe, la richesse des mobiliers et le traitement des armes n'ont pas d'équivalent dans les nécropoles voisines de Marzabotto, de Casalecchio di Reno et même de Bologne. A la variété des situations rencontrées correspond peut-être une diversité tout aussi grande des différentes composantes constitutives du peuple Boïen.

(125) En 299, une armée gauloise gagne l'Etrurie et tente de négocier leur aide contre Rome en échange de terres où ils puissent se fixer définitivement, Tite-Live, X-11. Le projet échoue selon l'auteur, moins parce que les populations étrusques redoutaient la perte d'une partie de leur territoire que le voisinage d'une nation aussi sauvage. Il est vrai aussi que ces gaulois venaient de les rançonner en échange de la paix et qu'ils repartirent avec une énorme somme d'argent, gagnée sans peine et sans danger. Ce que des armées n'ont pu réaliser, de petits groupes et des individus ont pu l'accomplir!

Probablement faut-il voir dans cette communauté de l'Idice une des 112 tribus recensées par Caton (PEYRE 1992, pp. 17, 20-21).

Si les valeurs et les idéaux de l'hellénisme pénétrèrent les coutumes des peuples celtiques de Cisalpine, ces références, perçues à travers les usages funéraires (idéal athlétique, banquet, symposium), ne sont guère visibles en dehors de certaines communautés des Apennins. A Monte Bibele, hormis la présence des strigiles, c'est dans les tombes de guerriers de la dernière phase que le phénomène est le plus manifeste. Cependant, on ne trouve ici ni pièces de jeu, ni couronnes d'or, ces références au monde hellénique qui caractérisent en revanche certaines tombes de Bologne dont le caractère exceptionnel ne saurait nous échapper (VITALI 1992, p. 399, Benacci tombes 934 et 953, Banacci-Caprara tombe I).

La référence au monde étrusco-italique a aussi ses limites. Ces guerriers, s'ils s'approprient certains types d'armes "locales" qu'ils contribuent aussi certainement à perfectionner, n'ont jamais éprouvé le besoin d'intégrer à leur équipement l'armement des guerriers Etrusques, Samnites et autres peuples italiques (cuirasse métallique, casque "grec", épée à lame pistiliforme), leurs voisins et alliés face à Rome. De la même façon, nous constatons pour les fourreaux d'épée qu'il n'est jamais fait d'emprunt au répertoire ornemental méditerranéen. Le fait que les " Celtes " se manifestent presque exclusivement à travers leur art et leurs armes n'est certainement pas le fait du hasard. Ce sont deux aspects indissociables qui démontrent l'originalité et la spécificité du tempérament gaulois dans un milieu fortement imprégné de cultures étrusco-italiques et helléniques.

ABBREVIAZIONI BIBLIOGRAFICHE

ADAM, ROUVERET 1986 = A.-M. Adam, A. Rouveret (a cura di), *Guerre et société en Italie aux Vème et IVème siècles av. J. C., Les indices fournis par l'ar-*

mement et les techniques de combat, Actes de la Table Ronde de l'ENS, mai 1984, Paris 1986.

L'art des peuples italiques 1994 = L'art des peuples italiques, 3000 à 300 avant J.-C., Napoli 1994 (seconda edizione).

BAUMGÄRTEL 1937 = E. Baumgärtel, The Gaulish Necropolis of Filottrano in the Ancona Museum, in "Journal of the Royal Anthropological Institut" LXVII, 1937, p. 231-286.

BERMOND MONTANARI 1987 = G. Bermond Montanari, *Canova di Valbona, comune di Casalfiumanese (Bo)*, in G. Bermond Montanari (a cura di), "La formazione della città in Emilia Romagna, II, Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche", Catalogo della mostra, Bologna 1987, p. 350-353.

BIANCHI BANDINELLI, GIULIANO 1973 = R. Bianchi Bandinelli, A. Giuliano, *Les Etrusques et l'Italie avant Rome*, Paris 1973.

BLANCK, PROIETTI 1994 = H. Blanck, G. Proietti, *La tomba dei rilievi di Cerveteri*, in Studi di Archeologia Pubblicati della Soprintendenza Archeologica per l'Etruria Meridionale 1, Roma 1986.

BOTTINI 1994 = A. Bottini, *Armi, gli strumenti della guerra in Lucania*, Bari 1994.

BRIQUEL 1986 = D. Briquel, *La tradition de l'emprunt d'armes samnites par Rome*, in ADAM, ROUVERET 1986, pp. 65-86.

BRIZIO 1887 = E. Brizio, *Tombe e necropoli galliche della Provincia di Bologna*, in Atti e Memorie della Deputazione di Storia Patria per le Province di Romagna 1887, ppp. 457-493.

BRIZIO 1891 = E. Brizio, *Numana, scavi nelle necropoli di Numana nel comune di Sirolo*, in Notizie degli Scavi 1891, p. 149-155,

BRIZIO 1891 = E. Brizio, *Serra S. Quirico, sepolcri di età gallica scoperti nel territorio del comune*, in Notizie degli Scavi 1891, p. 305-308.

BRIZIO 1895 = E. Brizio, *Necropoli di Novilara*, in Monumenti Antichi dei Lincei V, 1895.

BRIZIO 1899 = E. Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, in Monumenti Antichi dell'Accademia Nazionale dei Lincei IX, 1899, col. 617-791.

BRUNAUX, RAPIN 1988 = J.-L. Brunaux, A. Rapin, *Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées*, Revue Archéologique de Picardie, Paris 1988.

BULARD 1982 = A. Bulard, *Fourreaux ornés d'animaux fantastiques affrontés découverts en France*, in

Etudes Celtiques XVI-1979, p. 27-52.

CAHEN-DELHAYE 1997 = A. Cahen-Delhayé, *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-Le-Sart*, Musée Royaux d'Art et d'Histoire 10, Bruxelles 1997.

CALZAVARA CAPUIS, RUTA SERAFINI 1987 = L. Calzavara Capuis, A. Ruta Serafini, *Per un aggiornamento della problematica del celtismo nel Veneto*, in *Celti ed Etruschi* 1987, p. 281-307.

Celti ed Etruschi 1987 = D. Vitali (a cura di), *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a. C. alla romanizzazione*, Atti del Colloquio Internazionale, Bologna 1985, Bologna 1987.

CERCHIAI 1982 = L. Cerchiai, *Sesso e classi di età nelle necropoli greche di Locri-Epizefiri*, in G. Gnoli et J.-P. Vernant (a cura di), "La mort, les morts dans les sociétés anciennes", Cambridge University Press et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge-Paris, 1982, p. 289-298.

CHARPY 1987 = J.-J. Charpy, *Les épées laténiennes à bouterolle circulaire et ajourée des IV^e et III^e siècles avant J.-C. en Champagne*, in *Etudes Celtiques XXIV-1987*, p. 43-102.

CHARPY 1995 = J.-J. Charpy, *Les fibules dites de Münsingen en Champagne*, in J.-J. Charpy (a cura di), "L'Europe celtique du V^e au III^e siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations", Actes du 2^e Symposium International d'Hautvillers, oct. 1992, Kronos BY éditions, 1995, p. 335-390.

CHERICI 1995-1997 = A. Chericci, *Vasellame metallico e tombe con armi in Etruria*, in "Vaisselle métallique, vaisselle céramique, productions, usages et valeurs en Etrurie", *Revue des Etudes Anciennes*, 1995-97-1/2, p. 115-139.

CHOSSENOT, NEISS, SAUGET 1981 = D. Chossenot, R. Neiss, J.-M. Sauget, *Fouille de sauvetage d'une nécropole de La Tène I à Vrigny (Marne)*, dans *L'Age du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 2-1981, p. 131-150.

CIPRIANI, LONGO 1996 = M. Cipriani et F. Longo (a cura di), *Posidonia e Lucani, I Greci in Occidente*, catalogo della mostra, Paestum, Museo Archeologico Nazionale, Electa Napoli, 1996.

Coarelli 1976 = F. Coarelli, *Un elmo con iscrizione latina arcaica al museo di Cremona*, in *L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, Mélanges offerts à Jacques Heurgon, Coll. de l'Ecole Française de Rome 27, 1976, p. 157-179.

COUISSIN 1926 = P. Couissin, *Les armes romaines*, Paris 1926

COUTIL 1915 = L. Coustil, *Casques antiques, proto-Etrusques, Hallstattiens, Illyriens, Corinthiens, Ioniens, Attiques, Phrygiens, Etrusques, Gaulois et Romains*, Le Mans 1915.

CRISTOFANI 1990 = M. Cristofani (a cura di), *La Grande Roma dei Tarquini*, Catalogo della mostra, Roma juin-sept. 1990, L'Erma di Bretschneider, Roma 1990.

DALL'OSSO 1915 = L. Dall'Osso, *Guida illustrata del Museo Nazionale di Ancona*, Ancona 1915.

DE MARINIS 1986 = R.C. De Marinis, *L'età gallica in Lombardia (IV-I secolo a.C.): risultati delle ultime ricerche e problemi aperti*, in "La Lombardia tra proto-historia e Romanità", Atti del II^o Convegno Archeologico Regionale 1984, Como 1986, p. 93-173.

DE NAVARRO 1972 = J.M. De Navarro, *The Finds from the site of La Tène, vol. I: Scabbards and the Swords found in them*, London 1972, 2 vol.

DORE 1995 = A. Dore, *L'armamento lateniano in Italia: riflessioni e proposte per un corpus*, in Ocnus, Quaderni della Scuola di Specializzazione in Archeologia III, 1995, p. 37-45.

DUCREY 1985 = P. Ducrey, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Payot, Paris 1985.

DUMÉZIL 1987 = G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Payot, Paris 1987.

DURANTE 1987 = A. Durante, *Corredi tombali con elementi tipo La Tène dal sepolcreto di Ameglia*, in *Celti ed Etruschi* 1987, p. 415-436.

ELUÈRE, GOMEZ DE SOTO, DUVAL 1987 = C. Eluère, J. Gomez de Soto, A.-R. Duval, *Un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie celtique: le casque d'Agris (Charente)*, in Bulletin de la Société Préhistorique Française 84-1, 1987, p. 8-22.

EMILIOZZI 1997 = A. Emiliozzi (a cura di), *Carri da guerra e principi Etruschi*, Catalogo della mostra, Viterbo mai-juin 1997, L'Erma di Bretschneider, Roma 1997.

FEUGÈRE 1993 = M. Feugère, *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*, éditions Errance, Paris 1993.

FEUGÈRE 1994 = M. Feugère, *Les casques antiques, visages de la guerre de Mycènes à l'Antiquité tardive*, Errance, Paris 1994.

FEUGÈRE, DEDET, LECONTE, RANCOULE 1994 = M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule, *Les parures du V^e au II^e siècle avant J.-C. en Gaule méridionale: composantes indigènes, ibériques et celtiques*, in "L'Age du Fer en Europe sud-occidentale", Actes

du XVI^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Agen 1992, Aquitania 12-1994, p.

FILIP 1956 = J. Filip, *Keltové, ve stredni Europe, Die Kelten in Mitteleuropa*, Prague 1956.

FROVA 1972 = A. Frova, *Una tomba gallo-ligure nel territorio della Spezia*, in "Hommage à F. Benoît", Bordighera (Institut International d'Etudes Ligures 3) 1972, p. 289-300.

FUCHS 1991 = M. Fuchs, *Der latènezeitliche Waffensfund vom Förker Laas Riegel, Bezirk Villach, Kärnten*, in Archäologie Österreichs 2/2, 1991, p. 19-23

I Galli e l'Italia 1978 = *I Galli e l'Italia*, Mostra di Roma 1978, Soprintendenza Archeologica di Roma, De Luca editore, Roma 1978.

GASTALDI 1982 = P. Gastaldi, *Le necropoli protostoriche della valle del Sarno: il passaggio dalla qualità alla quantità*, in G. Gnoli, J.-P. Vernant (a cura di), "La mort, les morts dans les sociétés anciennes", Cambridge University Press et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge-Paris 1982, p. 223-240.

GINOUX 1994 = N. Ginoux, *Les fourreaux ornés de France du V^e au II^e siècle avant J.-C.*, in Etudes Celtiques XXX, 1994, p. 7-86.

GINOUX 1996 = N. Ginoux, *Le thème symbolique de la "paire de dragons" dans l'Europe celtique du V^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Ecole Pratique des Hautes Etudes, section des Sciences Historiques et Philologiques, thèse de Doctorat d'université, Paris 1996 (dactylographiée).

GUADAGNIN 1978 = R. Guadagnin, *La nécropole celtique de Bouqueval*, in Jeunesse Préhistorique et Géologique de France 8, 1978, p. 12-65.

GUÉRIN ET ALII 1998 = P. Guérin et Alii, *Los primos pobladores de Valentia, excavaciones en la necropolis romana de la calle Quart*, in Revista de Arqueologia 204, Madrid 1998, p. 34-45.

GUITTARD 1986 = C. Guittard, *Les sources littéraires et historiques concernant l'armement du légionnaire romain*, in A.-M. Adam, A. Rouveret (a cura di), "Guerre et société en Italie aux V^eme et IV^eme siècles av. J. C., Les indices fournis par l'armement et les techniques de combat", Actes de la Table Ronde, ENS mai 1984, Presse de l'ENS, Paris 1986, p. 51-64.

GUZZO 1994 = P.G. Guzzo, *L'armamento in Lucania fra IV e III secolo*, in A. Bottini (a cura di), "Armi, Gli strumenti della guerra in Lucania",

Catalogo della mostra, Melfi 1993, Edipuglia, Bari 1994, p. 159-176.

HAFNER 1976 = A. Haffner, *Die Westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Römisch-Germanischen Forschungen, Bd. 36, Berlin 1976, 2 vol.

HANSON 1990 = V.D. Hanson, *Le modèle occidental de la guerre, la bataille d'infanterie dans la Grèce classique*, Les Belles Lettres, Paris 1990.

HODSON 1968 = F.R. Hodson, *The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain*, Acta Bernensia V, Bern 1968.

HODSON 1990 = F.R. Hodson, *Hallstatt, the Ramsauer Graves. Quantification and Analysis*, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien Bd 16, Bonn 1990.

Italia omnium terrarum alumna 1988 = Italia omnium terrarum alumna, Libri Scheiwiller, Milano 1988.

Italia dei Sanniti 2000 = Italia dei Sanniti, guida alla mostra, Electa, Milano 2000.

JANNORAY 1955 = J. Jannoray, *Enserune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, De Boccard, Paris 1955.

JEHASSE 1973 = J. et L. Jehasse, *La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968)*, XXV suppl. à Gallia, Paris 1973.

KAENEL 1990 = G. Kaenel, *Recherche sur la période de La Tène en Suisse occidentale, analyse des sépultures*, Cahier d'Archéologie Romande 50, Lausanne 1990.

KRÄMER 1964 = W. Krämer, *Das Keltische Gräberfeld von Nebringen, Kreis Böblingen, Stuttgart*, Veröffentlichungen des Staatlichen Amtes für Denkmalpflege Stuttgart, Reihe A, Vor- und Frühgeschichte, Bd 8, 1964.

KRÄMER 1985 = W. Krämer, *Die Grabfunde von Manching und die Latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern*, Die Ausgrabungen in Manching, Bd 9, Stuttgart 1985.

KRUTA 1980 = V. Kruta, *Faciès celtiques de la Cisalpine aux IV^e et III^e siècles av. n. è.*, in "Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C.", Atti del Colloquio Internazionale, Milano nov. 1980, Civico Museo Archeologico di Milano, Comune di Milano 1983, p. 1-15.

KRUTA 1981 = V. Kruta, *Les Sénons de l'Adriatique d'après l'archéologie (prolégomènes)*, in Etudes Celtiques XVIII, 1981, p. 7-38.

KRUTA 1982 = V. Kruta, *Aspects unitaires et faciès dans l'art celtique du IV^e s. avant notre ère: l'hypothèse d'un*

foyer celto-italique, in P.-M. Duval, V. Kruta (a cura di), "L'art celtique de la période d'expansion, IV^e-III^e siècle avant J.-C.", Droz, Genève 1982, p. 35-49.

KRUTA POPPI 1975 = L. Kruta Poppi, *Les Celtes à Marzabotto (province de Bologne)*, in Etudes Celtiques, XIV, 1975, p. 345-376.

KRUTA POPPI 1979 = L. Kruta Poppi, *La sépulture de Ceretolo (Province de Bologne) et le faciès boïen du III^e s. avant notre ère*, in Etudes Celtiques XVI, 1979, p. 7-25.

KRUTA POPPI 1981 = L. Kruta Poppi, *La sépulture de Casa Selvatica à Berceto (Pron. de Parme) et la limite occidentale du faciès boïen au III^e s. av. n. è.*, in Etudes Celtiques XVIII, 1981, p. 39-48.

KRUTA POPPI 1986 = L. Kruta Poppi, *Epées laténiennes d'Italie centrale au Musée des Antiquités Nationales*, in Etudes Celtiques XXIII, 1986, p. 33-46.

LANDOLFI 1991 = M. Landolfi, *La nécropole de Filottrano*, in "Les Celtes", Catalogue de l'exposition, Bompiani, Milano 1991, p. 286.

LANDOLFI 1991 = M. Landolfi, *La tombe de Moscano di Fabriano*, in "Les Celtes", Catalogue de l'exposition, Bompiani, Milano 1991, p. 287.

LANDOLFI 1991 = M. Landolfi, *I Senoni dell'Adriatico dopo la battaglia di Sentinum*, in "Les Celtes au III^e s. avant J.-C.", Actes du IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques, Paris Juillet 1991, Etudes Celtiques XXVIII-1991, p. 219-235.

LEJARS 1994 = T. Lejars, *Gournay III. Les fourreaux d'épée, le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Archéologie Aujourd'hui, Errance, Paris 1994.

LEJARS 1996 = T. Lejars, *Les armes en fer: une source d'information privilégiée pour l'étude du fonctionnement des sanctuaires celtiques*, in Mélanges de l'École Française de Rome Antiquité 108-2, 1996, p. 607-630.

LORRIO 1994 = A.J. Lorrio, *L'armement des Celtibères: phases et groupes*, in "L'âge du Fer en Europe sud-occidentale", Actes du XVI^e Colloque de l'AFEAF, Agen mai 1992, Aquitania XII, 1994, p. 391-414.

LOLLINI 1979 = D.G. Lollini, *I Senoni nell'Adriatico alla luce delle recenti scoperte*, in P.-M. Duval, V. Kruta (a cura di), "Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle avant notre ère", Actes du XXVIII^e Colloque du IX^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques,

Nice 1976, éd. CNRS, Paris 1979, p. 55-79.

LOLLINI 1985 = D.G. Lollini, *Rapporto tra area romagnola e picena nel VI-IV secolo a.C.*, in "La Romagna tra VI e IV sec. a.C. nel quadro della protostoria dell'Italia centrale", Atti del convegno Bologna ottobre 1982, University Press Bologna, Imola 1985, p. 323-352.

MAGGIANI 1995 = A. Maggiani, *Le necropoli de Levigliani e di Minazzana*, in "Museo Archeologico Versiliese Bruno Antonucci, Pietrasanta", Comune di Pietrasanta 1995, p. 118-122.

MANGANI 1988-89 = E. Mangani, *Castelnuovo Berardenga (Siena). L'orientalizzante recente in Etruria settentrionale: tomba A della necropoli principesca del Poggione (1980)*, in *Notizie degli Scavi 1988-89 (1992)*, p. 5-82.

MOREL 1987 = J.-P. Morel, *La céramique à vernis noir en Italie septentrionale*, in *Celti ed Etruschi 1987*, p. 111-134.

MOOSLEITNER, PAULI, PENNINGER 1974 = F. Moosleitner, L. Pauli et E. Penninger, *Der Dürrnberg bei Hallein II*, München 1974.

NEMETI 1988 = I. Nemeti, *Necropola Latène de la Piscolt, jud. Satu Mare I*, in *Thraco-Dacica IX-1/2*, 1988, p. 49-73.

NEMETI 1992 = I. Nemeti, *Necropola Latène de la Piscolt, jud. Satu Mare III*, dans *Thraco-Dacica XIII-1/2*, 1992, p. 59-112.

NEUGEBAUER 1992 = J.-W. Neugebauer, *Die Kelten im Osten Österreichs*, St. Pölten-Wien 1992.

ORTALLI 1990 = J. Ortalli, *Nuovi dati sul popolamento di età celtica nel territorio Bolognese*, in *Etudes Celtiques XXVII*, 1990, p. 7-41.

ORTALLI 1995 = J. Ortalli, *La necropoli celtica della zona "A" di Casalecchio di Reno (Bologna), note preliminari sullo scavo del complesso sepolcrale e dell'area di culto*, in J.-J. Charpy (a cura di), *L'Europe celtique du Vè au IIIè siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations*, Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, oct. 1992, Kronos BY éditions, 1995, p. 189-238.

PETRES, SZABÓ 1986 = E.F. Petres, M. Szabo, *Notes on the So-called Hatvan-Boldog Type Scabbards*, in A. Duval, J. Gomez de Soto (éa cura di), *Actes du VIIIè colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême 1984, Aquitania, suppl. 1, 1986, p. 257-272.

PEYRE 1979 = C. Peyre, *La Cisalpine gauloise du IIIè au Ier siècle avant J.-C.*, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris 1979.

PEYRE 1982 = C. Peyre, *Y-a-t-il un contexte italique au Style de Waldalgesheim?*, in P.-M. Duval, V. Kruta (a cura di), "L'art celtique de la période d'expansion, IVème-IIIème siècle avant J.-C.", Droz, Genève 1982, p. 51-82.

PEYRE 1992 = C. Peyre, *L'historiographie greco-romaine et la colonisation de Bologne étrusque*, in VITALI 1992, p. 7-45.

PRATI 1987 = L. Prati, *Materiali di età celtica dal forlivese*, in G. Bermond Montanari (a cura di), "La formazione della città in Emilia Romagna, II, Prime esperienze urbana attraverso le nuove scoperte archeologiche", Catalogo della mostra, Bologna 1987, p. 383-388.

QUESADA SANZ 1997 = F. Quesada Sanz, *El armamento ibérico, estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, Instrumentum, Monographies 3, Montagnac 1997.

RAPIN 1985 = A. Rapin, *Le fourreau d'épée à Lyre zoomorphe des Jogasses à Chouilly (Marne)*, in *Etudes Celtiques XXII*, 1985, p. 9-25.

RAPIN 1989 = A. Rapin, *L'épée et le fourreau de la sépulture 13 de la nécropole de "Mainville" à Bromeilles (Loiret)*, in *Revue Archéologique du Centre de la France 28*, 1989, p. 7-14.

RAPIN 1993 = A. Rapin, *Destructions et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second Age du Fer: Réflexions sur les rituels et leur description*, in D. Cliquet, M. Remy-Watte, V. Guichard, M. Vaginay (a cura di), "Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIè, Ier siècle avant J.-C.)", *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 6, 1993, p. 291-198.

RAPIN 1995 = A. Rapin, *Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique: Delphes 278 avant J.-C.*, in J.-J. Charpy (a cura di), "L'Europe celtique du Vè au IIIè siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations", Actes du 2è Symposium International d'Hautvillers, oct. 1992, Kronos BY éditions, 1995, p. 275-290.

RAPIN 1996 = A. Rapin, *Les armes des Celtes, des messages enfouis sous la rouille*, in *Mélanges de l'Ecole Française de Rome Antiquité 108*, 1996, p. 510-516.

RAPIN, SCHWALLER 1988 = A. Rapin, M. Schwaller, *Contribution à l'étude de l'armement celtique: la tombe 163 d'Ensérune (Hérault)*, in *Revue Archéologique de Narbonnaise* 1988, p. 155-183.

RAPIN, SZABÓ, VITALI 1992 = A. Rapin, M.

Szabo, D. Vitali, *Monte Bibele, Litér, Rezi, Piscolt, contributions à l'origine du style des épées hongroises*, in *Communicationes Archaeologicae Hungariae*, 1992, p. 23-54.

RAPIN, ZURFLUH 1998 = A. Rapin et H. Zurfluh, *Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret)*, in *Revue archéologique du Centre* 37, 1998, p. 33-79.

REINACH 1907 = A.-J. Reinach, *L'origine du pilum*, in *Revue Archéologique* 1907, p. 243-252, 425-435, 1908, p. 125-136, 226-244.

REINECKE 1940 = P. Reinecke, *Schwerter der Frühlatèneform aus Mittel- und Unteritalien*, in *Wiener Prähistorische Zeitschrift*, Wien 1940, p. 33-85.

ROBINSON 1940 = H.R. Robinson, *The Armour of imperial Rome*, Arms and Armour Press, Londres 1975.

SALZANI 1996 = L. Salzani, *La necropoli gallica e romana di S. Maria di Zevio (Verona)*, *Documenti di Archeologia* 9, 1996.

SANNIO, PENTRI E FRENTANI 1980 = *Sannio, Pentri e Frentani dal VI al I sec. a.C.*, Isernia, Museo Nazionale, 1980, De Luca Editore, Roma 1980.

SASSATELLI 1983 = G. Sassatelli, *Le stele felsinee con "celtomachie"*, in "Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C.", *Atti del Colloquio Internazionale*, Milano 14-16 novembre 1980, comune di Milano 1983, p. 167-177.

SAULNIER 1980 = C. Saulnier, *L'armée et la guerre dans le monde étrusco-romain (VIII^e, IV^e s.)*, De Boccard, Paris 1980.

SCHAAFF 1973 = U. Schaaff, *Frühlatènezeitliche Grabfunde mit Helmen vom Typ Berru*, in *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1973, p. 82-106.

SCHAAFF 1974 = U. Schaaff, *Keltische Eisenhelme aus vorrömischer Zeit*, dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1974, p. 149-204.

SCHAAFF 1988 = U. Schaaff, *Keltische Helme*, in "Antike Helme, Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin", *Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Staatlichen Museen Preussischer Kulturbesitz Antikenmuseum Berlin*, Mainz, 1988, p. 293-317.

SCHAAFF 1990 = U. Schaaff, *Keltische Waffen*, *Römisch-Germanisches Zentralmuseum Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte Mainz, Kulturstiftung der Länder, Mainz* 1990.

SHERER, MORDANT 1972 = J. Sherer, C. et D.

Mordant, *La nécropole 1 de La Tène de Gravon (Seine-et-Marne)*, in *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est de la France* XXIII-3/4, 1972, p. 357-384.

SPADEA 1978 = G. Spadea, *Numana*, dans *I Galli e l'Italia*, *Mostra di Roma* 1978, Soprintendenza Archeologica di Roma, De Luca editore, Roma 1978, p. 184-189.

STARY 1979 = P.F. Stary, *Keltische Waffen auf der Apennin-Halbinsel*, in *Germania*, 57-1979, p. 99-110.

SZABÓ, PETRES 1992 = M. Szabó, E.F. Petres, *Decorated Weapons of the La Tène Iron Age in the Carpathian Basin*, *Inventaria Praehistorica Hungariae* V, Budapest 1992.

TAGLIAMONTE 1997 = G. Tagliamonte, *I Samniti, Caudini, Irpini, Pentri, Carricini, Frentani*, Longanesi & C., Milano 1997.

TALOCCHINI 1942 = A. Talocchini, *Le armi di Vetulonia e di Populonia*, in *Studi Etruschi* XVI, 1942, p. 9-87.

TOMBOLANI 1987 = M. Tombolani, *Materiali tipo La Tène da Altino (Venezia)*, in *Celti ed Etruschi* 1987, p. 171-189.

UZSOKI 1987 = A. Uzsoki, *Ménföcsanak*, in Kovacs T., Petres E., Szabo M. (a cura di), *Corpus of Celtic Finds in Hungary*, *Transdanubia* 1, *Akadémiai Kiado*, Budapest 1987, p. 15-17.

VERGER 1994 = S. Verger, *Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'est au V^e siècle avant J.-C.*, Thèse de doctorat de l'Université, Université de Bourgogne, Dijon 1994 (dactylographié).

VIOLLIER 1916 = D. Viollier, *Les sépultures du second Age du Fer sur le Plateau Suisse*, Genève 1916.

VITALI 1984 = D. Vitali, *Una tomba di guerriero di Castel del Rio (Bologna)*, in *Atti e Memorie della Deputazione di Storia Patria per le Province di Romagna* XXXV, Bologna 1984 (1986), p. 9-35.

VITALI 1985 = D. Vitali, *Monte Bibele (Monterenzio) und andere Fundstellen der Keltischen Epoche im Gebiet von Bologna*, in *Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar Marburg*, Marburg 16-1985.

VITALI 1987a = D. Vitali, *Monte Bibele tra Etruschi e Celti: dati archeologici e interpretazione storica*, in *Celti ed Etruschi* 1987, p. 309-380.

VITALI 1987b = D. Vitali, *La necropoli di Piobbico (Provincia di Pesaro-Urbino)*, in *Celti ed Etruschi* 1987, p. 477-493.

VITALI 1988 = D. Vitali, *Elmi di ferro e cinturoni a*

catena, nuove proposte per l'archeologia dei celti in Italia, in Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentral Museum 35-1, 1988, p. 239-284.

VITALI 1990 = D. Vitali (a cura di), *Monterenzio e la valle dell'Idice, archeologia e storia di un territorio*, Catalogo della mostra, Monterenzio, University Press Bologna 1990, p. 167-175.

VITALI 1991 = D. Vitali, *Les Celtes en Italie*, dans Les Celtes, Catalogue de l'exposition, Bompiani, Milano 1991, p. 233-235.

VITALI 1991 = D. Vitali, *Monterenzio Vecchio (Bologna)*, in Studi Etruschi LVII, 1991, p. 394-395.

VITALI 1991 = D. Vitali, *Rituels et sanctuaires celtiques dans la région des Boïens d'Italie*, in J.-L. Brunaux (a cura di), "Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen", Dossiers de Protohistoire, Errance, Paris 1991, p. 79-96.

VITALI 1992 = D. Vitali, *Tombe e necropoli galliche di Bologna e del territorio*, Museo Civico Archeologico di Bologna, Bologna 1992.

VITALI 1996 = D. Vitali, *Manufatti in ferro di tipo La Tène in area italiana: le potenzialità non sfruttate*, in Mélanges de l'École Française de Rome Antiquité 108-2, 1996, p. 575-605.

VITALI 1998 = D. Vitali, *La necropoli di Monte Bibebe (Monterenzio, Prov. Bologna, Italia)*, in F. Müller (a cura di), "Münsingen-Rain, ein Markstein der keltischen Archäologie, Funde, Befunde und Methoden im Vergleich", Akten Internationales Kolloquium Das keltische Gräberfeld von Münsingen-Rain 1906-1996, Münsingen/Bern, 9-12 Oktober 1996, Schriften des Bernischen Historischen Museums Bd. 2, 1998, p. 265-286.

VITALI 2003 = D. Vitali (a cura di), *La necropoli di Monte Tamburino a Monte Bibebe (Monterenzio, Bologna)*, Studi e Scavi 19, Bologna 2003.

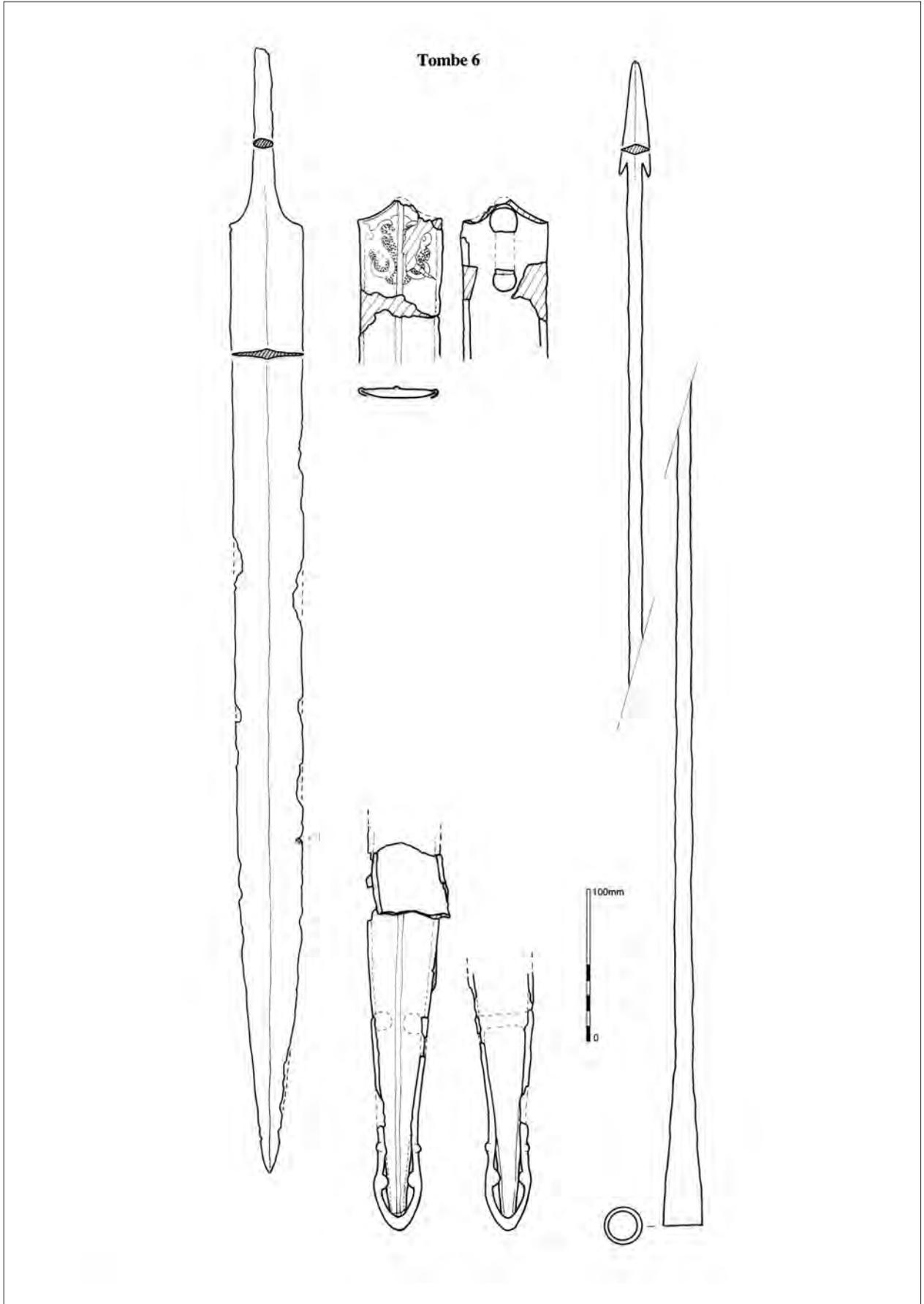
VITALI, PERNOT 1996 = D. Vitali, M. Pernot, *Vetro rosso opaco su manufatti lateniani di metallo: la documentazione in Italia*, in Ocnus, quaderni della Scuola di Specializzazione in Archeologia IV, Bologna 1996, p. 203-219.

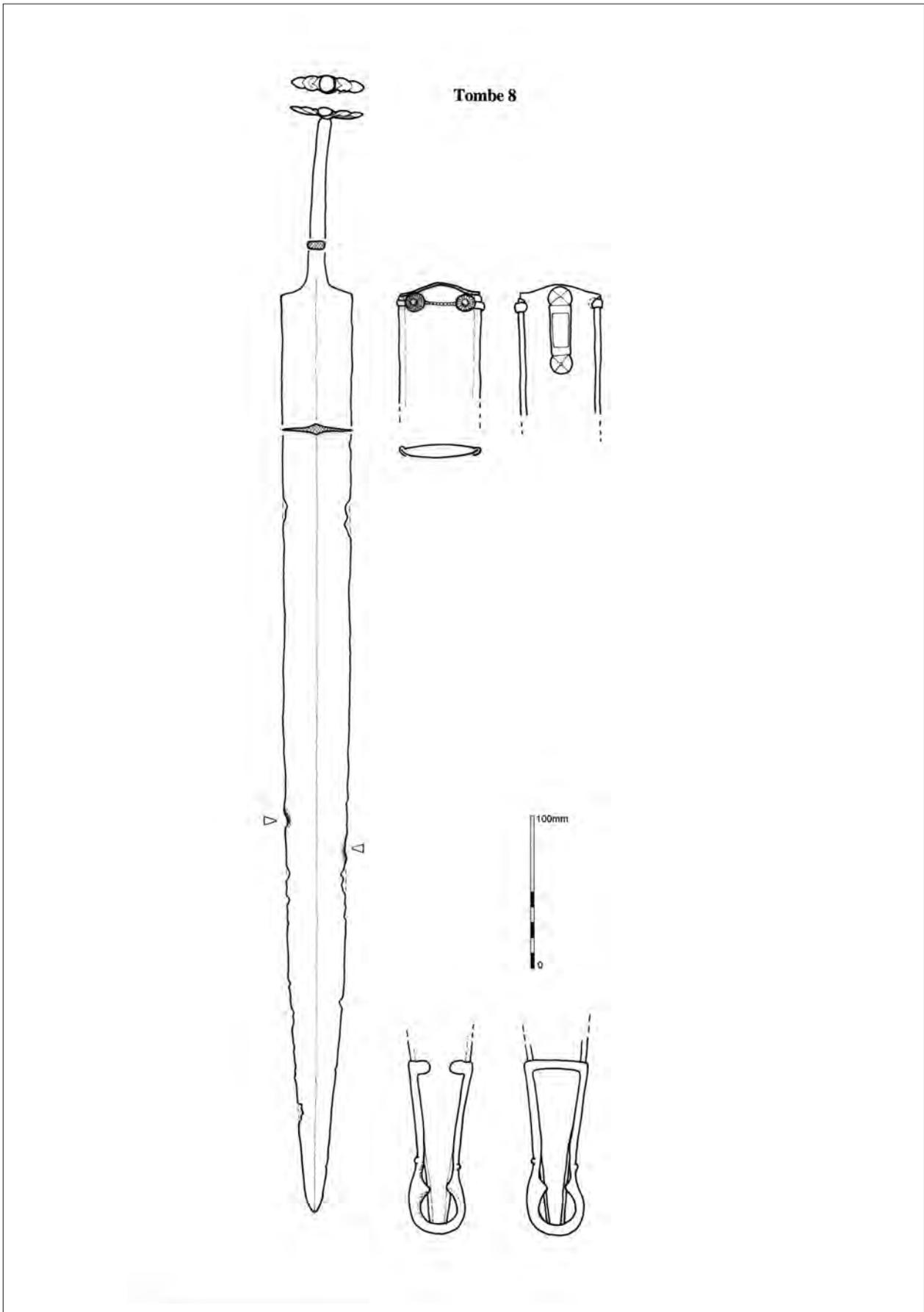
VON ELES MASI 1981 = P. Von Eles Masi (a cura di), *La Romagna tra VI e IV secolo a.C., la necropoli di Montericco e la protostoria romagnola*, University Press Bologna, Imola 1981.

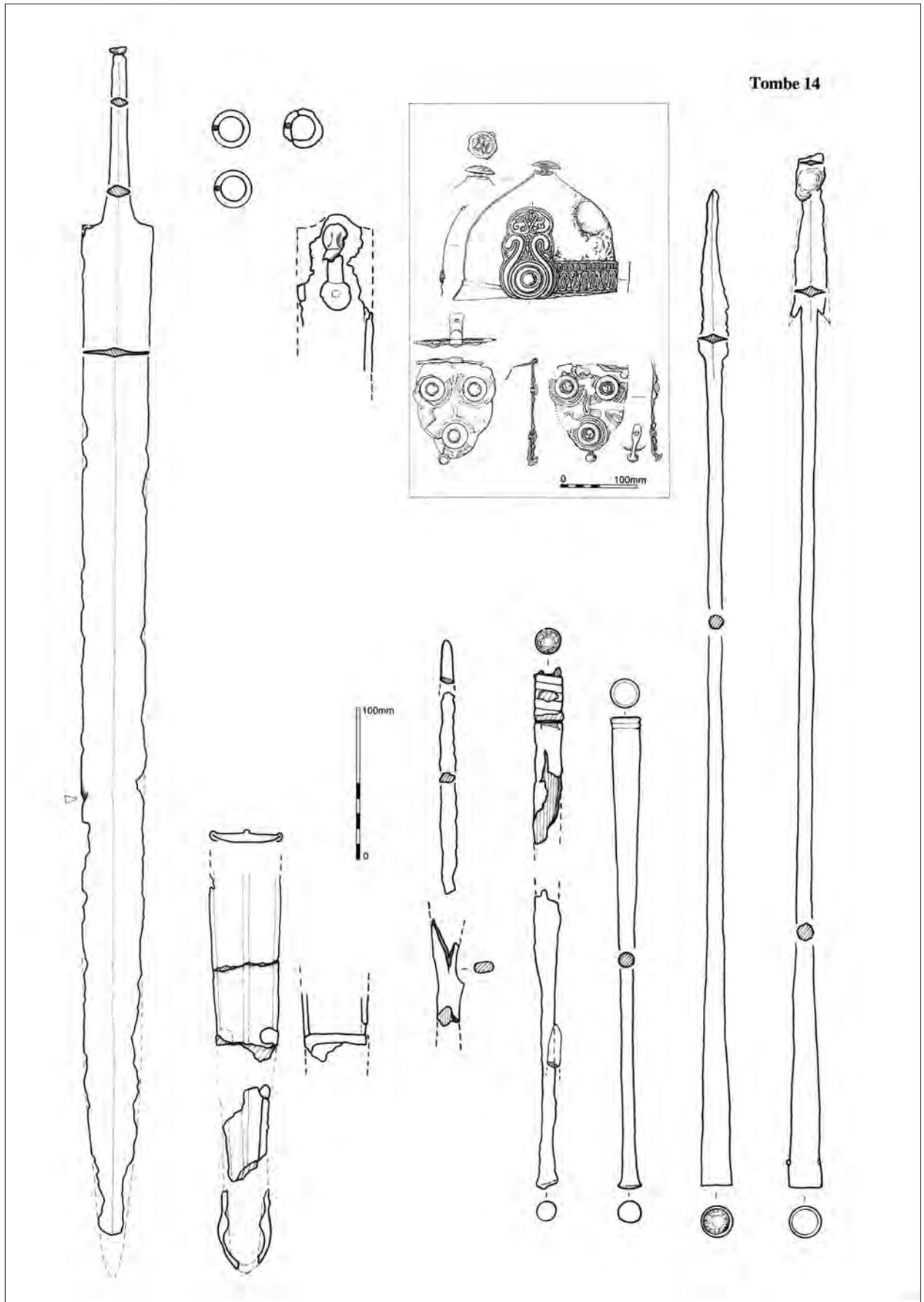
VOUGA 1923 = P. Vouga, *La Tène, monographie de la station*, Leipzig 1923.

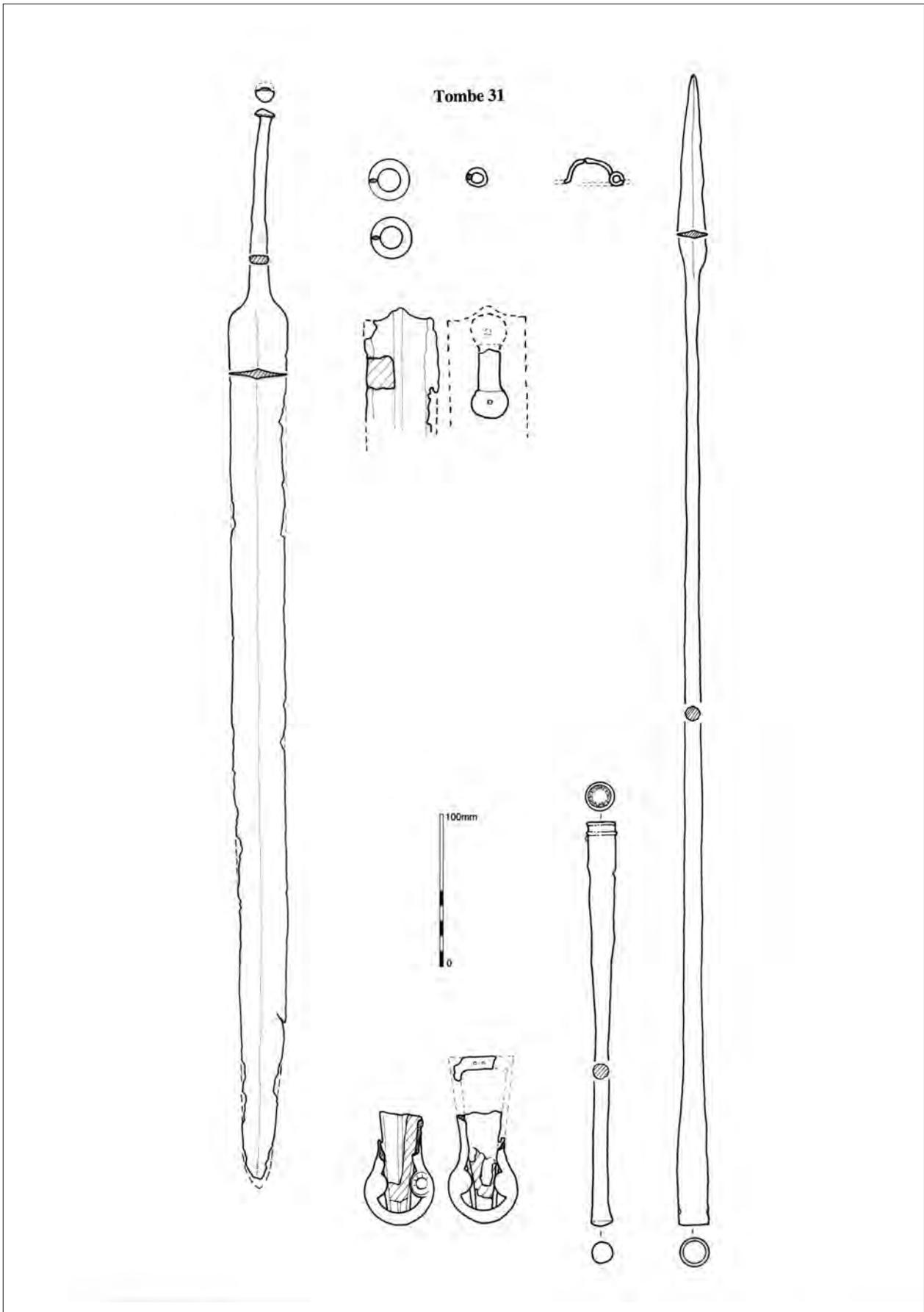
WALDHAUSER ET ALII 1978 = J. Waldhauser et Alii, *Das Keltische Gräberfeld bei Jenišov Ujezd in Böhmen*, Teplice 1978.

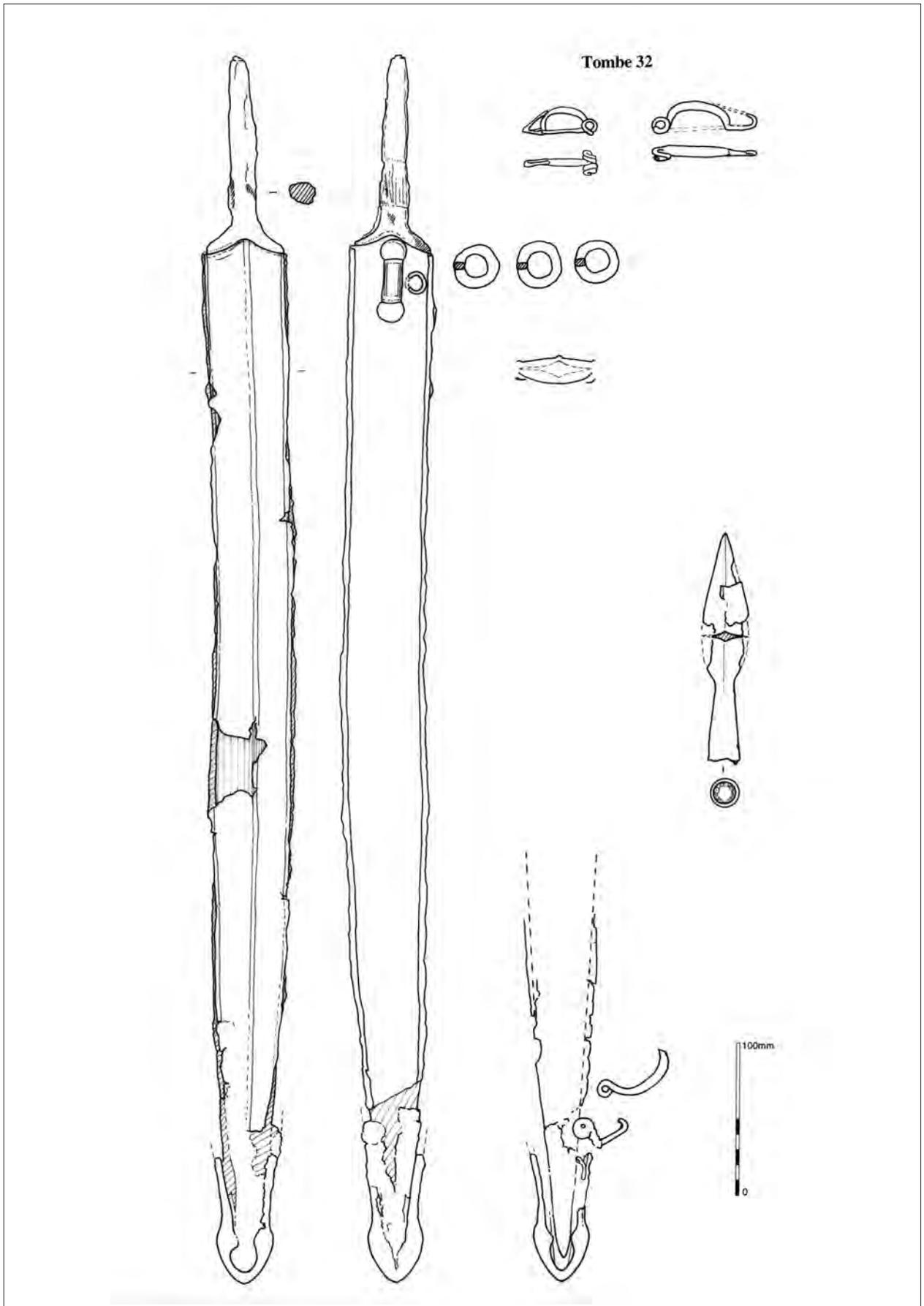
WILLAUME, FERDIÈRE, LEJOUR, POMPÉE 1977 = M. Willaume, A. Ferdière, M. Lejour, J.-C. Pompée, *La nécropole de "Mainville" à Bromeilles (Loiret) Tène I-II, (45.056.01)*, in Revue Archéologique du Nord du Loiret 3, 1977, p. 41-79.

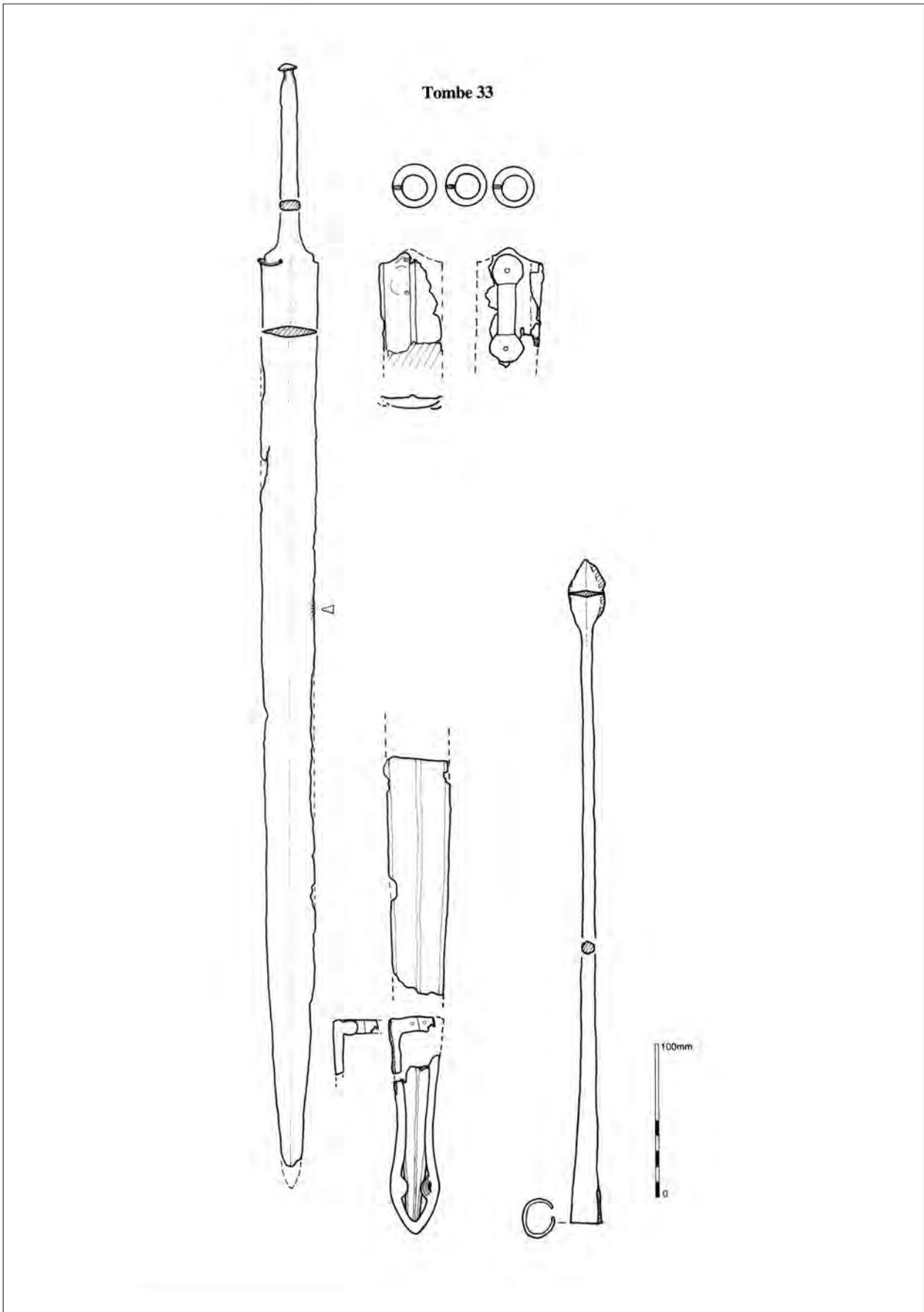


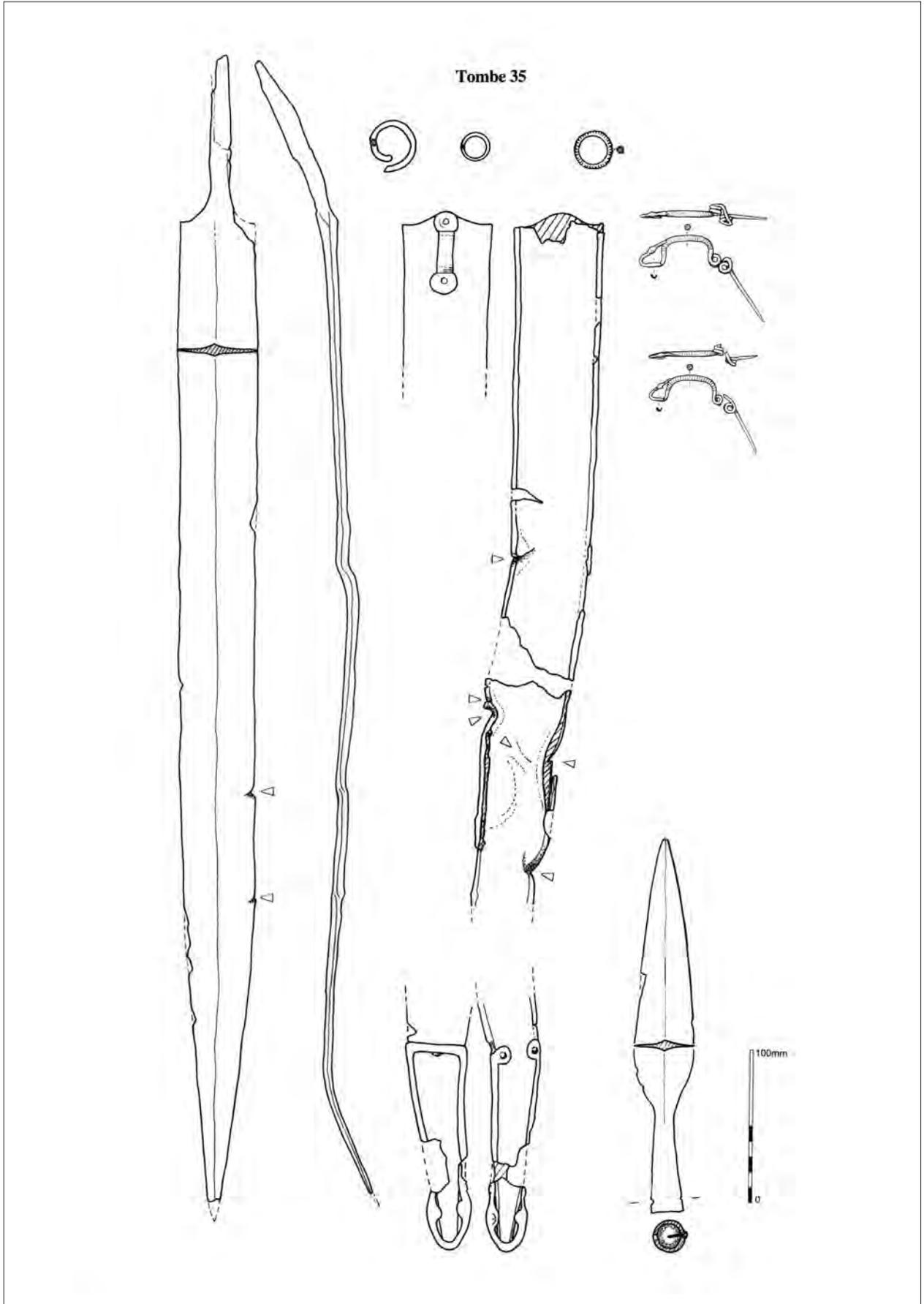


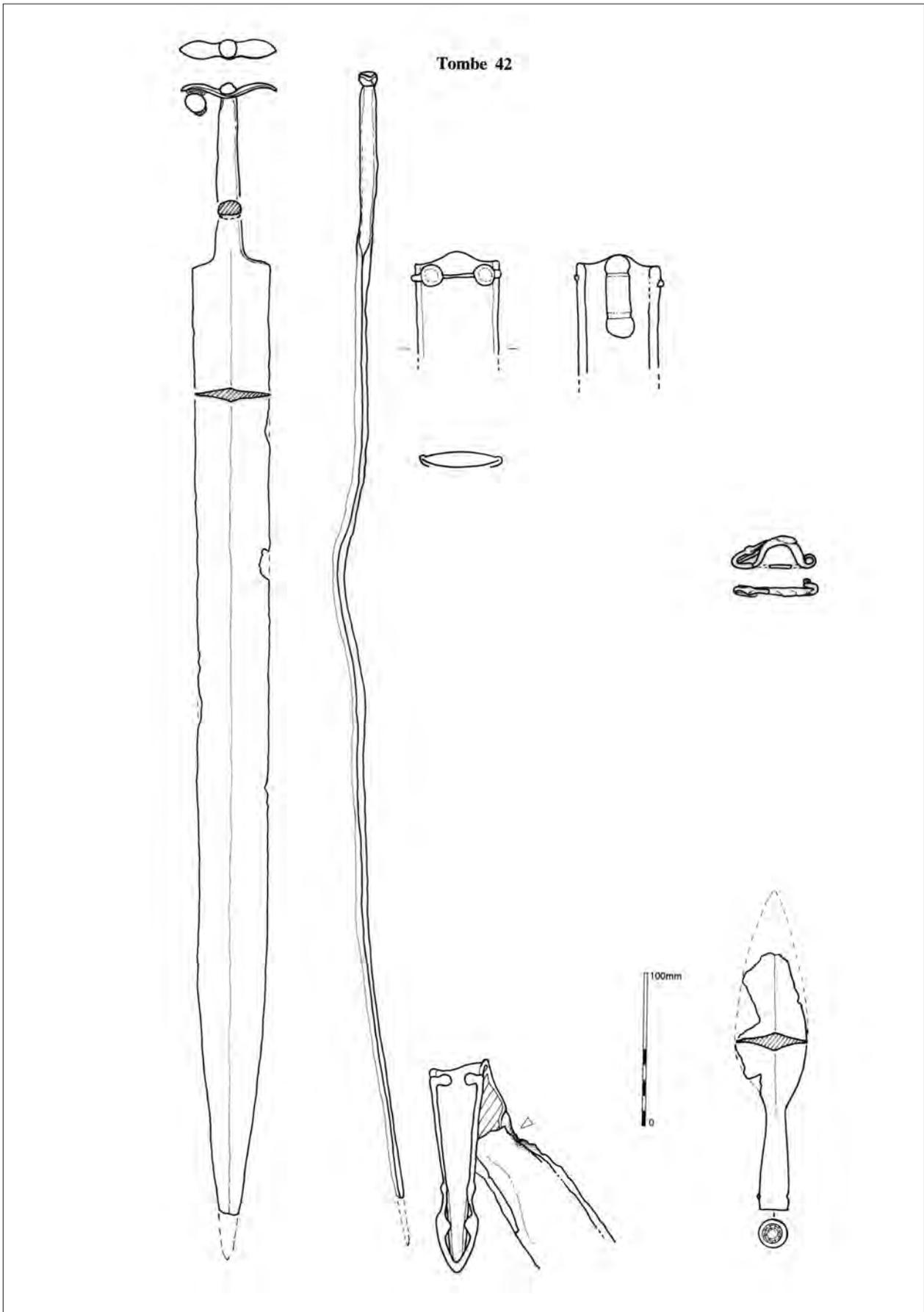




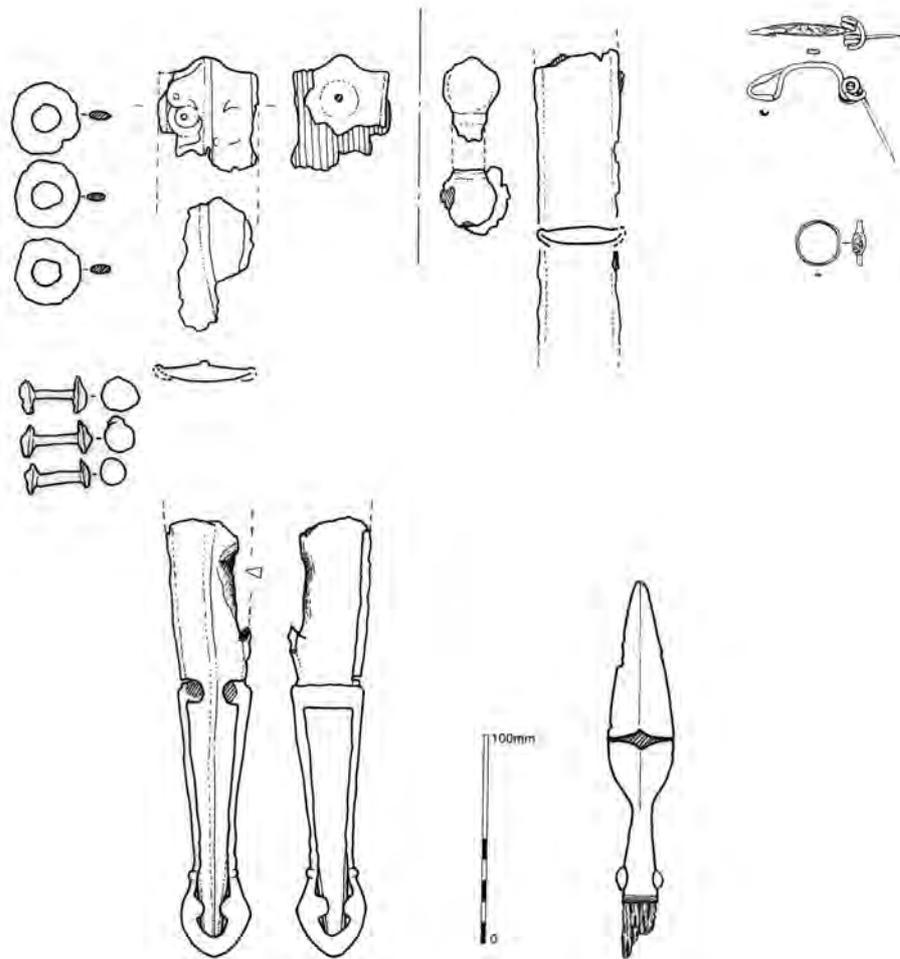


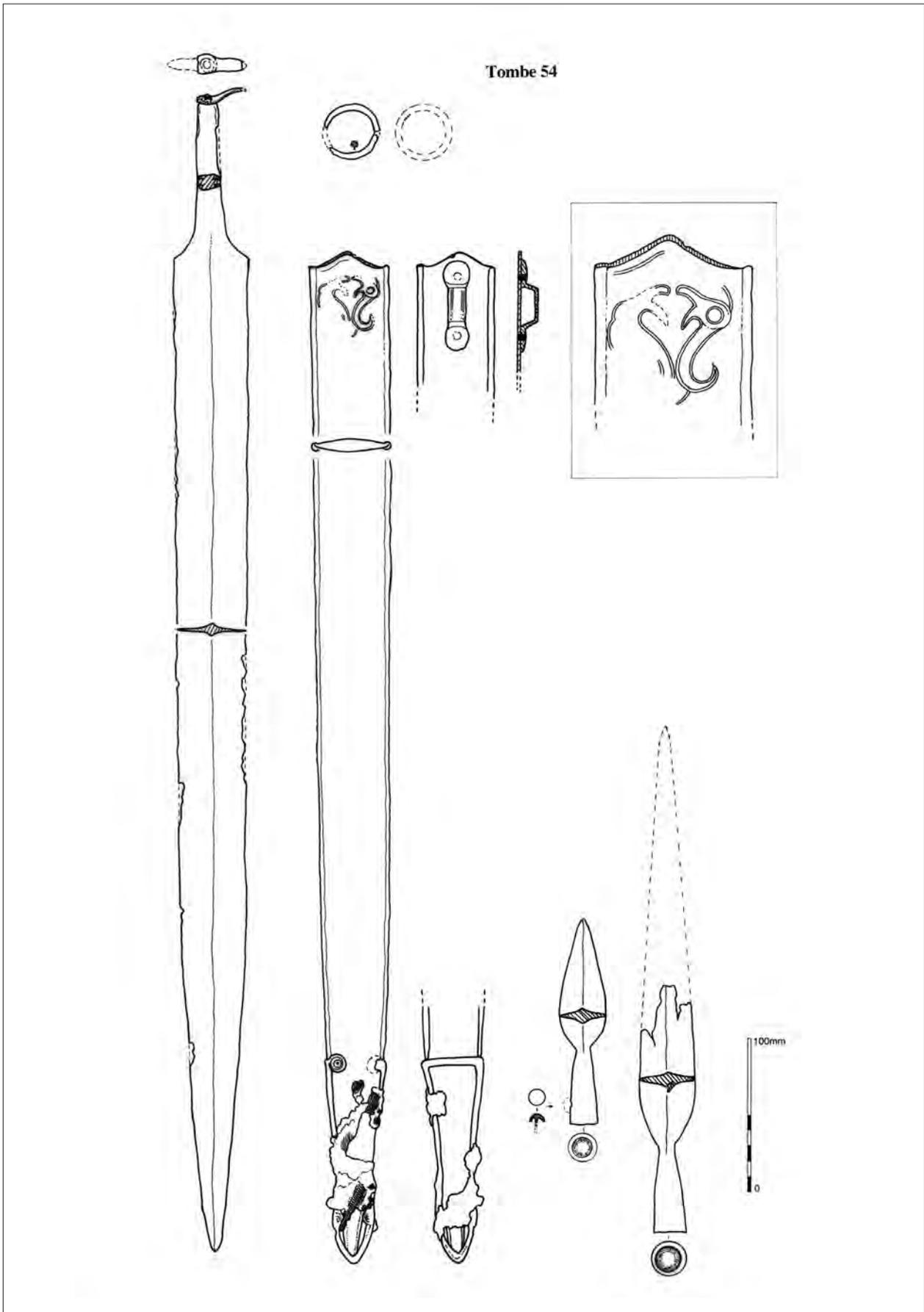


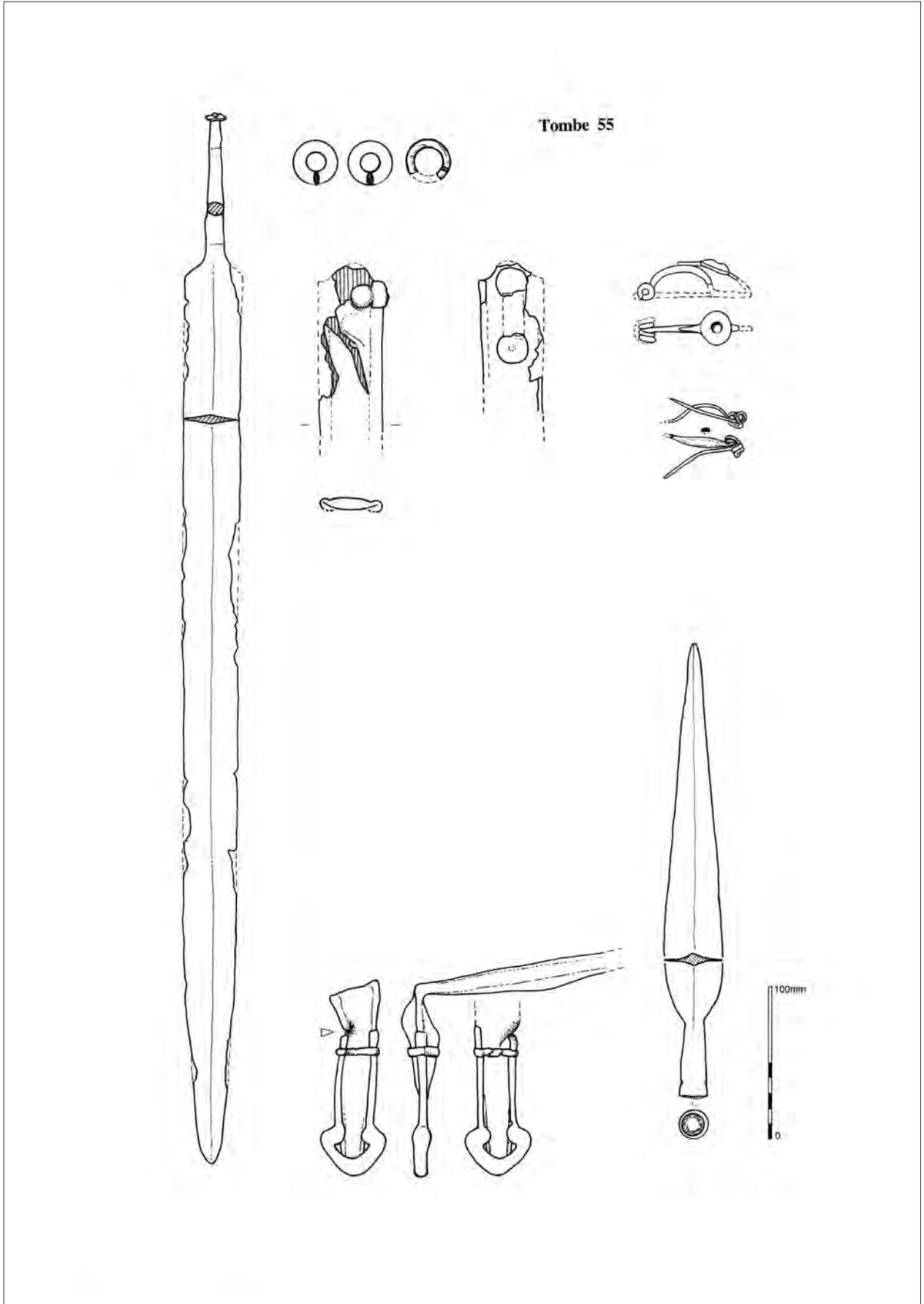


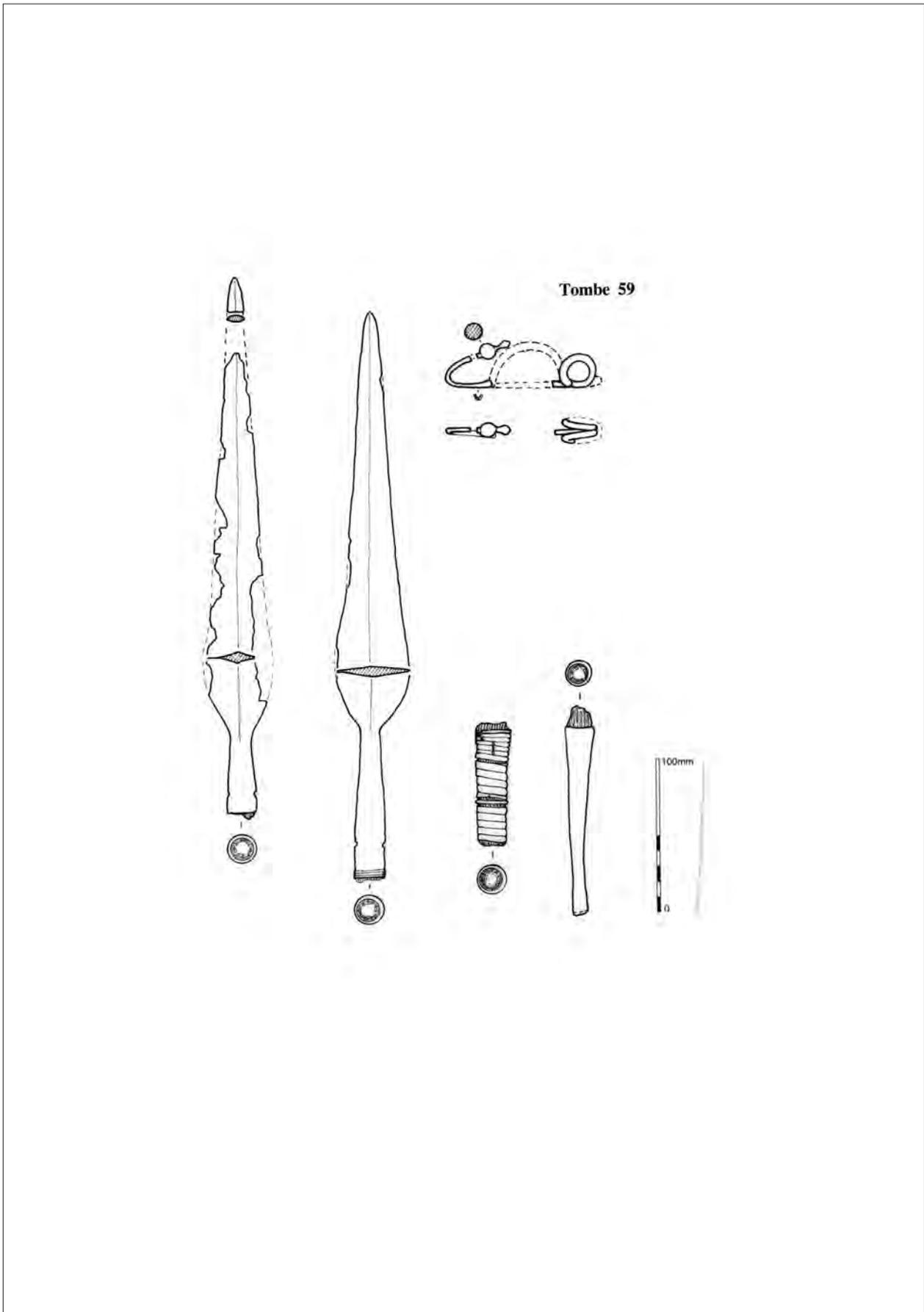


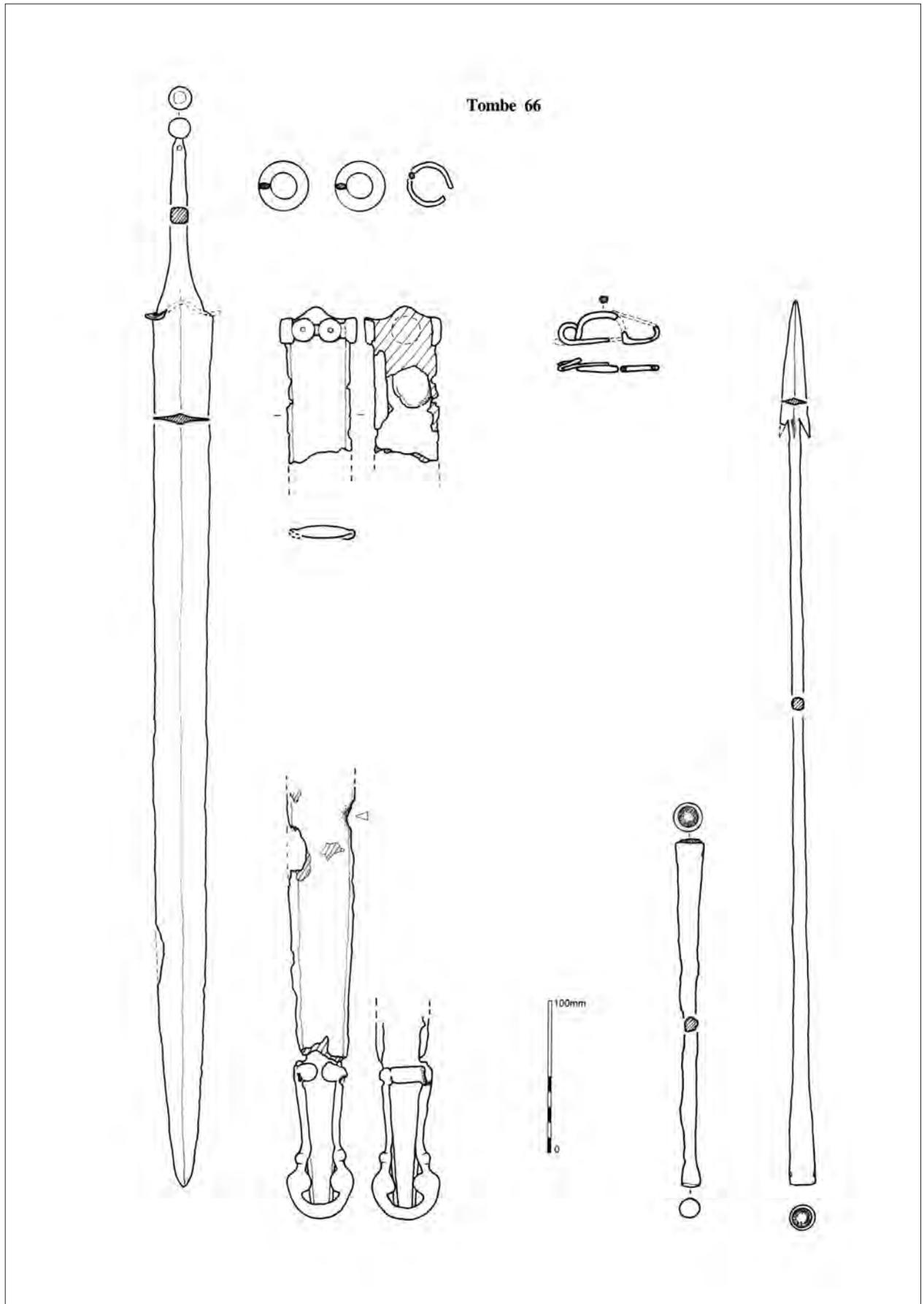
Tombe 45

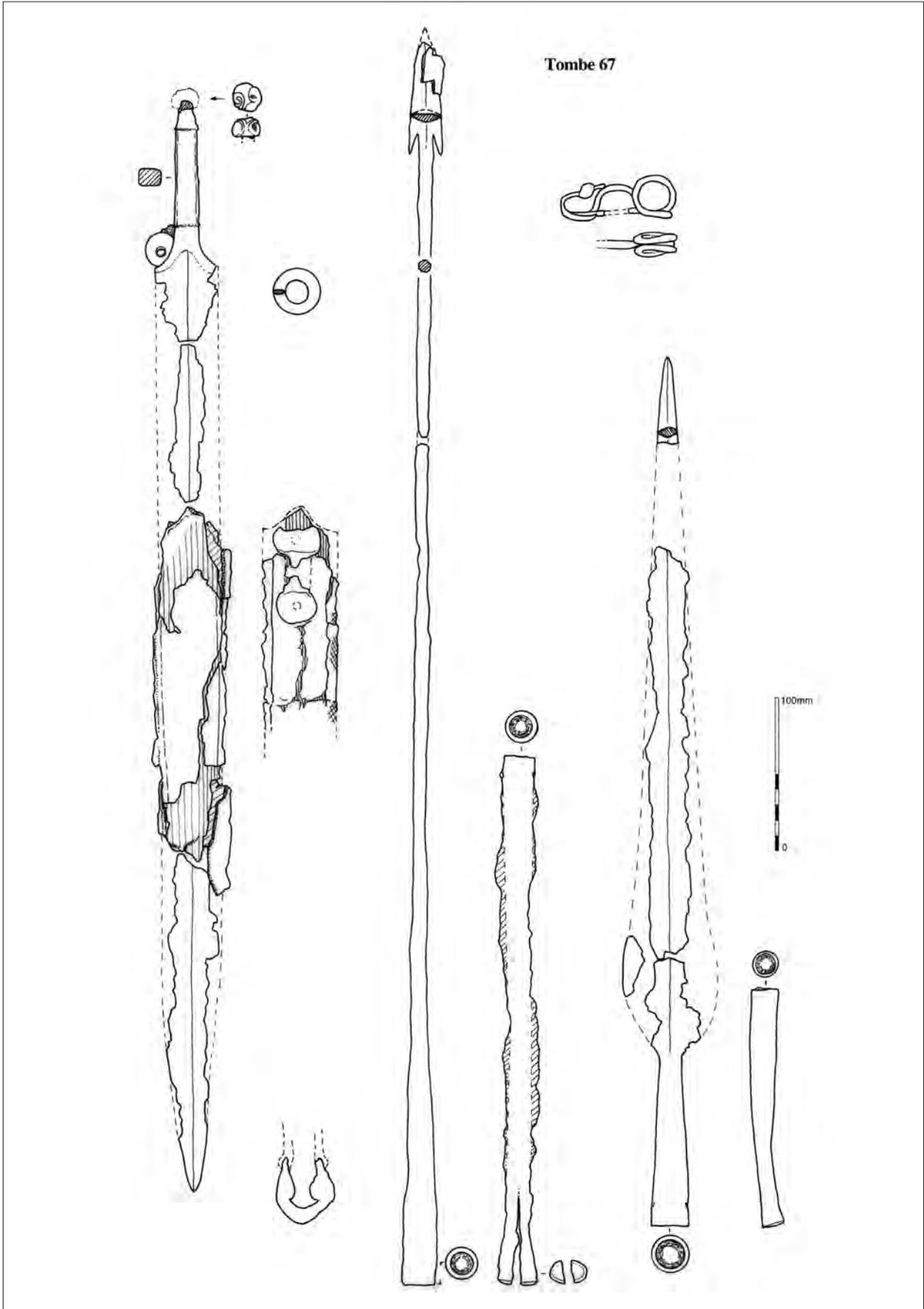




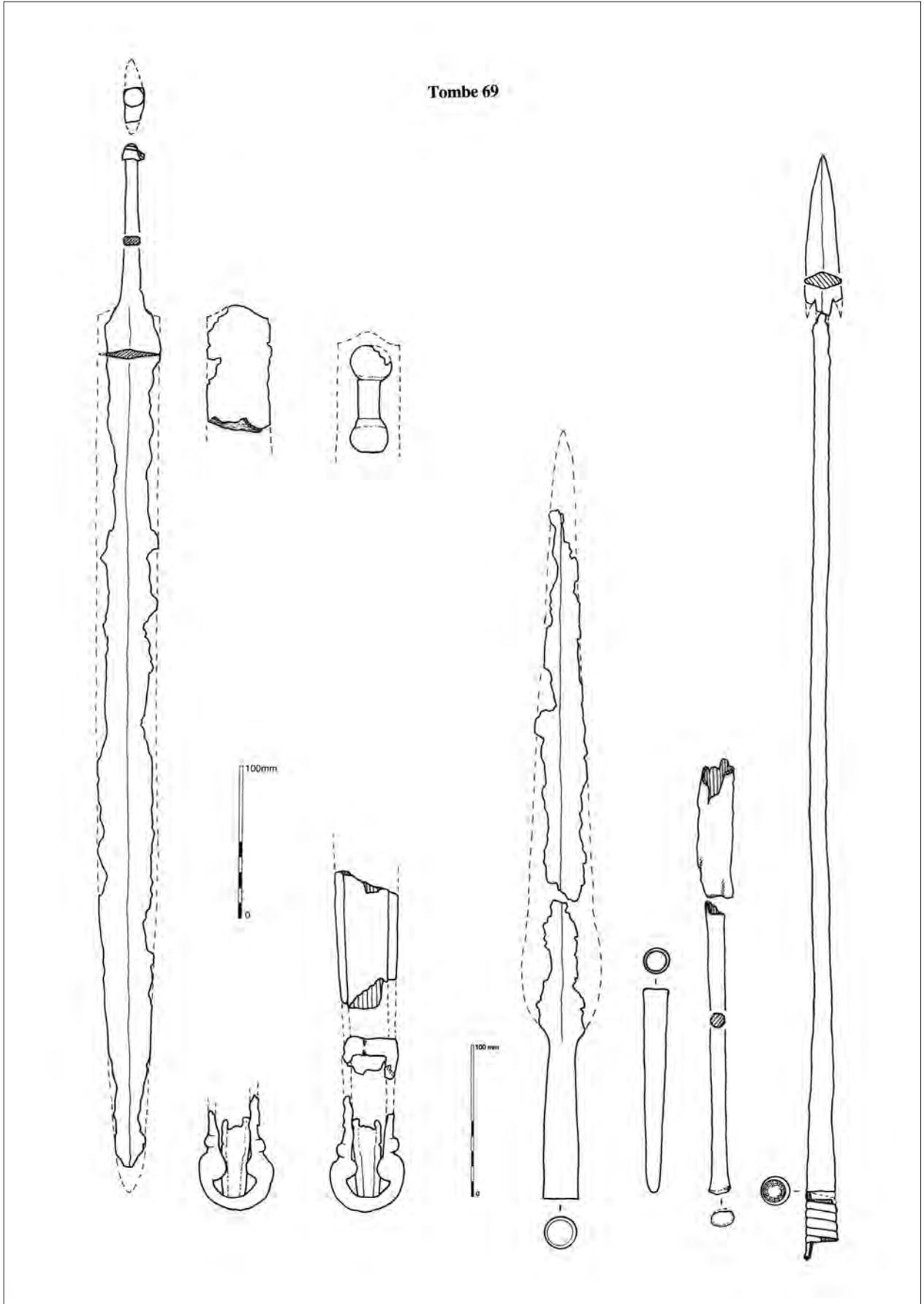


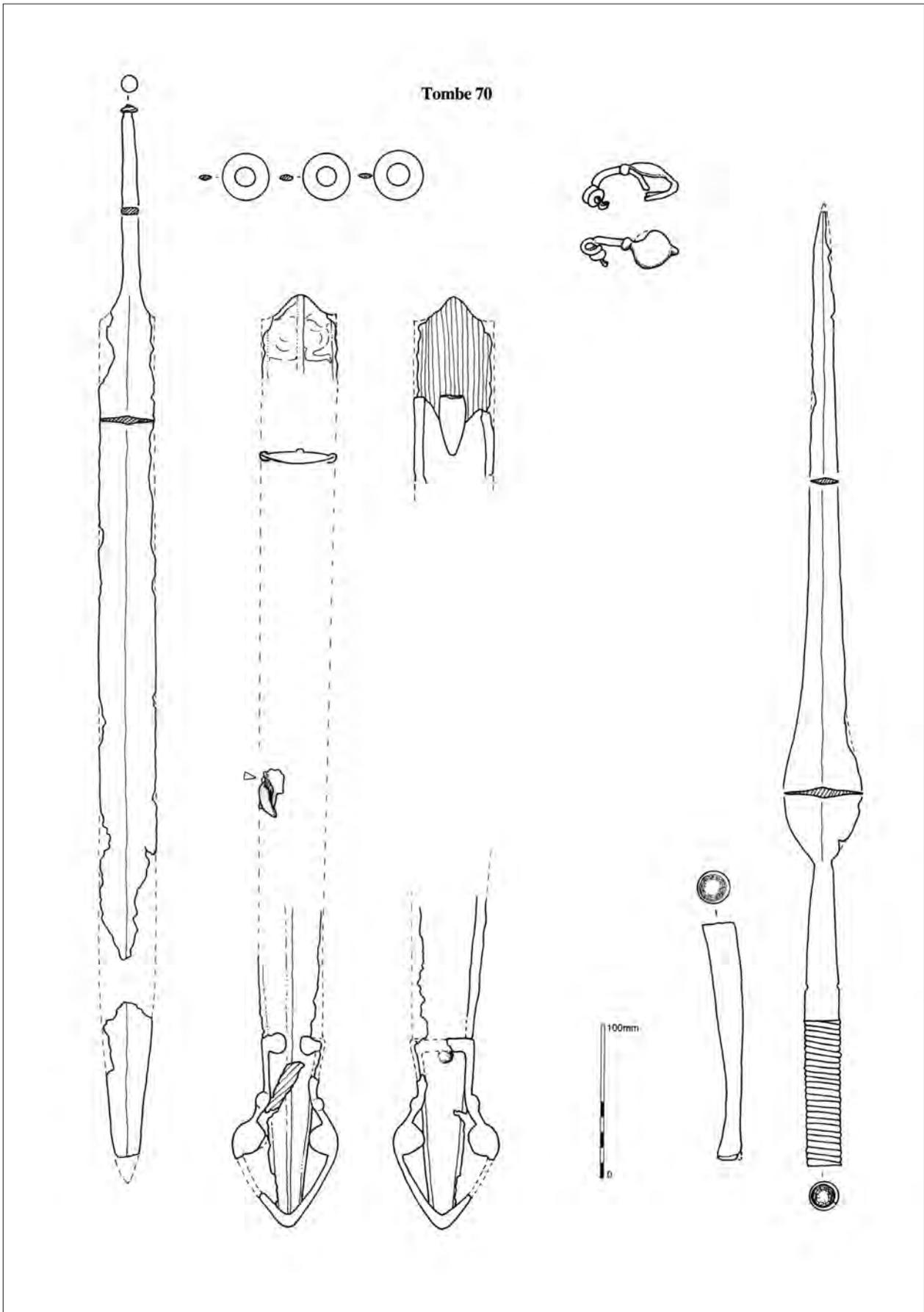


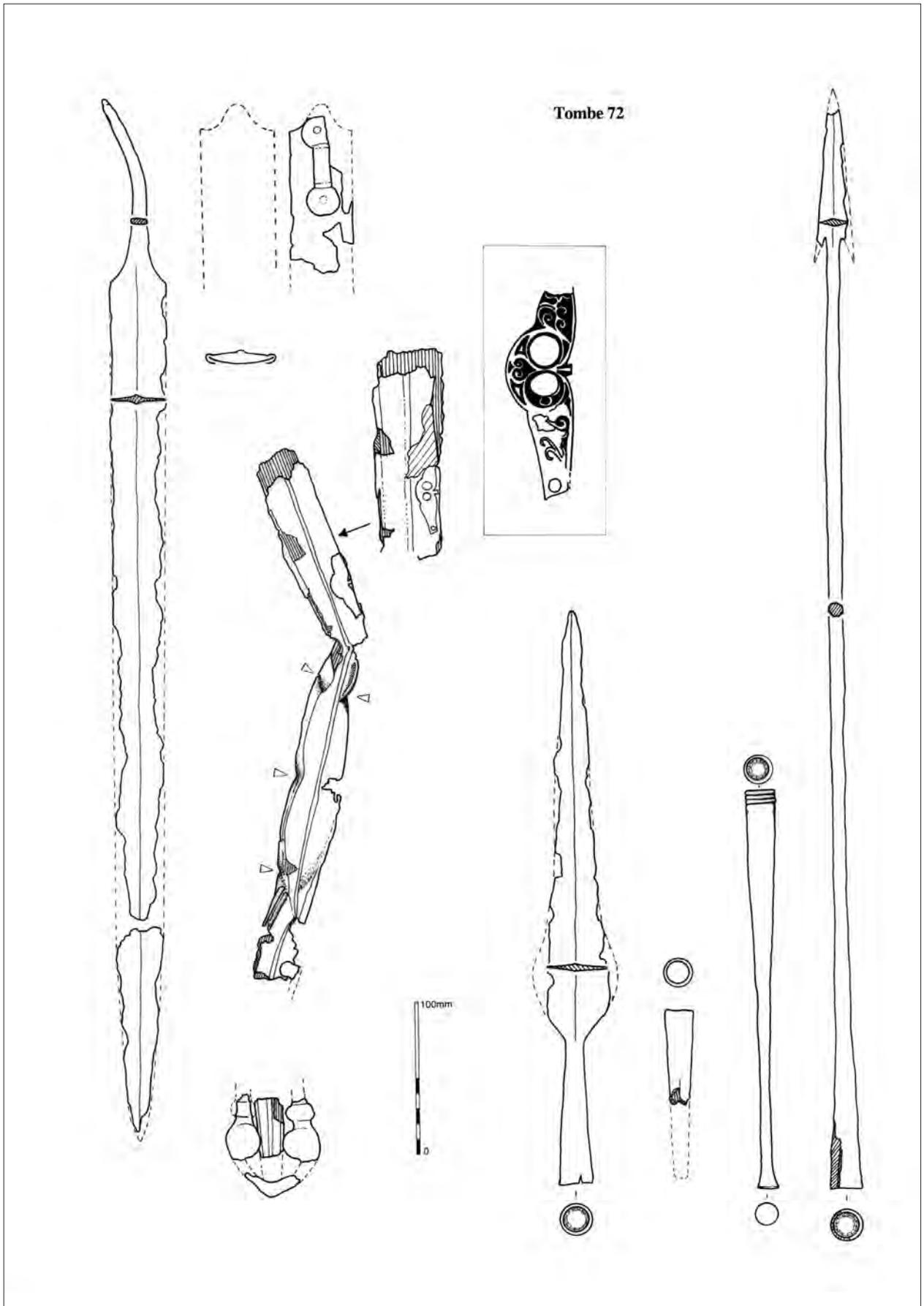


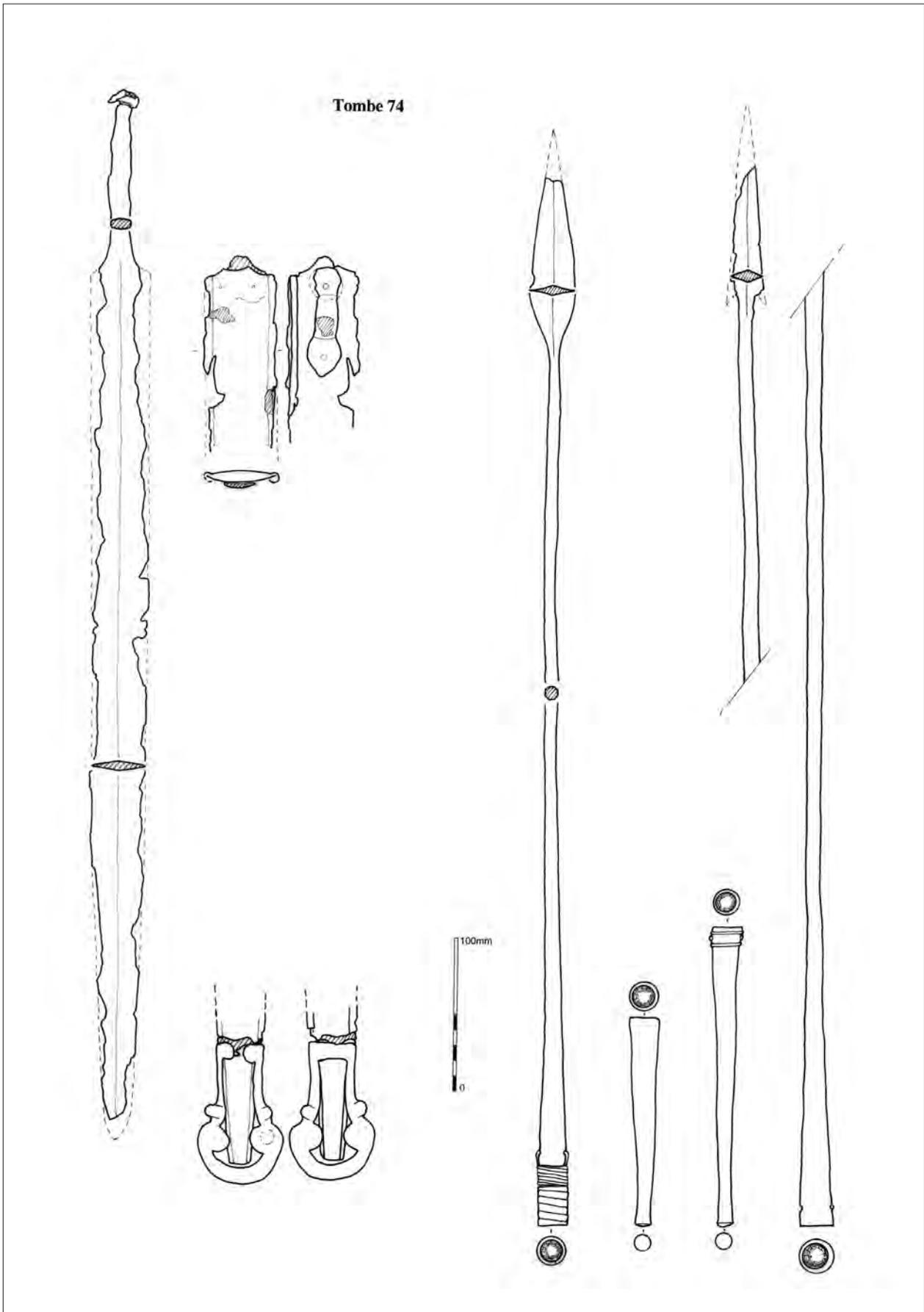


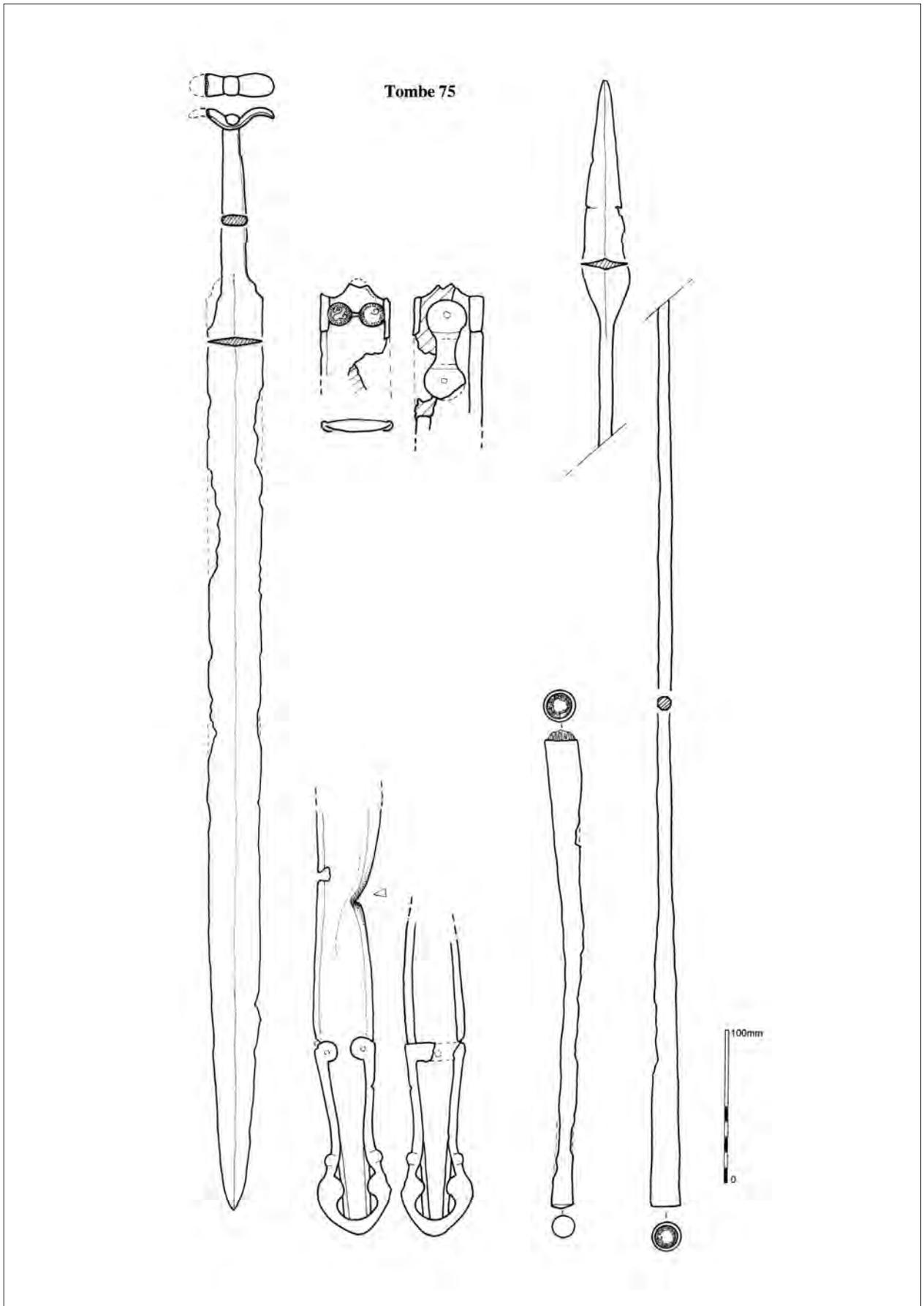
Tombe 69

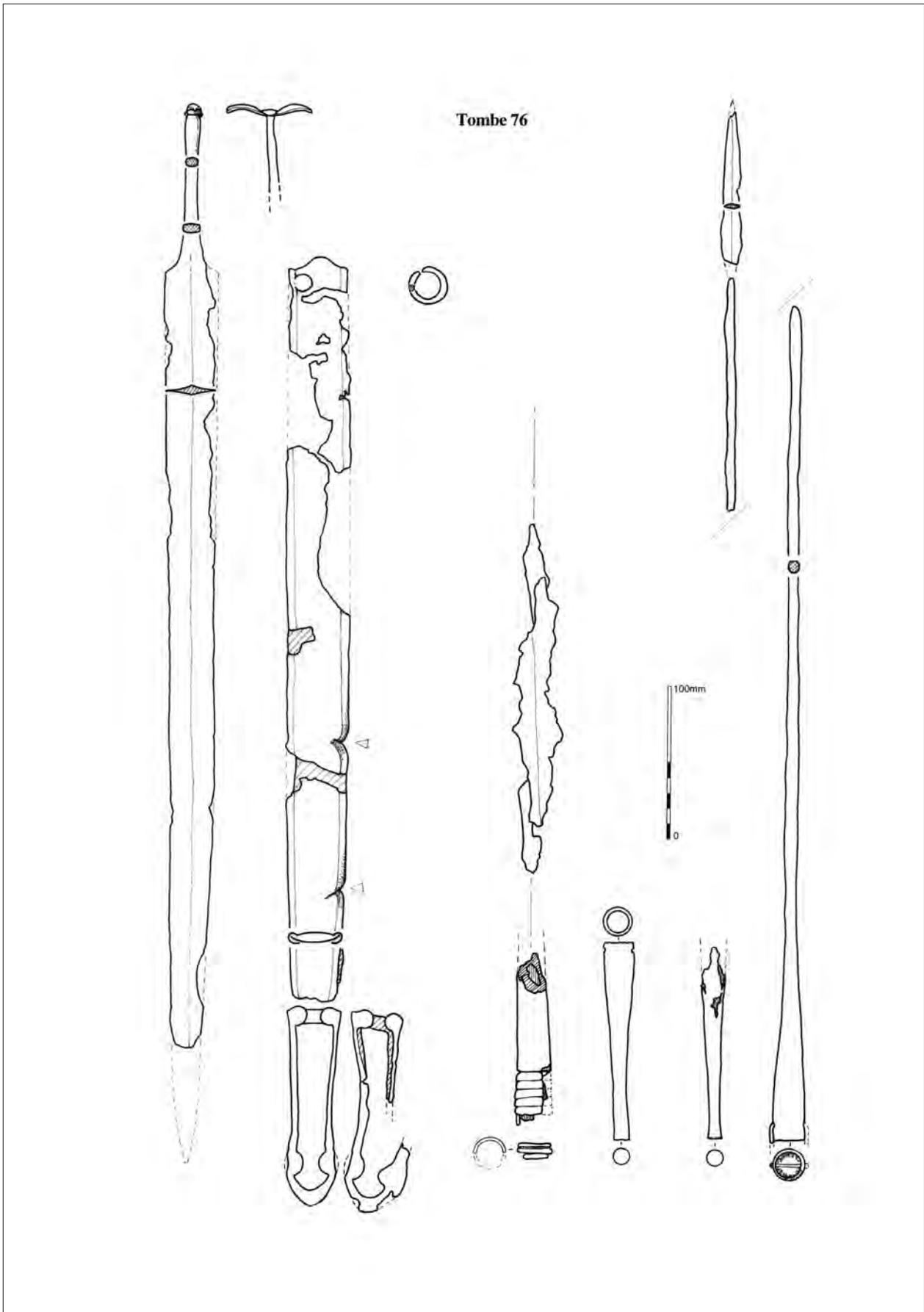


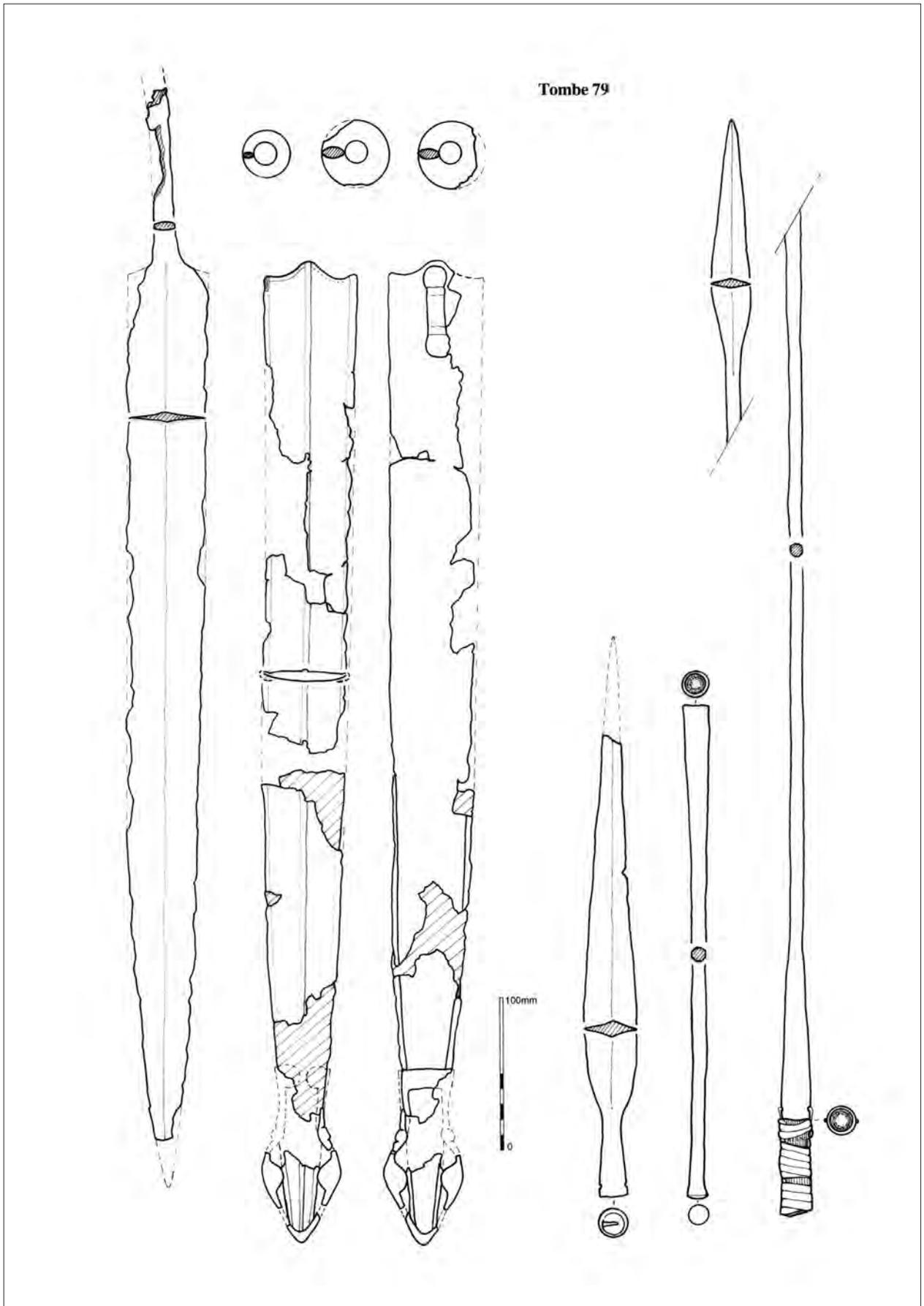




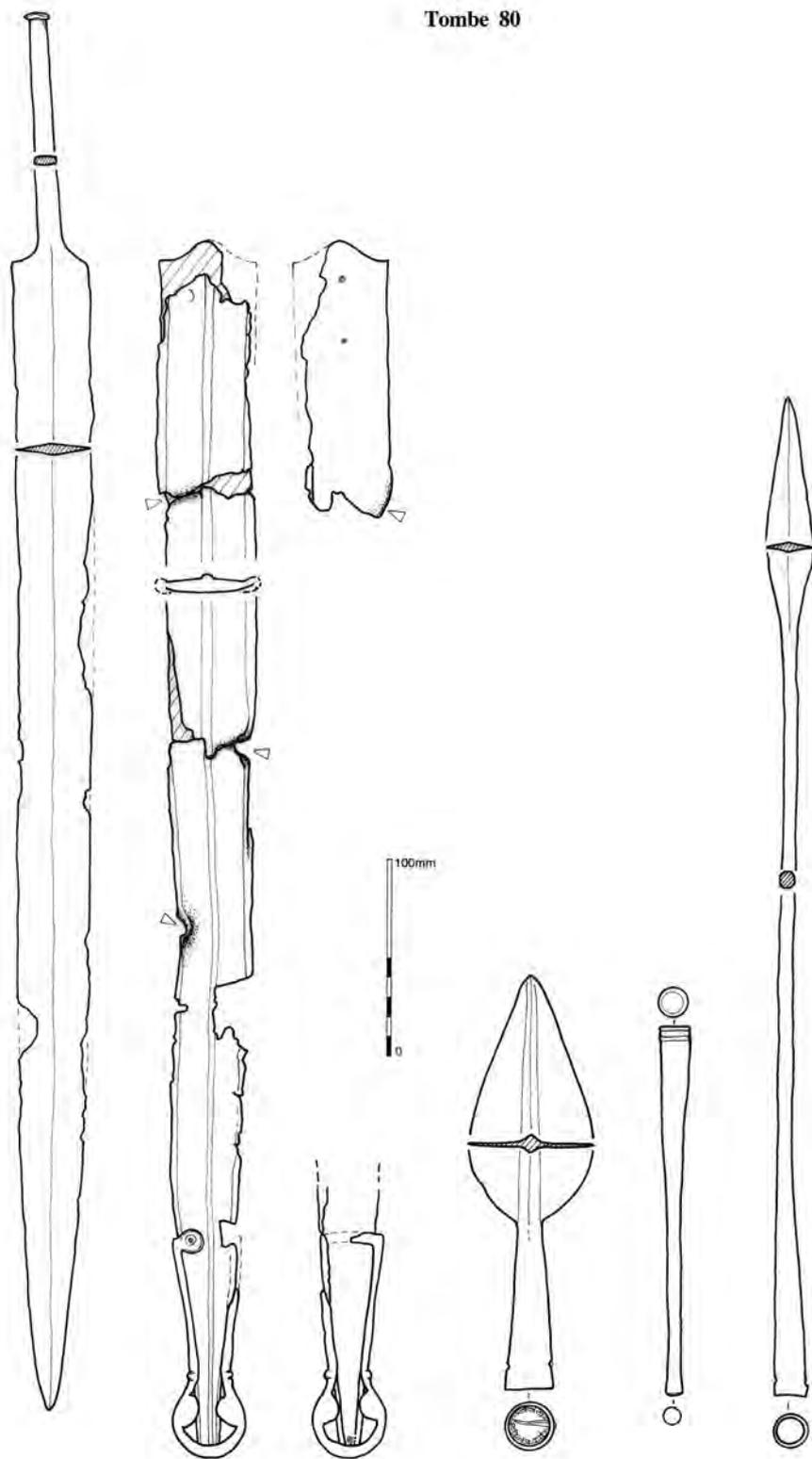


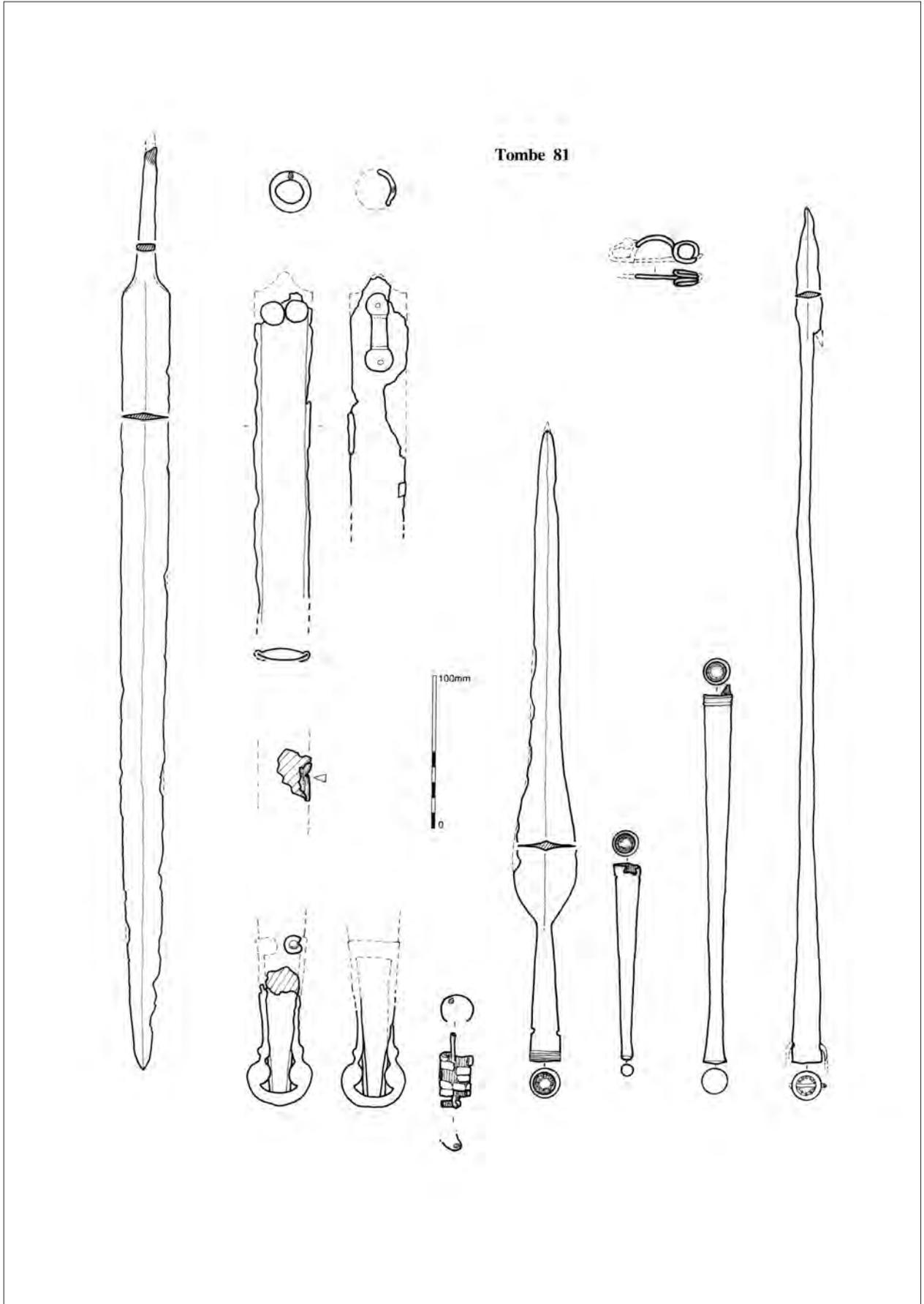




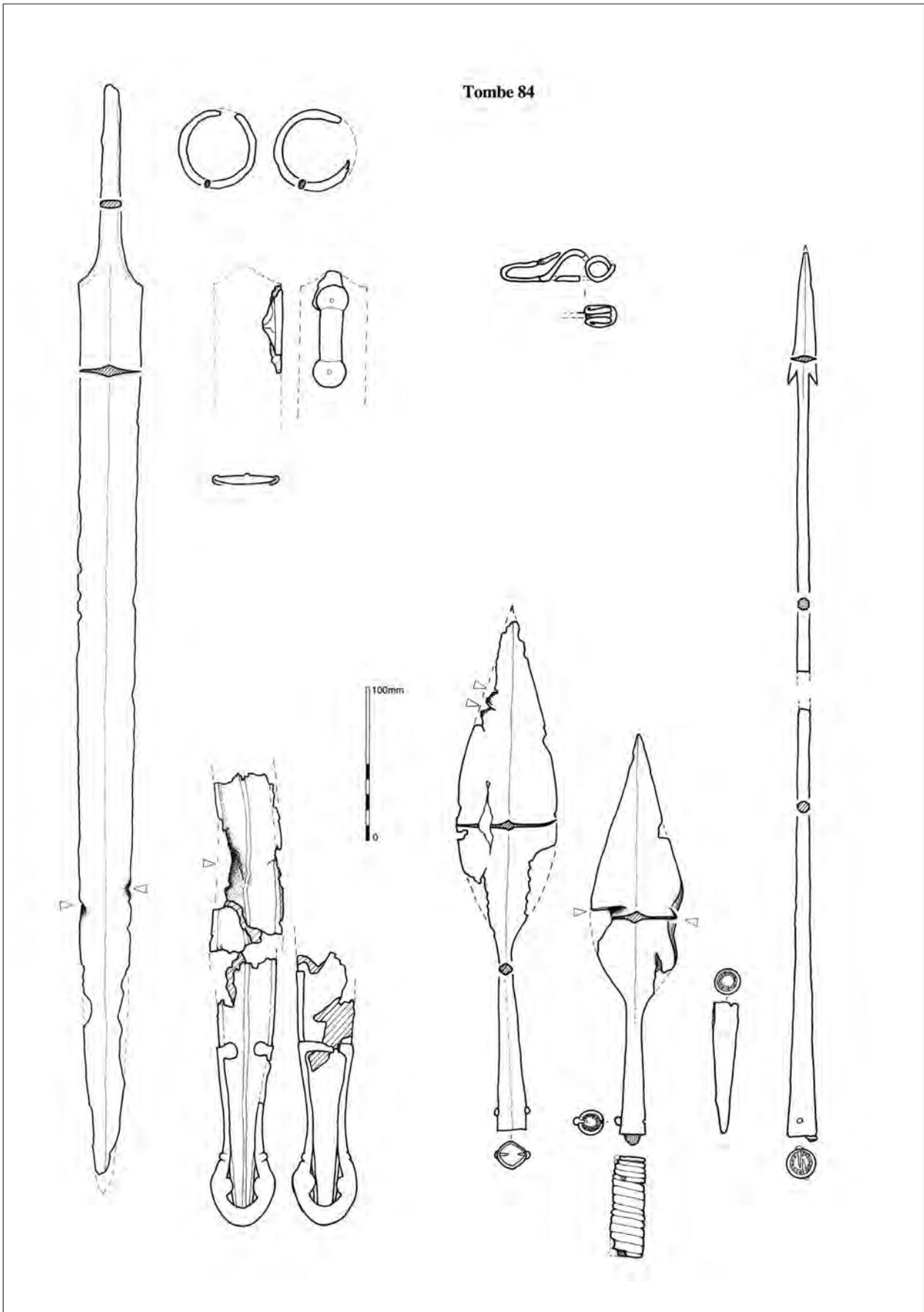


Tombe 80

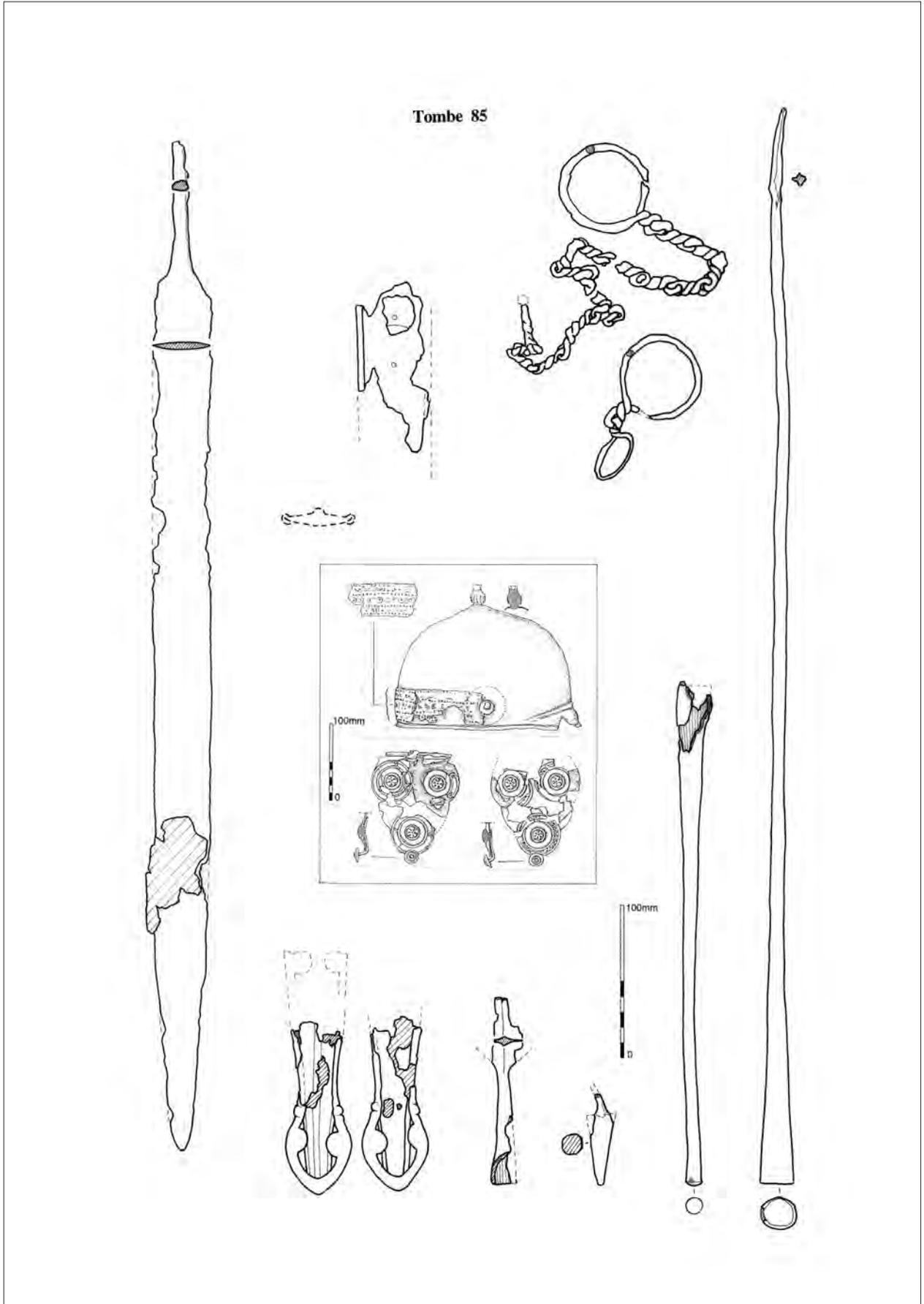


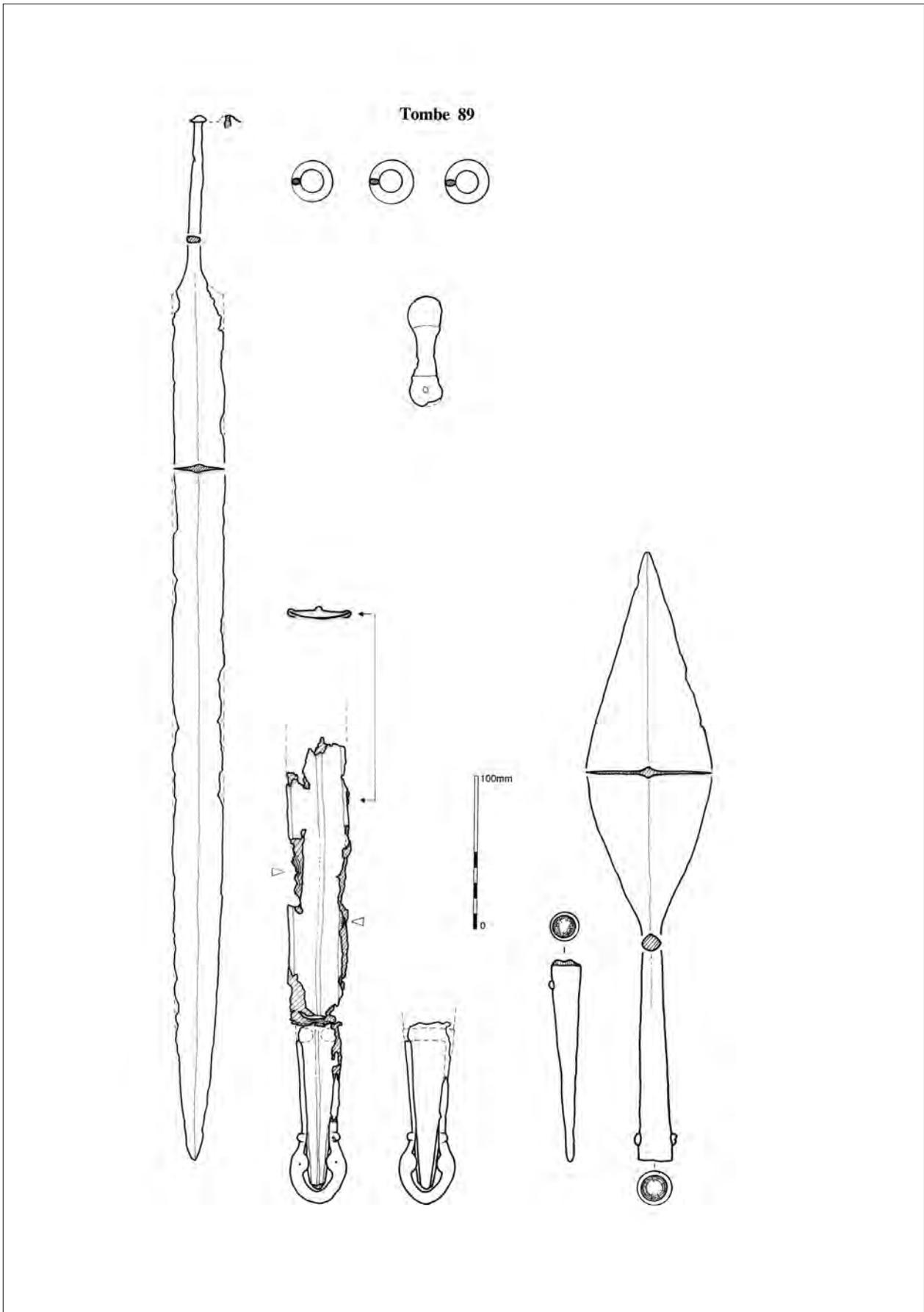


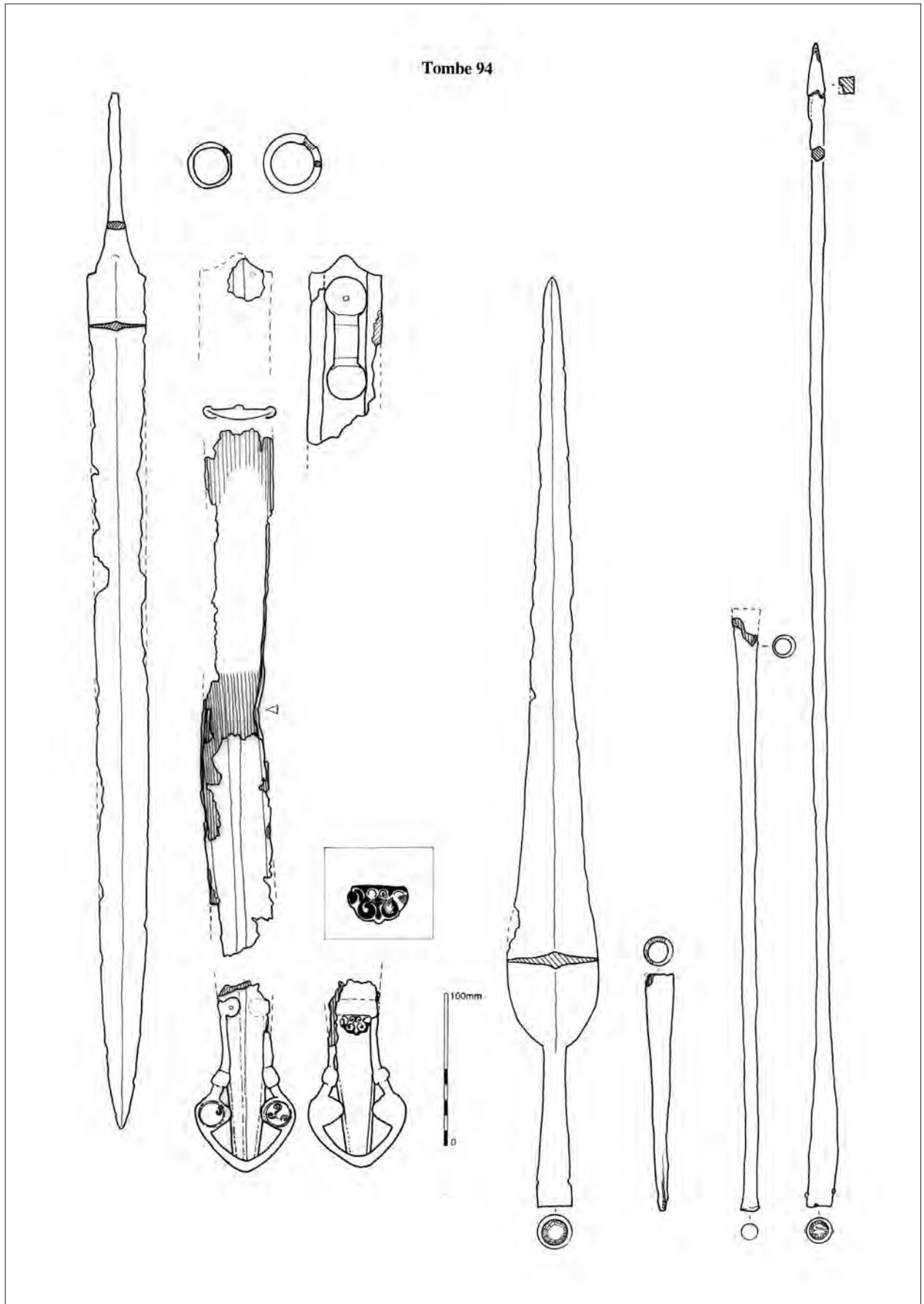
Tombe 84



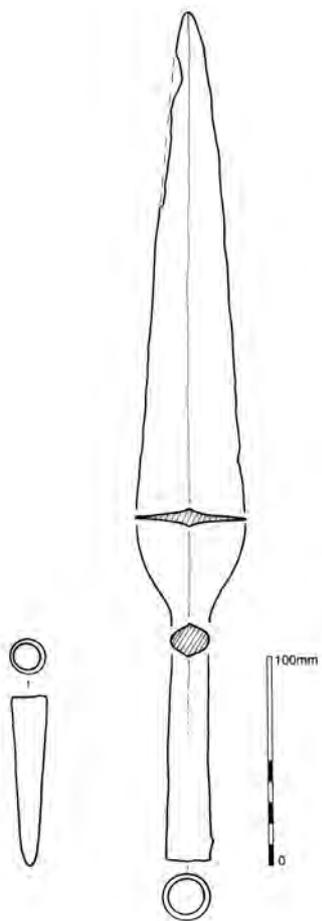
Tombe 85



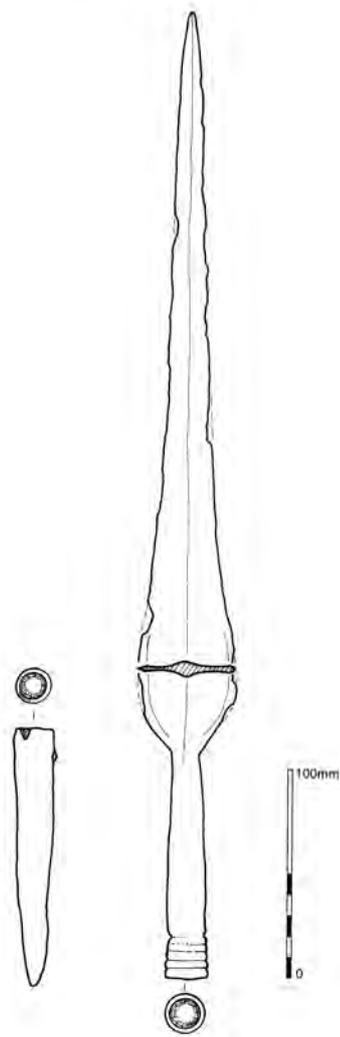


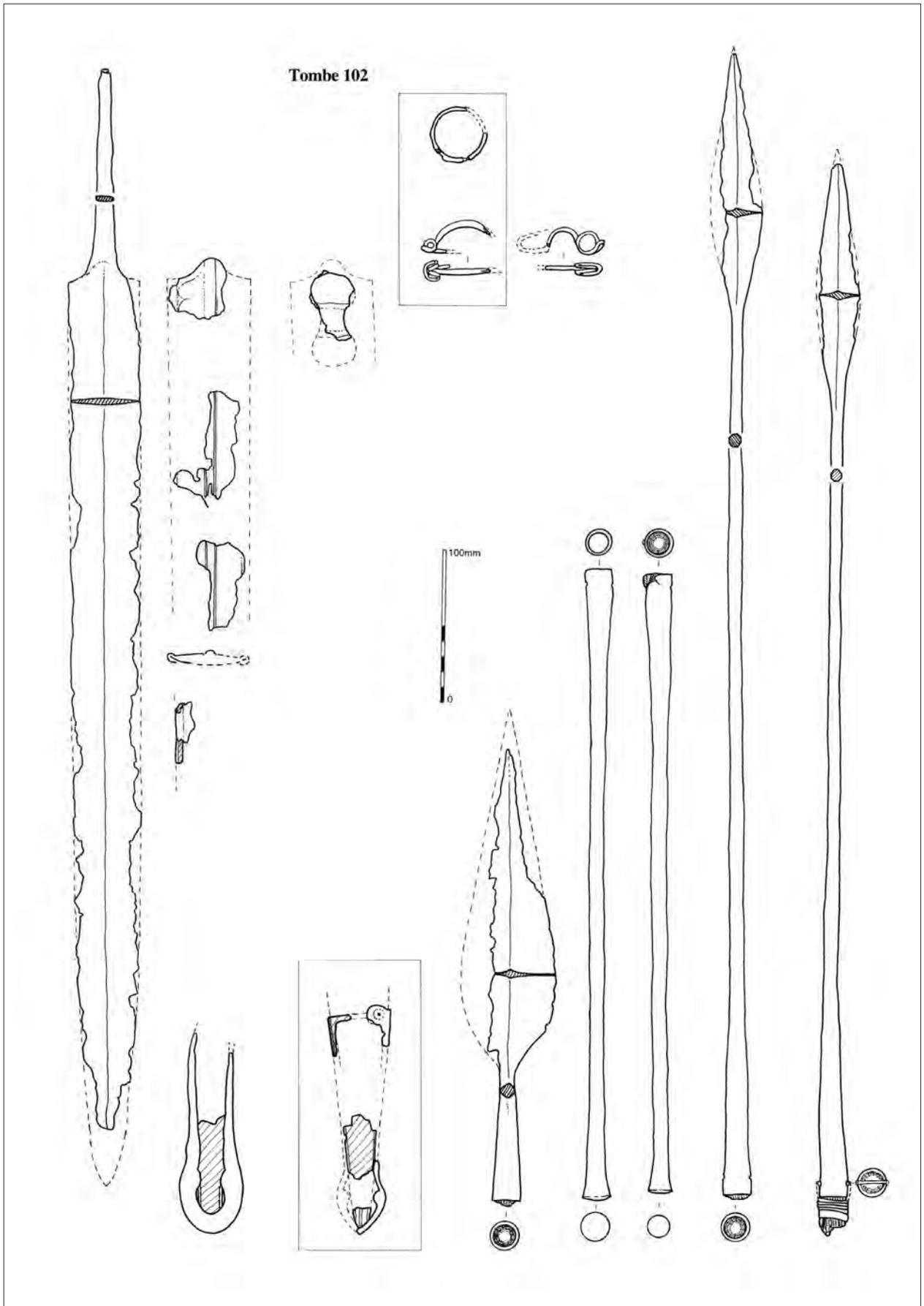


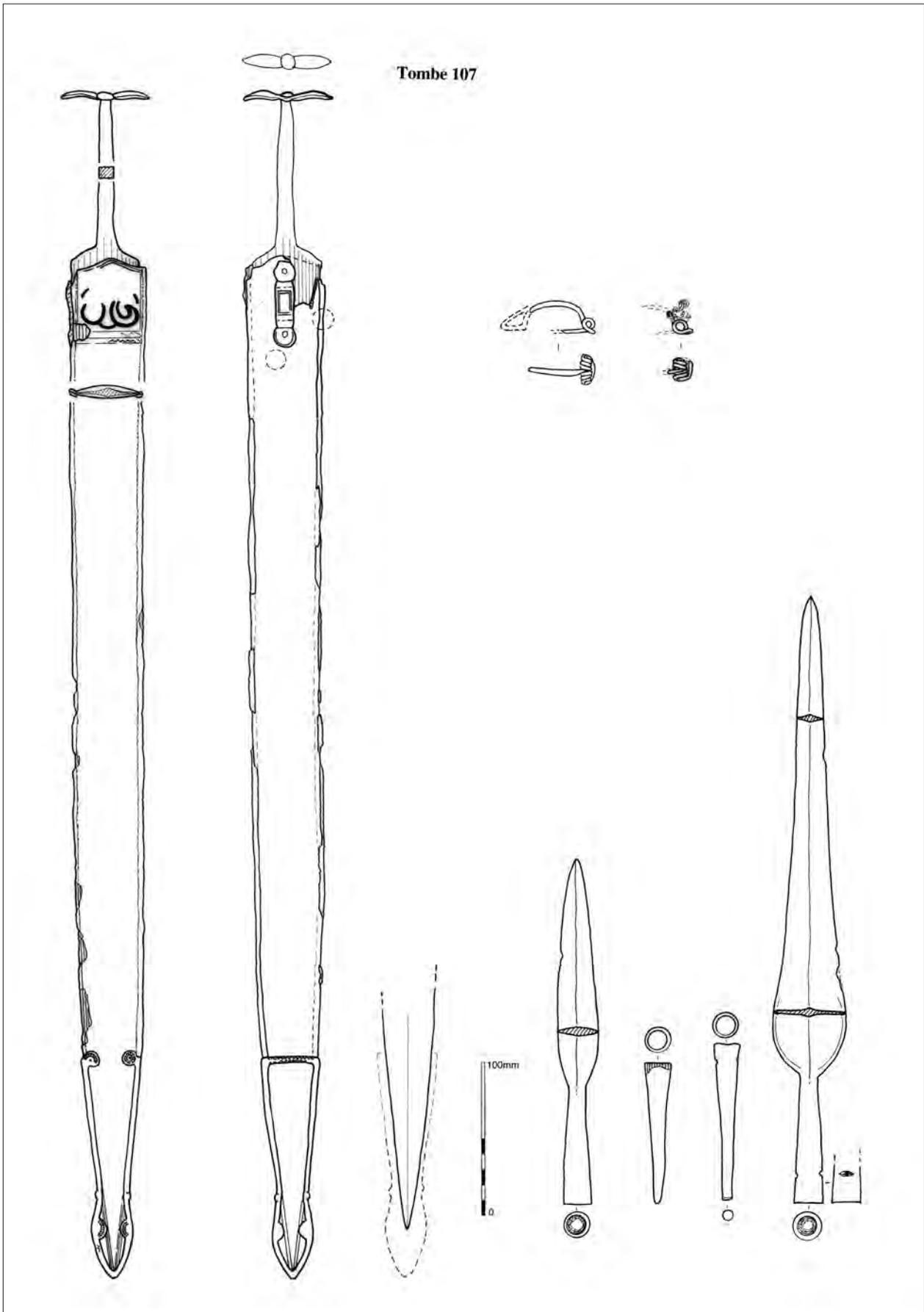
Tombe 97

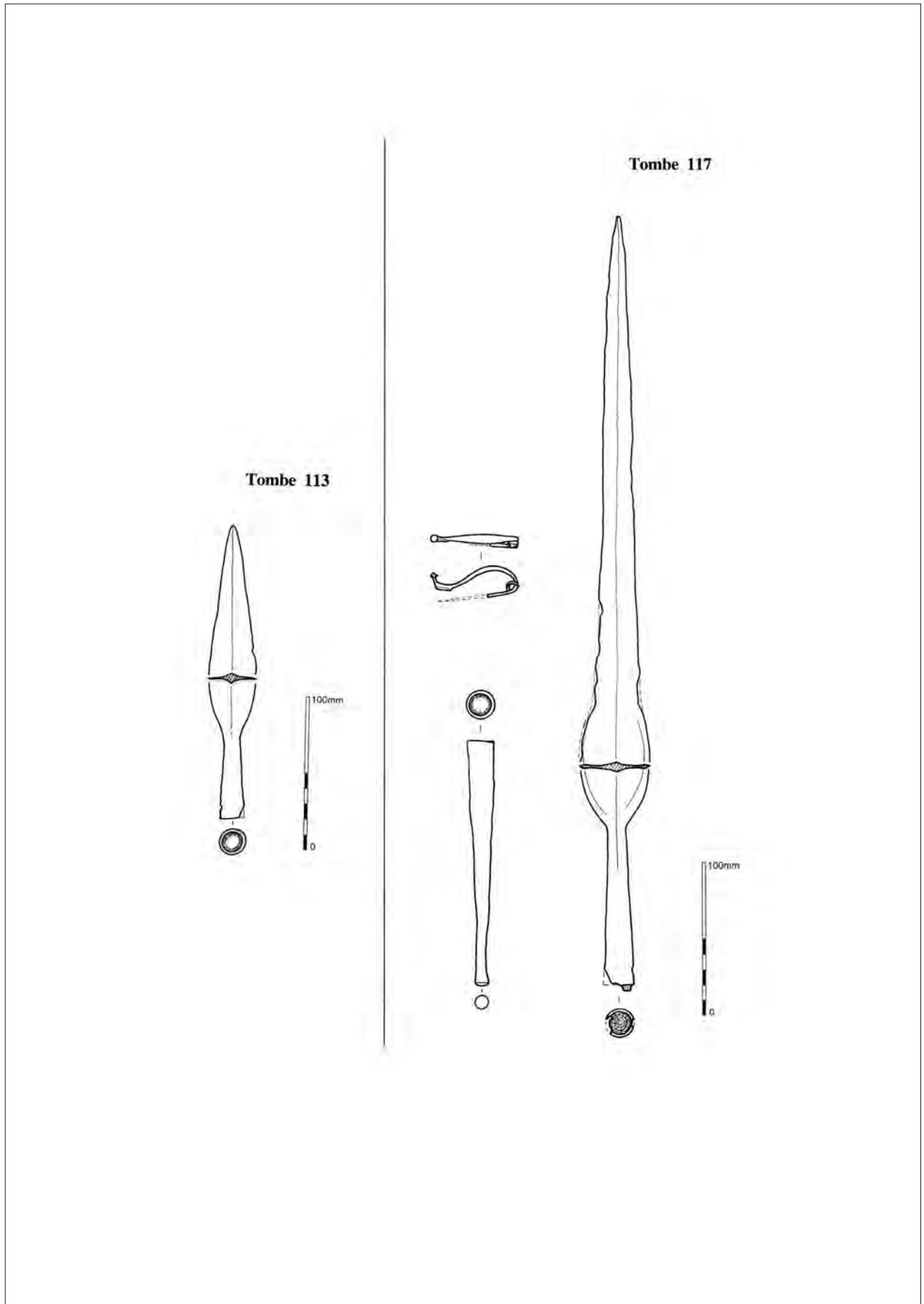


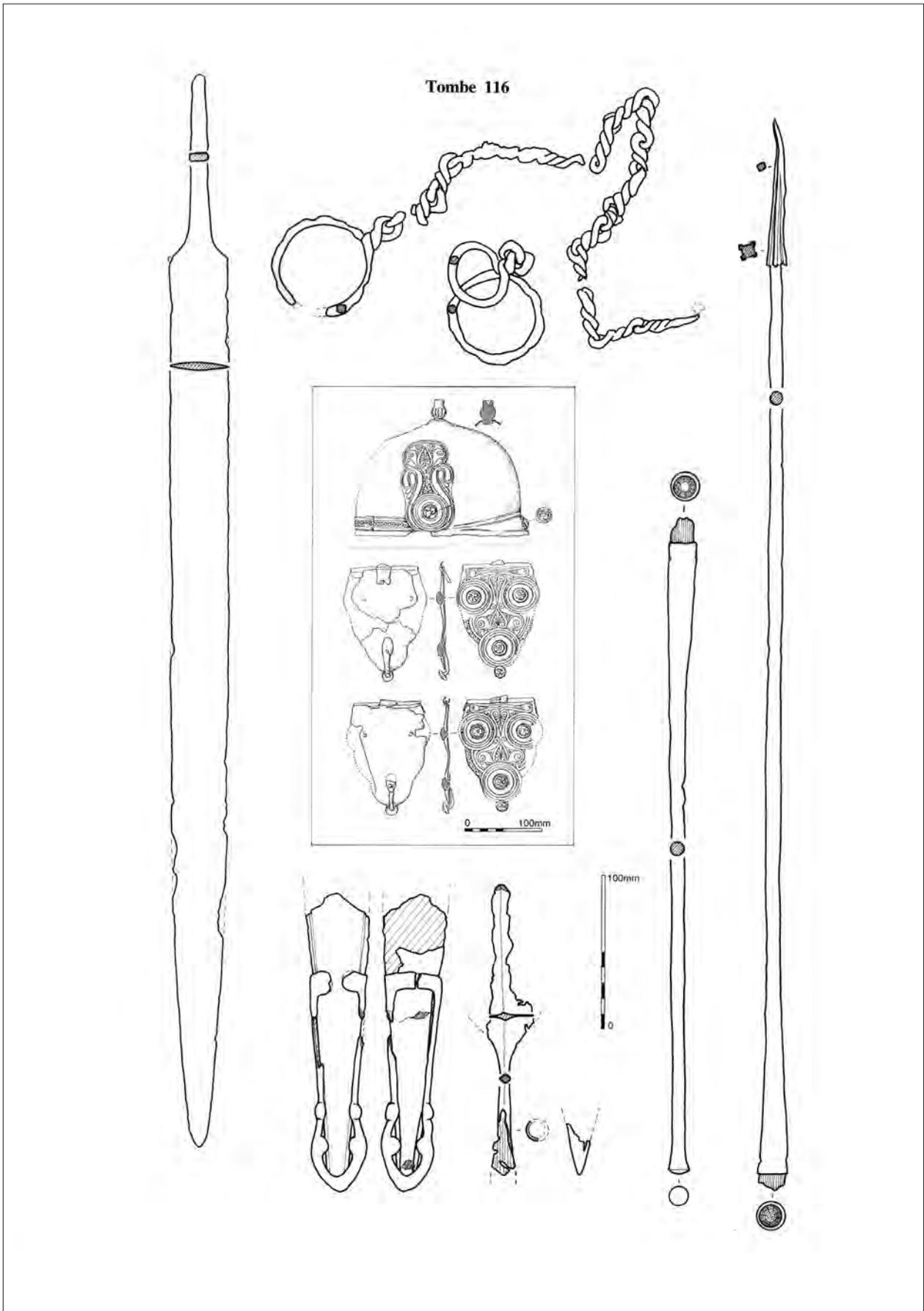
Tombe 99

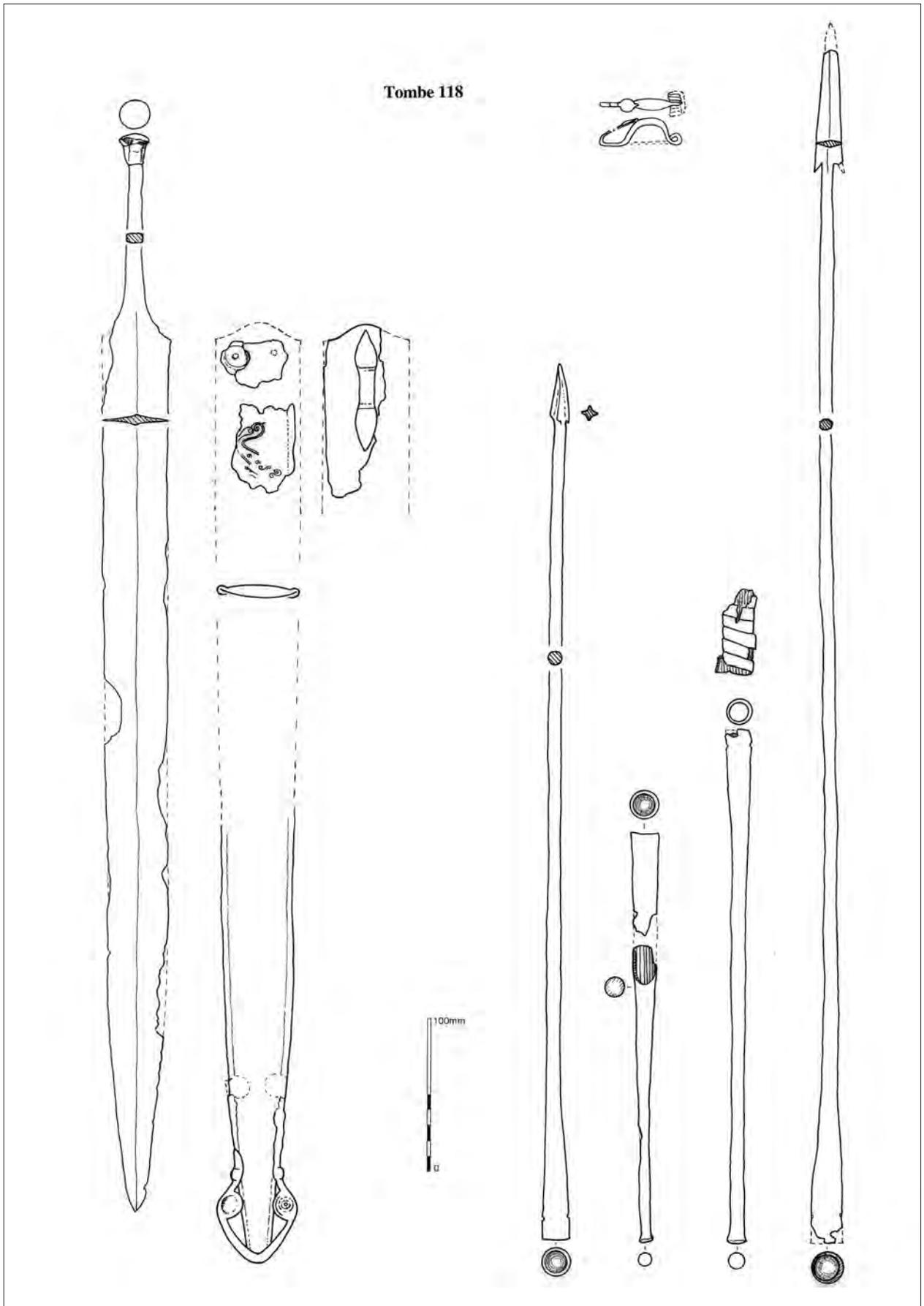


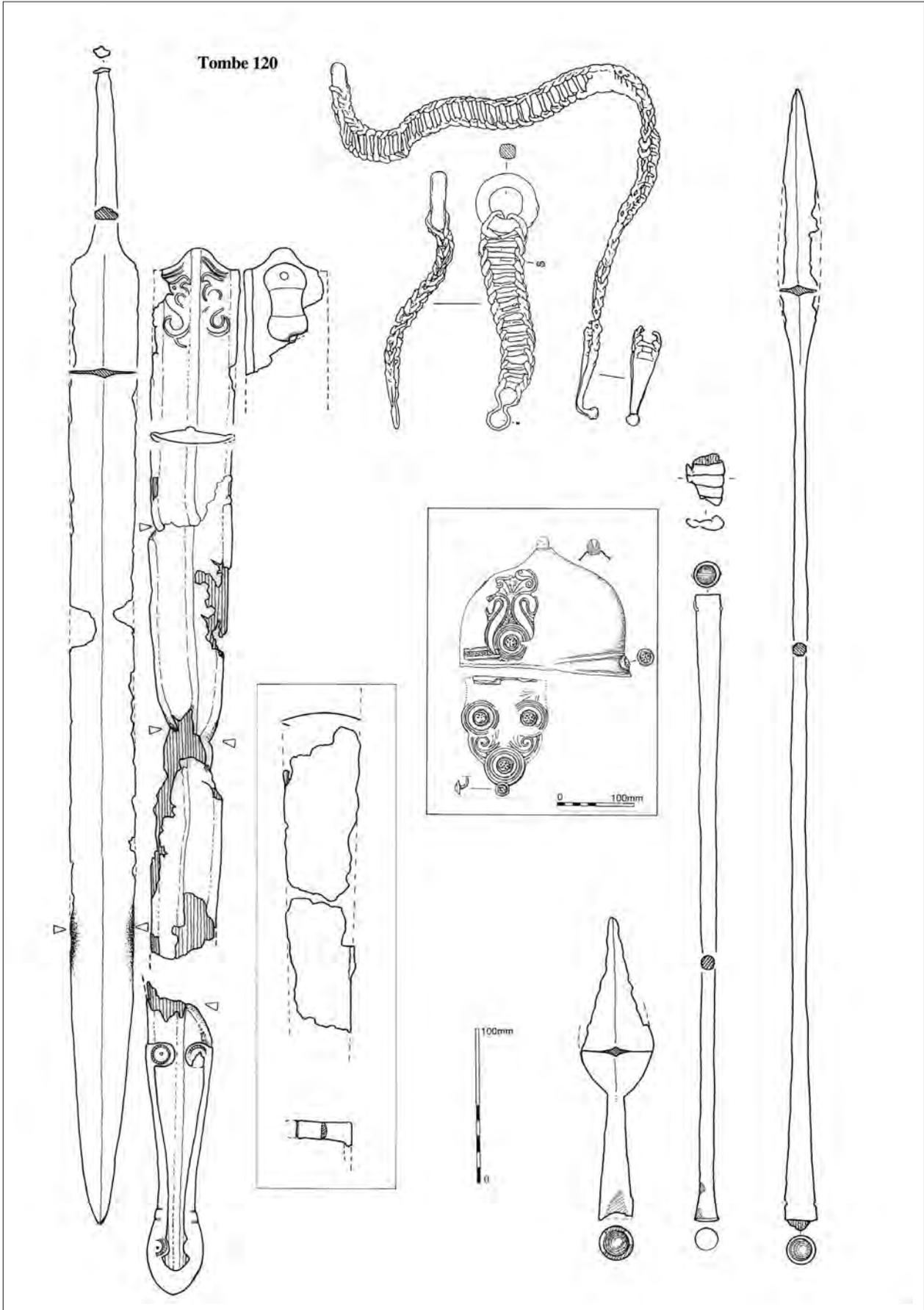


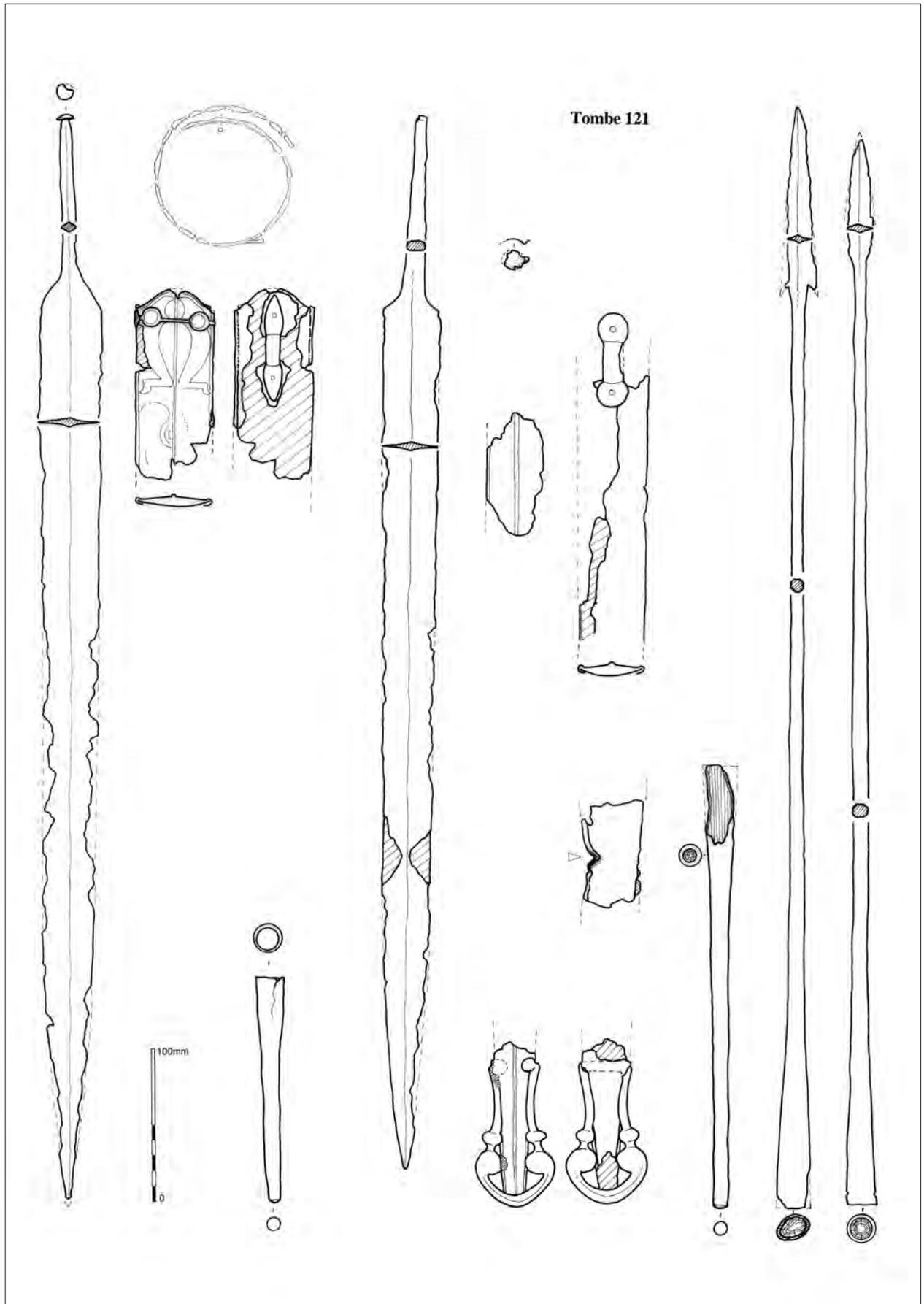


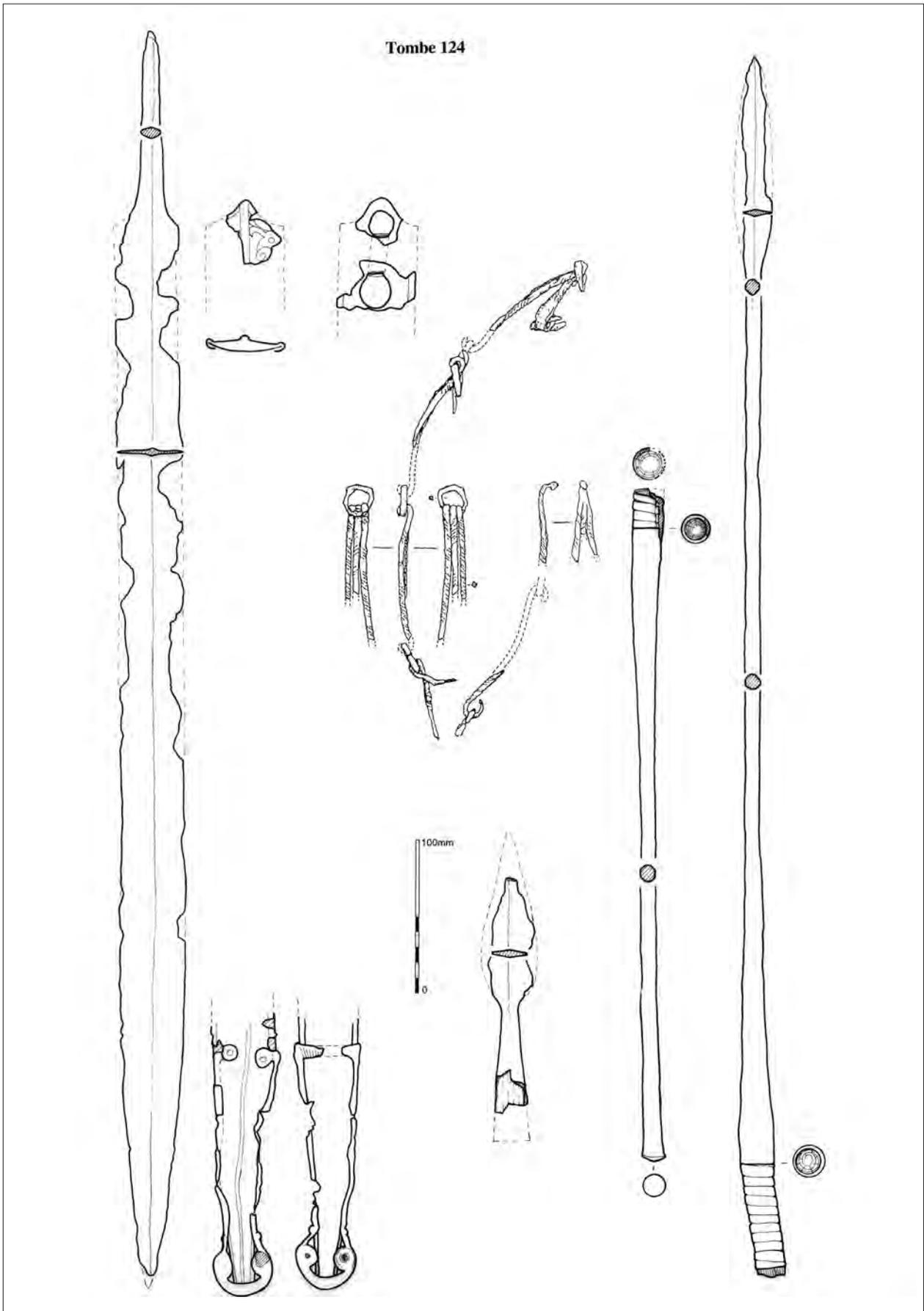


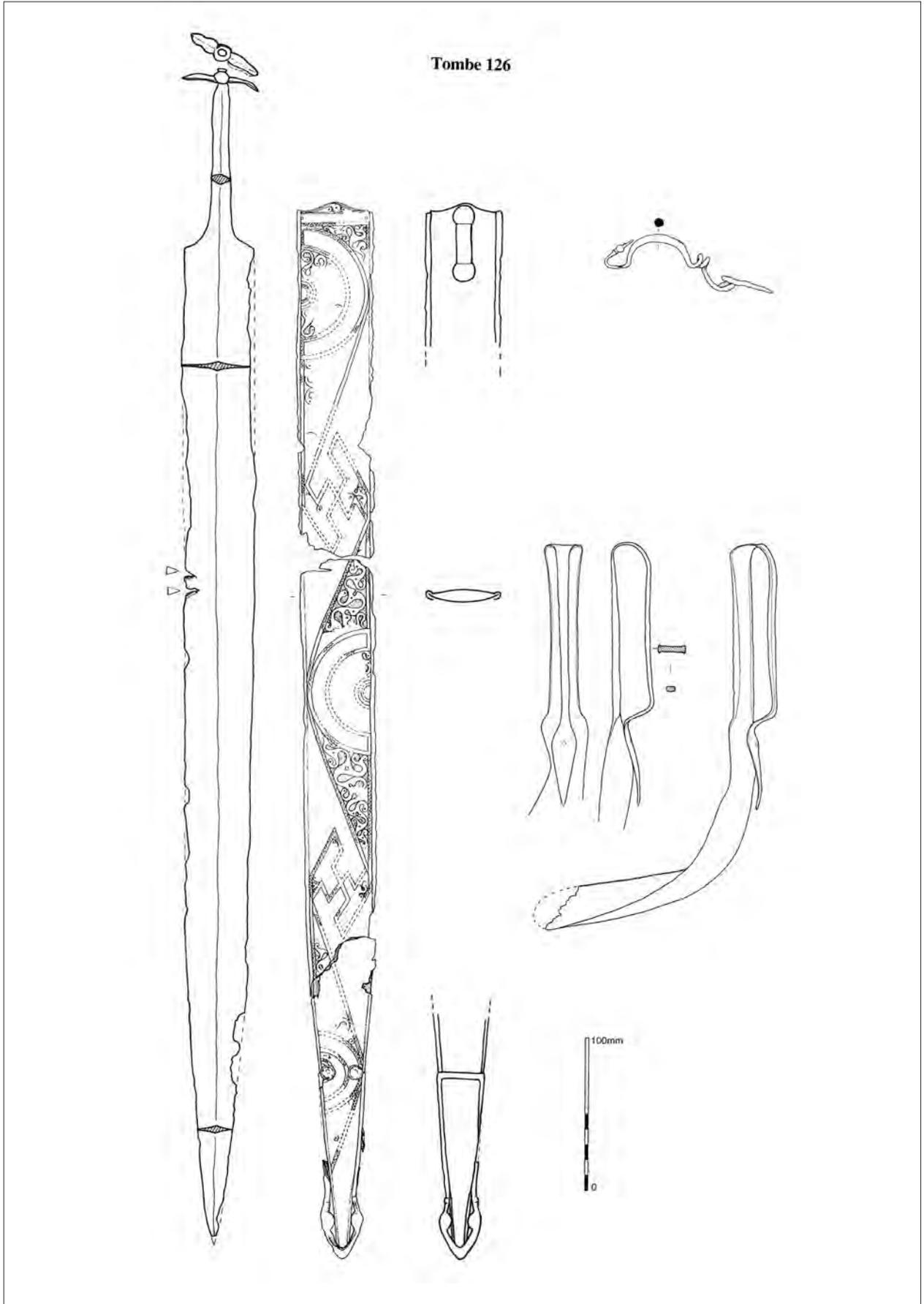


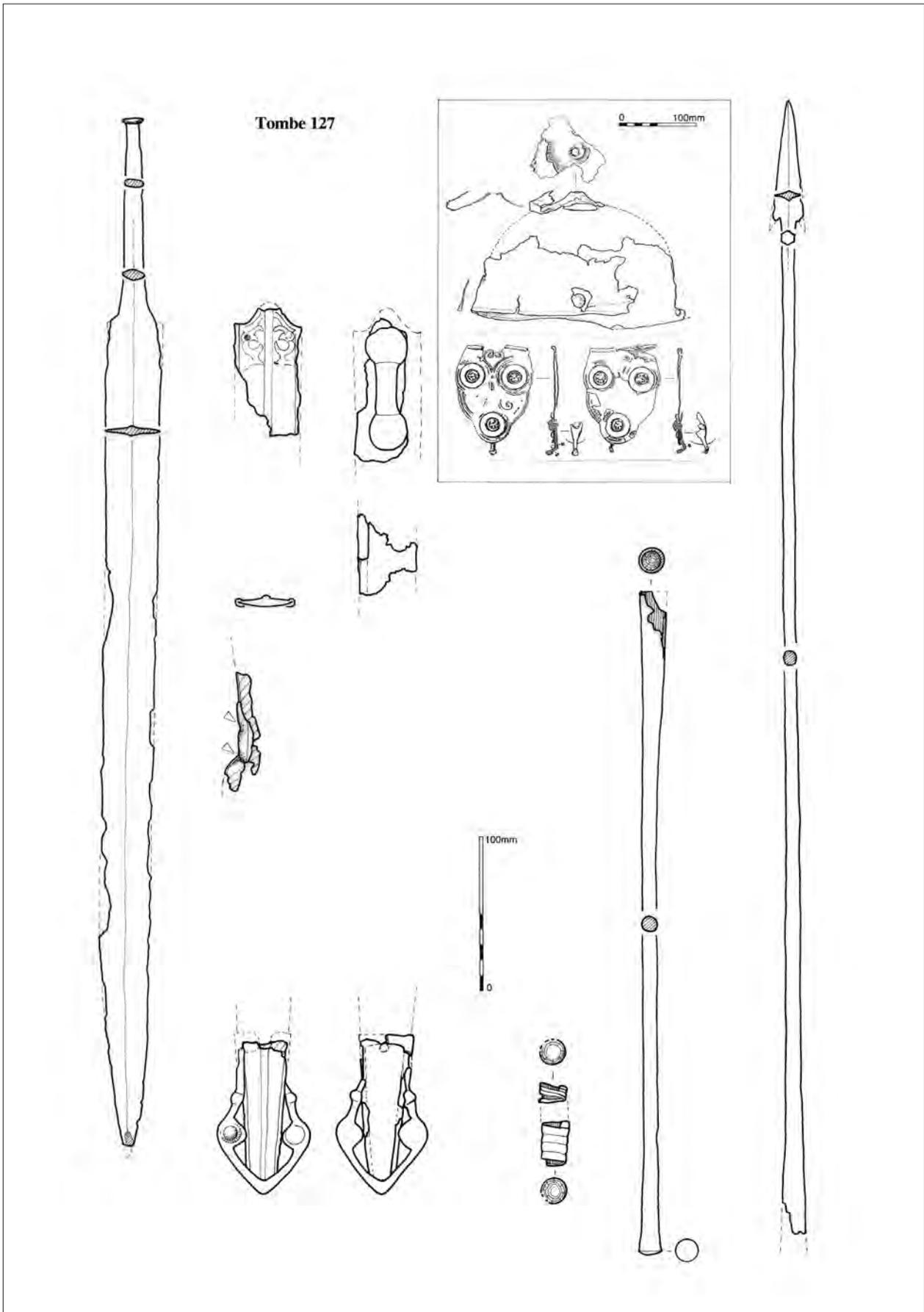


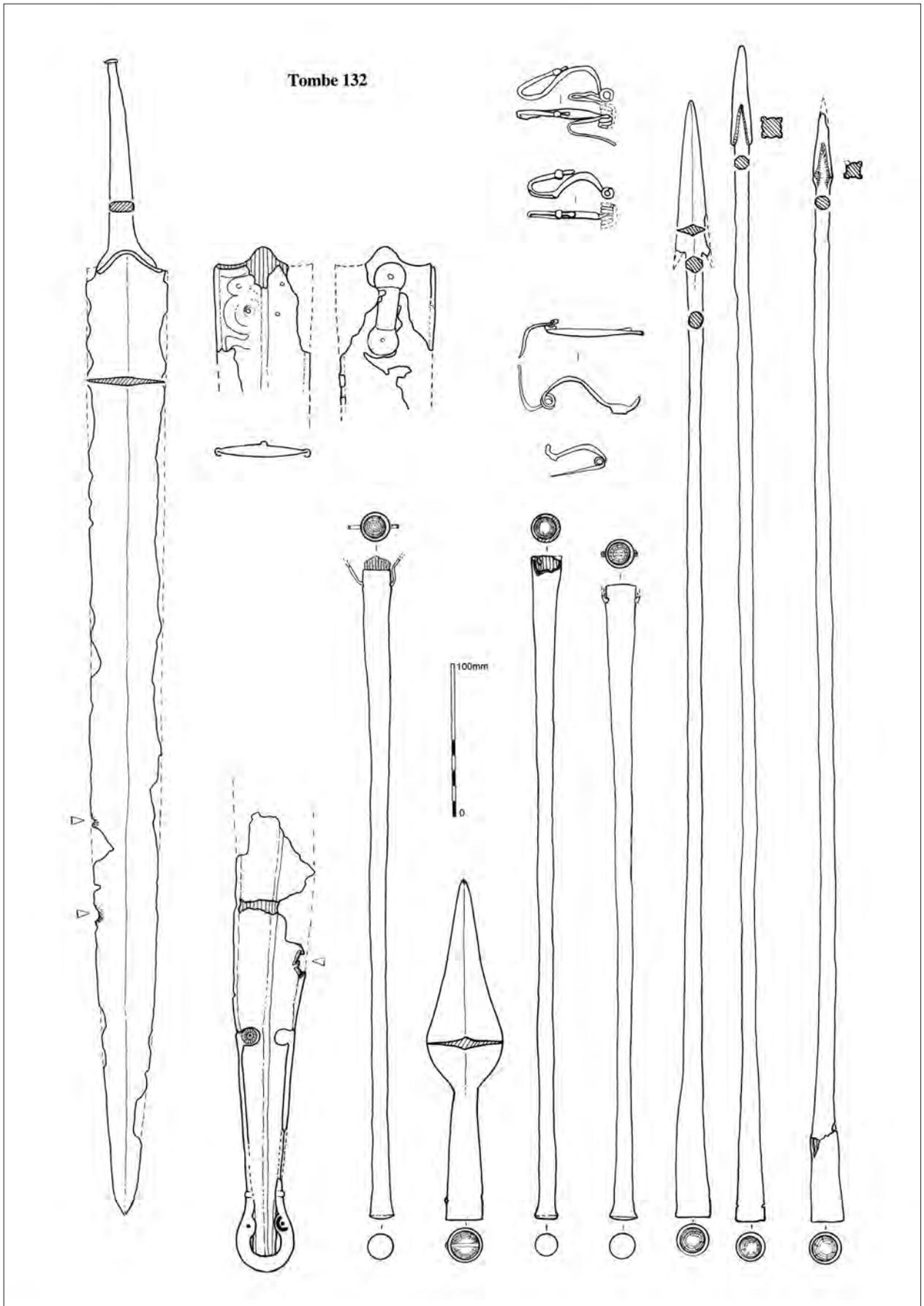


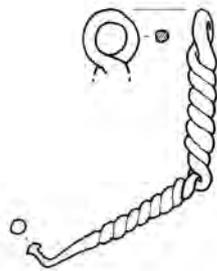




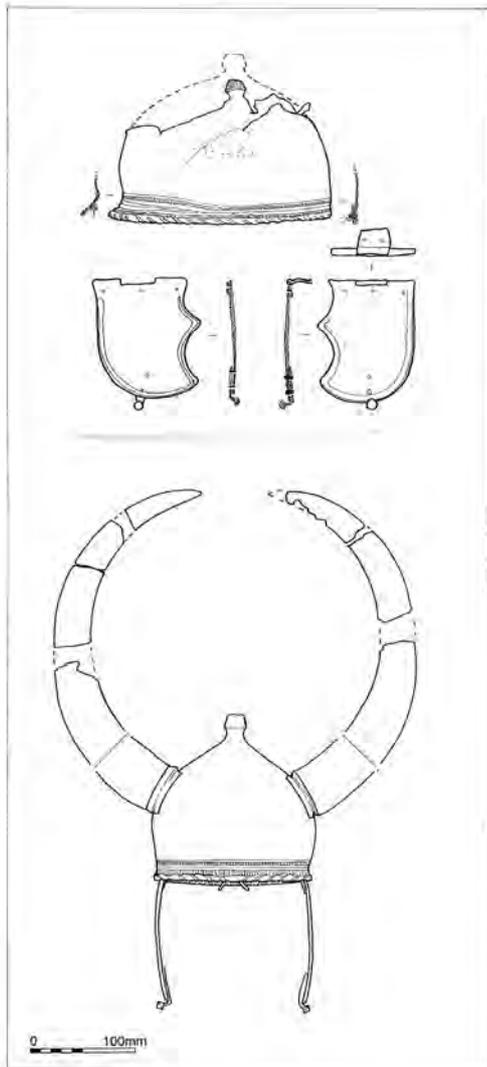
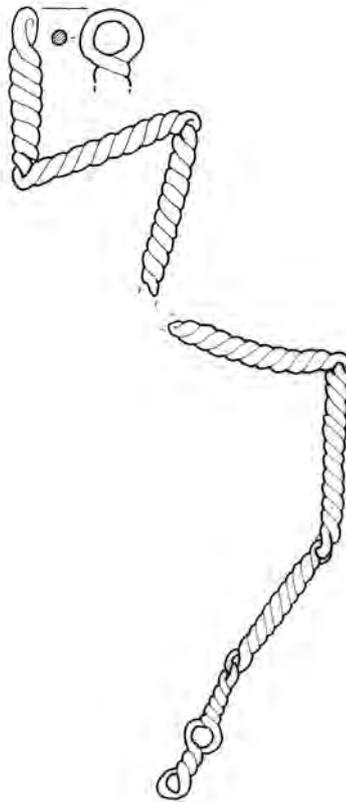








Tombe 132



Tombe 131

